

GUIDE DU LECTEUR DE LA BIBLE

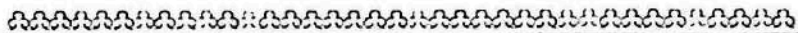
publié sous les auspices du Comité de l'Évangélisation populaire de Genève.

FASCICULE 7

INTRODUCTION
AUX
LIVRES HISTORIQUES
ET
POÉTIQUES
DE
L'ANCIEN TESTAMENT
PAR
Ch. ROCHEDIEU

Prix : 50 cts.

GENÈVE
J.-H. JEHEBER, LIBRAIRE-ÉDITEUR
28, rue du Marché.



Abréviations en usage dans le *Guide du lecteur de la Bible* :

A. T. = Ancien Testament.

N. T. — Nouveau Testament.

v. = verset, ou voir.

ch. = chapitre.

cf. = *confer* = comparez.

litt : = littéralement.

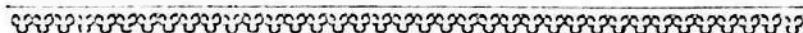
* annonce un passage parallèle quant aux mots plutôt que pour la pensée ;

** un passage parallèle dans l'original, sinon dans la traduction ;

† les citations de l'A. T. dans le N. T.

c. à d. = c'est-à-dire.

Une petite lettre (a, b,) à la suite d'un chiffre indique qu'il s'agit de la 1^{re} ou de la 2^{me} partie d'un verset.



LA BIBLE

Il ne saurait entrer dans le cadre et dans le plan de ce modeste *Guide* de donner une description complète de cette merveilleuse et unique collection d'écrits qu'on appelle la Bible, c'est-à-dire **Le Livre**. Nous n'avons pas davantage à répondre à toutes les questions fort diverses et fort complexes qu'elle soulève.

Ce *Guide* s'adresse, en effet, non pas aux personnes qui ne la connaissent pas encore, mais à celles qui déjà l'aiment, en connaissent le prix infini, y ont trouvé la nourriture de leur âme, et n'ont pas besoin qu'on leur fournisse des preuves de l'origine divine d'un livre qui doit bien être divinement inspiré, puisque les pensées et les sentiments qu'il leur inspire sont conformes au caractère divin. Mais plus on aime la Bible, plus on désire la connaître à fond, en explorer tous les recoins, en comprendre toutes les pages. Et quoiqu'admirablement adaptée aux besoins les plus divers, quoique d'une actualité surprenante dans tous les temps et sous tous les cieux, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'elle réclame, pour être bien comprise, quelques directions et quelques explications.

Laissant donc de côté comme résolues bien des questions fréquemment débattues, entre autres celle de savoir dans quel sens les écrits sacrés ou plutôt les écrivains sacrés ont été inspirés, et jusqu'à quel point cette inspiration a pu les préserver d'erreur, nous prenons la Bible telle qu'elle nous est parvenue, pour y chercher la pensée de Dieu sous l'expression humaine dont elle a été revêtue ; ce qui ne signifie point que celle-ci n'ait pas part à la vénération dont nous entourons celle-là, mais seulement que nous reconnaissons l'imperfection et l'insuffisance de toutes les langues des hommes comparées à la majesté royale, à la profondeur, à la grandeur, à la perfection, à la richesse infinie de la pensée divine.

Courant au plus pressé, notre ambition se borne à ôter quelques pierres du chemin, à rendre plus aisée et plus fructueuse la lecture du saint volume et à donner au lecteur, d'une façon aussi claire et succincte que possible, les indications les plus utiles pour l'aider à lire sa Bible avec plus de profit, de plaisir et d'amour.

Si savant et si intéressant que soit un commentaire, il ne doit jamais remplacer l'Écriture elle-même, vrai pain de l'âme, dont on ne se rassasie jamais, à moins qu'on ne soit spirituellement malade. Certains savants, il est vrai, sous prétexte que tous les éléments de ce pain ne sont pas également nutritifs, qu'il s'est glissé dans la

pâte quelques débris de balle ou du sable de la meule, voudraient qu'avant de s'asseoir devant cette table si richement servie, on se livrât à un travail d'analyse et de triage.

Mais pourquoi ne pas prendre plutôt avec reconnaissance ce bon pain de ménage tel qu'il nous a été transmis, tel qu'il a été savouré par les générations qui nous ont précédés ? Ayons seulement confiance : le triage s'opère automatiquement, sans même que nous nous 'en apercevions, et jamais les éléments indigestes, s'il y en a, n'ont incommodé un organisme bien portant.

Si donc le *Guide* veut être fidèle à son titre, son premier soin sera d'inviter le lecteur de la Bible à la lire avec joie, avec gratitude, avec adoration. « Rien n'est à rejeter, pourvu qu'on en use avec actions de grâces. » (1 Tim. 4. 4.) Si tout ce que Dieu a créé est bon, y a-t-il quelque chose dont on puisse le dire avec plus d'assurance que de ce céleste aliment ?

Il faut la lire avec adoration, et surtout il faut y chercher la nourriture de l'âme, et non une pâture pour la curiosité. Alors on ne se laissera pas arrêter et ébranler par les difficultés auxquelles s'achoppent les esprits critiques. La Bible n'est ni un manuel de sciences naturelles, d'histoire, d'archéologie ou de géographie, ni un ouvrage de dogmatique ou de philosophie. Elle ne s'adresse pas plus au savant qu'à l'ignorant, elle ne s'adresse pas à une certaine catégorie de personnes, mais à l'homme, à tout homme quel qu'il soit, à l'homme tout entier, cœur, âme et esprit, et avant tout à sa conscience, sa vraie faculté spirituelle. C'est le livre par excellence pour éveiller ou réveiller la conscience, pour la former, l'éduquer, l'élever, au sens le plus complet du mot, parce que c'est le livre qui nous fait voir toutes choses sous leur vrai jour et avec leurs justes proportions, dans la grande lumière de Dieu et de l'éternité. Il nous permet de comprendre le pourquoi de l'existence, il donne à la vie sa vraie signification et son but. Il nous montre le péché tel que Dieu le voit, et par là même il nous dévoile le sens profond des mots sainteté, pureté, justice. Il nous met en présence du grand combat entre le bien et le mal, entre la lumière et les ténèbres, entre la vérité et le mensonge, et nous apprend quelle en sera l'issue, de manière à nous faire prendre parti courageusement et joyeusement pour le Dieu saint, dans l'assurance que le dernier mot lui restera. C'est le livre qui nous dévoile le cœur de l'homme avec ses turpitudes et ses infamies, mais aussi avec ses merveilleuses ressources, ses petites honteuses, mais aussi sa grandeur et sa noblesse divines, sa puissance d'aimer et de vouloir, les possibilités presque illimitées que Dieu lui a accordées. C'est surtout enfin le livre qui nous permet de lire dans le cœur même du Dieu vivant et vrai, du

Dieu qui est esprit et vie, du Dieu qui est lumière, qui a en horreur la souillure, du Dieu qui est amour et qui veut à tout prix sauver sa créature tombée.

Si la Bible projette sa divine clarté sur tous les problèmes vitaux que se pose l'âme altérée de vérité, si elle nous apprend à voir l'invisible, ce n'est pas pour satisfaire notre curiosité ou pour fournir matière à dissertation, c'est pour nous pousser dans les bras de Dieu ; c'est pour que, réconciliés avec lui, nous cherchions aussitôt à faire part à nos semblables de ce que nous avons gratuitement reçu, et à devenir en quelque sorte des Bibles vivantes, faisant luire notre lumière devant les hommes et brillant comme des flambeaux dans le monde. (Mt. 5. 16. Ph. 2. 15.) C'est dans la poursuite de ce but que la Bible nous deviendra toujours plus précieuse et que nous chercherons à la comprendre toujours mieux, à en fouiller pour ainsi dire le sous-sol, pour en extraire le métal précieux, à nous pénétrer de son esprit, à voir toute chose à sa lumière, à en retirer la moelle, les inépuisables trésors qui y sont renfermés. Le vrai Guide pour cette étude approfondie, le seul, à vrai dire, c'est le Saint-Esprit, que Dieu a promis de donner à quiconque le demande.

Mais Dieu, qui a « donné aussi des dons aux hommes, » et qui a « donné les uns pour être apôtres, les autres prophètes, les uns évangélistes, les autres pasteurs et docteurs » (Eph. 4. 8, 11), n'interdit pas un secours tel que peut le donner un commentaire ou tel ouvrage analogue. Au contraire, ce genre d'ouvrages est presque devenu nécessaire à l'intelligence de la Bible, par le fait que les livres qui la composent ont été écrits dans des langues fort différentes de la nôtre, et dans des pays et à des époques dont les mœurs et les usages différaient aussi des nôtres. Une simple traduction, si exacte qu'elle puisse être, ne peut pas toujours mettre à la portée d'un lecteur du XX^e siècle des choses écrites par des hommes ayant de tout autres habitudes ou méthodes de pensée, d'autres mœurs, une autre civilisation, une mentalité toute différente. Aussi ce modeste *Guide* lui-même est-il forcément insuffisant et incomplet. Nous croyons cependant qu'il peut rendre quelques services à ceux qui ne peuvent, faute de temps, se mettre à l'étude de volumineux et savants commentaires, à la condition toutefois qu'ils ne se lassent pas de lire et de relire la Bible elle-même. Plus elle leur deviendra familière, plus aussi elle leur sera précieuse, plus ils y découvriront des richesses inaperçues, des trésors inattendus.

Les efforts mêmes auxquels on s'est livré pour étudier de près les écrits sacrés ont abouti fréquemment à des résultats déconcertants, mais qu'on s'est aussi parfois trop hâté de croire définitifs. C'est

L'ANCIEN TESTAMENT

ce qui explique les appréhensions de beaucoup de croyants à l'égard de ce qu'on appelle la critique. Mais qu'est-ce que la critique ? Chacun en fait, sans même s'en douter, lorsqu'il cherche à se rendre compte des circonstances dans lesquelles un écrit a été composé et rédigé, qui en est l'auteur, dans quelle intention l'écrivain a pris la plume, quels documents il a utilisés, etc. La critique est donc en soi une bonne chose, un effort légitime, et les résultats qu'elle obtient peuvent être fort précieux et utiles pour faciliter l'intelligence des livres saints.

Sans doute elle a contraint les lecteurs de la Bible à renoncer à certaines manières de voir qui n'avaient aucun fondement solide et qui étaient simplement de vieilles erreurs auxquelles on tenait par habitude. Ainsi chacun comprend maintenant que, lorsqu'on parle des livres de Moïse, de Josué ou de Samuel, cela ne signifie pas que Moïse, Josué et Samuel les ont écrits, mais qu'ils en sont les principaux héros. La critique a montré qu'il ne faut pas avoir une confiance absolue dans les chiffres, fréquemment altérés par des copistes. Elle relève ici et là des détails contradictoires, des passages dont le sens exact ne peut pas être retrouvé par suite d'une altération du texte, etc.

D'autre part, il est heureux qu'elle fasse sentir au croyant que sa foi ne repose pas sur la façon plus ou moins parfaite dont tel ou tel mot nous a été transmis, mais sur ce que la Bible révèle du caractère de Dieu et de ce qu'il a fait pour sauver l'homme. Le vrai croyant ne se laissera point ébranler dans sa foi par les affirmations de la critique, même s'il se voit obligé de reviser quelque peu sa manière de comprendre certains récits ou certaines paroles de la Bible.

L'ANCIEN TESTAMENT

La collection des trente-neuf premiers livres de la Bible porte le nom d'*Ancien Testament* ou *ancienne alliance*, le même mot, en grec, signifiant alliance et testament. (Héb. 8. 6-13; 9. 1, 15-20.) C'est dire que l'objet principal qui fait le contenu de ces livres est l'exposé de l'ancienne alliance de Dieu avec les hommes, de ses conditions et des fruits qu'elle a portés, tandis que le Nouveau Testament traite de l'alliance nouvelle. Le salut, en effet, est dans l'union avec Dieu. La Bible se ferme sur la glorieuse nouvelle que les noces de l'Agneau sont venues et que Dieu peut habiter avec les hommes. (Ap. 19. 7; 21. 3.) Toute l'histoire du salut n'est autre

chose que l'histoire des moyens divers employés par Dieu pour réaliser cette union et pour vaincre les résistances de l'homme, pour amener l'humanité déchue à consentir à devenir l'épouse de l'Agneau.

Pour atteindre ce but, Dieu a dû opérer une sélection dans cette humanité, mettre à part une nation qui sera chargée de conserver la révélation du plan de l'amour divin pour transmettre ensuite aux autres la vérité rédemptrice.

L'histoire de cette sélection et de cette révélation forme le fond principal des livres historiques de l'A. T. Il n'y faut donc pas chercher une histoire complète de l'humanité ni d'une partie de l'humanité, mais seulement *l'histoire de la révélation*, ou comment « Dieu a parlé en divers temps et en diverses manières à nos pères. » (Héb. 1. 1) mettant à part un peuple pour faire son éducation morale et religieuse, et pour faire de lui le dépositaire de la vérité et, dans un sens très étendu, le berceau du Messie.

À côté des livres historiques, les livres prophétiques de l'A. T. racontent parfois sommairement l'activité des prophètes. Mais on y trouve surtout les plus importants des discours, parlés ou écrits, par lesquels ils transmettaient à leurs concitoyens les messages dont ils étaient chargés : exhortations, avertissements, encouragements, menaces et promesses, tout ce qu'ils disaient était de nature à rappeler la nation aux devoirs que lui imposaient ses hautes destinées¹.

Enfin les livres poétiques, fréquemment appelés *hagiographes* (= écrits sacrés), complètent admirablement la culture religieuse que doit donner l'A. T., soit qu'ils y ajoutent des maximes et des recommandations pour la vie pratique, soit qu'ils abordent certains problèmes difficiles, soit surtout qu'ils donnent simplement, mais d'une façon qui n'a jamais été surpassée, une expression aux mouvements du cœur, aux sentiments de l'âme, à toutes les manifestations de la vie spirituelle.

On ignore à qui Dieu a confié le soin de rassembler les divers livres qui forment cette admirable collection. On ignore aussi quels sont les auteurs de la plupart de ces livres. Mais cela importe peu au lecteur qui considère le Saint-Esprit comme le véritable auteur, celui qui, après avoir inspiré les écrivains sacrés, a veillé à ce que leurs écrits fussent collectionnés et précieusement conservés au travers des bouleversements qu'a subis le peuple élu. Ils ont tous été écrits en hébreu, sauf quelques courts fragments en araméen. Mais environ un siècle avant Jésus-Christ on possédait tout l'A. T. en grec, cette langue étant généralement répandue dans tous les pays qui environnent la Méditerranée. C'est cette version grecque, due à des traducteurs fort

¹ Voir fascicule 2, *Introduction aux Prophètes d'Israël*, p. 21 et suiv.

divers et inégaux d'ailleurs, qui est connue sous le nom de *Version des LXX*, par allusion à une légende curieuse qui l'attribuait à soixante et dix traducteurs enfermés dans soixante et dix cellules pour leur travail de traduction, et dont les soixante et dix versions auraient été identiques. Ce chiffre était probablement en rapport avec Gen. 10, qui partage l'humanité en soixante-dix nations, en sorte que ce chiffre a pris une valeur symbolique et désigne les Gentils.¹ C'était bien l'Écriture mise à la portée des Gentils. Quoi qu'il en soit, cette version jouissait d'une grande vénération, et plusieurs des écrivains du N. T. l'utilisaient avec prédilection.²

Bien que l'ancienne alliance ait fait place à la nouvelle, seule parfaite et définitive, l'étude de l'A. T. reste indispensable à une claire intelligence et à une connaissance un peu approfondie du Nouveau. L'œuvre et la personne de Christ, le Messie promis, à la fois prophète, sacrificateur et roi, c'est l'A. T. qui, non seulement l'annonce et la décrit, mais la fait comprendre dans toute sa profondeur, au moyen de ses types aussi bien que par ses prophéties. La loi prépare la grâce. C'est la conscience façonnée et éclairée par la loi qui seule saisit vraiment la grâce dans sa beauté et sa grandeur.

D'ailleurs tous les écrivains du N. T. s'étaient nourris de l'A. T. et avaient été formés, intellectuellement et spirituellement, par les « Écritures », c'est-à-dire précisément par l'A. T., et ils supposent généralement qu'il en est de même de leurs lecteurs, en sorte que leurs écrits sont remplis d'allusions à des paroles ou à des usages mentionnés dans l'A. T. On peut dire que l'A. T. est comme le sol même sur lequel ils construisent leur édifice.

Et enfin, pourrait-on négliger et regarder comme indifférente l'étude de ces écrits, qui ont formé l'unique bibliothèque de Jésus; dont il faisait l'objet constant de ses lectures et de ses méditations; dont il ne parlait qu'avec un saint respect et un véritable amour filial; qui l'ont seuls aidé, fortifié, consolé, soutenu, dans toutes ses luttes, ses tentations, dans son isolement, dans les sombres heures de sa passion et jusqu'à son dernier soufle!

LE PENTATEUQUE

C'est le nom donné par les Pères de l'Eglise aux cinq premiers livres de l'A. T. (mot grec signifiant *cinq étuis*), qui de tout temps ont été réunis en un groupe unique et entourés d'une vénération parti-

¹ Voir p. 12.

² Voir fascicule 2, *Introduction aux livres des Prophètes d'Israël*, p. 92.

culière, comme étant, à ce qu'on supposait, l'œuvre de Moïse. Bien que par le style et certaines particularités du langage le livre de Josué s'en rapproche plus que du livre des Juges, en sorte qu'il est de mode aujourd'hui de parler plutôt de l'Hexateuque (du mot grec *six*), il est assez naturel d'ouvrir comme une ère nouvelle à l'occasion de l'entrée du peuple d'Israël en Canaan et de s'en tenir ainsi à l'ancienne répartition.

Au point de vue de l'histoire du salut, le Pentateuque est l'ensemble des documents qui racontent les premières étapes de cette grande œuvre, jusqu'au moment où le peuple élu, violemment arraché à un milieu défavorable, va être transplanté dans le sol nouveau où il pourra croître et se développer d'une façon indépendante. Il sera en effet muni, grâce à la législation mosaïque et à toutes les institutions qu'elle comporte, de toutes les ressources morales et religieuses qui lui seront à la fois ce qu'un tuteur est pour un arbre encore tendre et une clôture pour un jardin. Aussi est-ce ce recueil que désigne généralement l'expression *Livre de la loi* ou simplement *La Loi*, en opposition aux *Prophètes*, dans lesquels se rangeaient la plupart des autres livres historiques, et aux *Psaumes*, qui englobaient tous les livres poétiques, et même probablement quelques livres historiques. (Voir, p. ex. Luc 24. 44 ou Mt. 7. 12.)

Du fait qu'on l'appelait la *loi de Moïse*, on ne saurait conclure qu'on en attribuât toujours la rédaction dernière à ce grand législateur. Ce nom est en tout cas exact dans ce sens que la législation mosaïque forme le contenu principal de ces livres, qui, à côté du texte de la loi, renferment le récit des événements qui ont précédé et préparé la promulgation de cette loi, ainsi que la relation des circonstances dans lesquelles elle fut donnée à Israël et par lui à l'humanité. Ces livres montrent en effet pourquoi il a fallu une loi: la présence du péché, ses ravages, l'impuissance de l'homme à connaître sa misère morale sans une loi qui lui sert de miroir; et, tout en indiquant à quelle occasion et comment elle fut donnée, de manière à mettre en évidence son autorité divine, sa valeur et sa grandeur, ces livres rattachent ces événements à la personnalité vénérée de Moïse. Mais ils montrent en même temps en lui un homme faillible, et font remonter jusqu'à Jéhova l'initiative et la paternité de la loi.

Les principaux événements relatés dans le Pentateuque sont rappelés d'une façon abrégée dans la prière collective du peuple repentant au temps d'Esdras et de Néhémie, les Lévites parlant au nom de l'assemblée. (Néh. 9. 5-23.)

Quant à la composition de cet ouvrage en cinq livres, on en est réduit à des suppositions. Les recherches de la science ne sont pas arrivées à des résultats absolument définitifs. Voici, d'une manière

générale et sans doute encore en partie provisoire, quelques points qui semblent acquis. Le rédacteur dernier paraît avoir vécu au temps de la captivité de Babylone. Mais il n'aurait guère fait autre chose que de rassembler et de coordonner avec un tact divin des documents de diverses provenances, dont quatre principaux se laissent fréquemment reconnaître. Ceux-ci avaient été probablement rédigés par des auteurs divers, disposant de documents plus anciens, différents aussi d'âge et d'origine. Il est très probable que le plus important de ces très anciens documents était un écrit de la main même de Moïse. (Voir Ex. 17. 14 Nomb. 21. 14; 33. 2.) Ces quatre principaux documents diffèrent assez les uns des autres, quant au style et surtout à la façon de considérer l'histoire, pour qu'on croie pouvoir fréquemment en discerner la trace. Tandis que l'un raconte surtout en détail les incidents qui montrent l'intervention de Jéhova, le Dieu vivant, dans la vie de ses serviteurs (document dit « *jéhoviste* » J.), un autre s'arrête surtout aux généalogies et aux étapes diverses de la révélation de Dieu (document dit « *sacerdotal* » S.), un troisième a un cachet plus particulariste et national (« *élohiste* » E.), le quatrième enfin, plus aisément reconnaissable, se distingue par une ferveur spéciale, un effort constant pour raviver la flamme de l'amour pour l'Eternel, de la reconnaissance pour tous ses bienfaits et de l'obéissance à ses commandements (« *deutéronomiste* » D).

Au reste, nous ne saurions entrer dans cette controverse, qui ne rentre point dans la cadre de ce *Guide*. Son but, faut-il le rappeler ? est tout pratique : aider au lecteur de la Bible à tirer le meilleur parti du précieux volume qui renferme la révélation de Dieu à l'humanité.

GENÈSE

Le premier livre de la Bible, appelé en hébreu « Au commencement » (Gen. 1. 1.), et en grec « *origine* » (ou Genèse), fait connaître à l'humanité d'où elle provient, d'où provient le mal qui règne dans un monde créé par un Dieu tout bon, et les premiers jalons du plan divin de la rédemption de l'homme tombé. C'est bien le livre des origines, unique source au monde à laquelle on peut puiser des renseignements certains quant à l'origine de toutes choses. « Au commencement, Dieu ! » Ces premiers mots dominent le livre entier, pour ne pas dire la Bible entière, qui, page après page, place le lecteur sur ce terrain spécial d'où l'on considère toutes choses, la vie entière, la morale et la religion, à la lumière de ce

grand principe : Dieu d'abord. Et si ce point de vue est le seul vrai, le seul légitime, c'est précisément parce que tout vient de Dieu et retourne à Dieu. « C'est lui qui donne à tous la vie, la respiration et toutes choses. » (Act. 17. 25.) « Que tout ce qui respire loue l'Eternel ! » (Ps. 150. 6.) « Bénissez l'Eternel, vous toutes ses œuvres, dans tous les lieux de sa domination ! » (Ps. 103. 22.)

La Genèse se divise naturellement en deux parties d'inégale longueur.

PREMIÈRE PARTIE

DE LA CRÉATION DU MONDE A LA DISLOCATION DE L'HUMANITÉ, DIVISÉE EN NATIONALITÉS DIVERSES

1-11
9.

A. — Origines du monde, de l'homme, du sabbat, du travail, de la famille, etc.

1 et 2.

a) Création du monde en six périodes successives et origine première de l'institution du sabbat, ou *première révélation* d'un Dieu créateur, infiniment sage, puissant et bon, de qui tout provient, à qui tout doit appartenir, et qui entend régler souverainement la vie de l'homme, sa créature supérieure. (S.) (cf. Ps. 104.)

1-2. 3.

b) Nouveau récit de la création, mettant en relief la *sollicitude du Créateur* pour l'homme et son désir de le voir heureux : il lui donne de son Esprit — une partie de lui-même — une habitation, une occupation et une famille.

2. 4-23

B. — Origine du mal et du remède.

3. 1-5.

a) Réponse de l'homme aux bienfaits du Créateur : créé libre, il abuse de sa liberté ; il ajoute foi aux insinuations de l'ennemi et *met en doute* l'amour de Dieu, si bien qu'il foule aux pieds l'unique défense qu'il lui eût signifiée. (J)

32.
3. 1-6,

b) Conséquences funestes immédiates de cette désobéissance, tempérées toutefois par la *promesse* du triomphe final de la « *postérité de la femme*. » (J)

7-24 ;

c) Conséquences subséquentes de la chute de l'humanité, en vertu de la loi de *l'hérédité* : le premier crime. (J)

4. 1-16,

d) Encore l'hérédité : le premier criminel est le père d'une *race criminelle*, qui cherche à se passer de Dieu par les progrès de la civilisation et le développement de ses propres ressources et de celles que peut lui fournir la terre (J) ; tandis que ceux qui se réclament de Dieu¹ forment une *race*

17-24,

4. 25-5.
32.

¹ 4. 26 : *Enosh* = *homme*, avec une nuance de faiblesse : être chétif. « C'est alors qu'on commença à invoquer le nom de l'Eternel » = à célébrer un culte, comme institution régulière, mais privée encore, personnelle.

bénie, dont le cœur ne s'attache qu'au ciel, malgré les longues années qu'elle passe sur la terre. Hénoc en marque le point culminant. (S)

6-9. C. — Le déluge, origine d'une nouvelle humanité.

6. a) Les considérants de la sentence de jugement¹ et les préparatifs nécessaires au salut de Noé, l'unique représentant de la race bénie et le sauveur de l'humanité vouée à la ruine par sa *corruption croissante*. (S et J, et ??)

7. b) Le *cataclysmes*: tandis qu'une pluie d'une violence inouïe fait rage pendant six semaines, un mouvement sismique produit probablement un raz de marée tel que tout le bassin de l'Euphrate et du Tigre — toute la terre habitée alors — est ravagé par une effroyable inondation. (J et S ?)

8. 1-9. c) « Dieu se souvient de Noé: » il traite alliance avec lui comme le chef d'une humanité nouvelle et donne à cette occasion un sens symbolique à *l'arc-en-ciel*. (J)

9. 20-29. d) Mais le déluge n'a pu changer le cœur de l'homme; c'est ce qu'on constate à l'occasion de *l'ivresse involontaire* de Noé. (J)

10-11. 9. D. — Origine de la diversité des langues et des nationalités.

10. a) Les soixante-dix rameaux de l'humanité nouvelle.²

11. 1-9. b) Leur *dislocation*, conséquence et châtiment de leur présomption.

Du sein de cet amas de nations, et avant que les derniers vestiges des révélations accordées à Noé ne soient effacés, Dieu va se former un peuple particulier, chargé de conserver et d'accroître sans cesse ce trésor religieux, pour le remettre un jour en circulation dans le monde.

Le procédé constant de l'écrivain sacré sera de donner d'abord quelques renseignements sommaires sur les branches latérales, avant de les abandonner pour suivre dans le détail l'histoire de la branche principale, qui formera seule le peuple élu. Ainsi, après quelques indications sur Cham et Japhet,

¹ 6. 3, il faut traduire, avec Osterw.: « Mon esprit ne contestera pas à toujours avec l'homme; » il ne le peut plus, il n'a plus de prise sur un être purement animal (cf. 1 Cor. 2. 14.) — 6. 2 et 4 donne à entendre probablement que des géants furent le fruit d'unions contre nature entre des femmes et des hommes possédés par des esprits célestes déçus.

² De là vient que le chiffre 70 sert à désigner symboliquement les Gentils. (Voir ci-dessus p. 8, et *Evangelis*, p. 19.)

voici le tableau des descendants de Sem, puis de Térach, qui aboutit à l'histoire d'Abraham. Après quoi, avant d'en venir à celle d'Isaac, l'écrivain parle brièvement des autres enfants d'Abraham (25); et il agira de même à propos de la lignée d'Esau (36) avant d'entamer les récits relatifs aux fils de Jacob.

DEUXIÈME PARTIE

11. 10-50.

LES ORIGINES DU PEUPLE DE DIEU

ou

LES PATRIARCHES, PIONNIERS DE LA VIE DE LA FOI

A. — Abraham, ou l'obéissance de la foi.

11. 10-23.

a) Premier acte d'obéissance : « Va-t'en loin de ton pays... » Bien qu'il trouve le pays promis déjà occupé, Abraham bâtit un autel et adore. (Act. 7. 2-5.) (S. J.)

11. 10-12. 9.

b) Première défaillance et deuxième acte de foi : « Si tu vas à gauche, j'irai à droite... » Pour toute récompense, Dieu lui accorde une promesse, un appel à la foi. (Ps. 105. 9-15.) (J.)

12. 10-13.

c) Troisième acte de foi : poursuite de Kedorlaomer. « Rien pour moi ! » dit-il à Melchisédec ; la bénédiction du Dieu Très-Haut lui suffit. Cependant Dieu le récompense encore par une promesse, et « Abram crut en l'Eternel, qui le lui imputa à justice. » (Rom. 4. Act. 7. 6, 7.) (J. ?)

14, 15.

d) Deuxième défaillance : naissance d'Ismaël. Le nom même d'Ismaël, « Dieu entend, » est le principal reproche adressé à Abram. (J.)

16.

e) Quatrième acte de foi : la circoncision, signe d'une alliance plus étroite, marquée par trois noms nouveaux : *El-shaddai* (= Dieu tout puissant), *Abraham* et *Sara*, et la promesse relative à Isaac. (Act. 7. 8.) (S.)

17.

¹ 15. 9-17 raconte une scène mystérieuse qui se comprend mieux si l'on se rappelle qu'il était d'usage, lorsqu'on traitait alliance, de passer entre les deux moitiés d'animaux partagés. (cf. Jer. 34. 18, 19.) Par les oiseaux de proie, le sommeil, la terreur et les ténèbres qui viennent fondre sur Abram, Dieu lui donne à entendre que la foi exige un combat incessant (1 Tim. 6. 12.) contre des ennemis extérieurs et intérieurs, et spécialement contre la puissance des ténèbres.

- 18, 19. f) Cinquième acte de foi : *prière d'intercession* en faveur des villes de la plaine : « Celui qui juge toute la terre n'exercera-t-il pas la justice ? » Abraham croit à la justice de Dieu ; aussi ne peut-il entendre la communication qui lui est faite sans en appeler à cette justice en faveur de ces villes. Dieu les détruit, mais « il se souvient d'Abraham. » La fin horrible de ce récit justifie encore le jugement qui a frappé ces villes. (cf. 1 Cor. 15. 33.) (J. S.)
20. g) Nouvelle défaillance de la foi d'Abraham, le « prophète, » plus coupable à *Guérar* qu'en Egypte, puisque Dieu lui a promis Isaac ¹. (E.)
21. h) Conséquences des défaillances précédentes, et comment Dieu tire du mal le bien : « *Chasse cette servante.* » « Dieu fut avec l'enfant. » — *Béershéba* et le *Dieu d'éternité* (Gal. 4. 21-31.) (Rom. 9. 6-9.) (E.)
22. i) L'obéissance suprême : « Je sais maintenant que tu crains Dieu. » *Jéhova Jiré* (Jacq. 2. 20-22). (E. J. S.)
23. j) Première prise de possession, par la foi, du pays de la promesse, à l'occasion de la mort de *Sara*. (S.)
- 24-26. B. — Isaac, ou la paisible soumission de la foi.
24. a) Son mariage : il accepte avec un entier renoncement à toute volonté propre et une confiance absolue la compagnie que Dieu lui envoie. (J.)
25. 1-18. b) Mort d'Abraham ; Isaac accepte son testament et sa bénédiction : en fait de territoires, il reste l'héritier d'une promesse, tandis que ses frères ont des dons. (S.)
- 19-31. c) Après 20 ans d'attente, il obtient de Dieu deux fils (Rom. 9. 10-13.) Rébecca prend peu à peu la haute main. (S. J. E.)
26. d) A *Guérar* : après une défaillance (héréditaire, semble-t-il), il montre le beau fruit de sa foi : l'amour qui espère tout et qui supporte tout. Sa récompense : « Nous voyons que Dieu est avec toi. » (J.)
- 27-36. C. — Jacob, ou les luttes et le triomphe de la foi.
27. a) Ayant déjà extorqué à son frère son droit d'aînesse
- ¹ 20. 16 : « Je donne à ton frère mille pièces d'argent ; ce te sera un dédommagement (une couverture d'yeux) en vue de ceux qui sont avec toi ; mais sur le tout, c'est toi qui es blâmable ; » c'est-à-dire : je veux bien payer l'amende, mais de fait c'est toi qui es coupable.

(25. 29-34), Jacob ne croit pas pouvoir, sans un infâme mensonge, obtenir la part d'héritage à laquelle il prétend. (J.)

b) Obligé de s'exiler, il rencontre enfin Dieu, qui s'efforce à Béthel de créer en lui la foi qui lui manque : « Je serai avec toi, je te garderai, je te ramènerai... » (S. E. J.)

c) Sur la terre d'exil, Jacob continue à mettre sa confiance dans son habileté et ses ruses, et il ne réussit qu'à se faire tromper à son tour. Dieu cherche cependant toujours à gagner sa confiance en le comblant de biens et en le délivrant de la main de *Laban*. (E. J.)

d) la lutte décisive s'engage au moment de rentrer en Canaan et de rencontrer *Ésaü*. Dieu est obligé de briser la force de Jacob pour qu'il cesse enfin de mettre sa confiance dans ses ressources propres. C'est alors que Jacob, le trompeur, devient *Israël*, le vainqueur, et qu'il peut enfin appeler Dieu le Dieu d'Israël. (« El-Elohé-Israël. ») (E. J.)

e) Récits complémentaires de quelques-unes des épreuves de la foi d'Israël et des encouragements qu'elle reçut : brutale violence de ses fils envers *Sichem*, abandon des idoles et pèlerinage à Béthel, mort de *Débora* et de *Rachel*, faute grave de *Ruben*, mort d'*Isaac* (Jacob n'a plus revu *Rebecca*); *Ésaü*, définitivement dépossédé de tout héritage en Canaan, reçoit pour sa portion la montagne de *Séir*, où sa postérité formera un peuple toujours hostile à Israël. (Voir : *Les Prophètes d'Israël*, p. 25.) (S. E. J.)

D. — Joseph, ou les souffrances et la récompense de la foi. (Ps. 105. 16-23.)

a) Pour avoir cru au caractère providentiel de ses rêves, Joseph voit la haine jalouse de ses frères atteindre son paroxysme; il n'échappe à la mort que grâce au reste de conscience de *Ruben*, et il est vendu par ses frères, comme le sera plus tard *Jésus*, qu'il préfigure admirablement. (Act. 7. 9.) (J. surtout.)

b) L'incident relatif à *Tamar* et à *Juda* est relaté ici, soit pour faire mieux connaître le caractère de l'instigateur du crime raconté au chapitre précédent, — et le lien étroit qu'il y a fréquemment entre la cupidité et l'impureté, — soit pour faire éclater la grandeur de l'amour divin : c'est de la postérité de *Juda* et de *Tamar* que naîtra le fils de *David*. (Voir *Matth. 1. 3.*) (J ?)

28.

29-31.

32, 33.

34-36.

37-50.

37.

38.

39. 1-20. c) Par la foi, Joseph résiste virilement à la *tentation* dans les circonstances les plus périlleuses.
39. 21-40. 23. d) Injustement jeté *en prison*, il persévère dans sa foi et gagne la faveur de son supérieur et la confiance de chacun. Il réussit à expliquer les songes de deux compagnons d'infortune, mais il n'est payé que d'ingratitude. (E. ?)
41. e) Enfin, sa foi reçoit une *première récompense*. Dieu lui ouvre miraculeusement la porte de sa prison et l'établit gouverneur de toute l'Égypte. Il lui donne les joies de la famille, comme pour lui faire oublier la famille qu'il n'a plus. (Act. 7. 10.) (E. ?)
42. f) La même famine qui avait été à l'avance l'occasion de l'élévation de Joseph, amène enfin ses frères à ses pieds. Mais, sans se laisser reconnaître, — ils ne l'ont pas vu depuis plus de 20 ans, — il *réclame Benjamin* pour s'assurer des dispositions de ses frères à l'égard de leur cadet. Mais comme il a gardé Siméon en otage, Jacob ne peut se décider à laisser partir le dernier enfant qui lui reste de Rachel. (E. ?)
43. g) Pressé par la famine, Jacob finit cependant par consentir au *départ de Benjamin*, tandis que Juda se porte garant de son retour. Joseph les traite avec une bonté fraternelle, mais sans se laisser reconnaître. (J. ?)
- 44, 45. h) Enfin, après une terrible épreuve, qui lui montre à quel point les dispositions de ses frères ont changé, puisque Juda, qui l'avait vendu, offre de se vendre lui-même pour sauver Benjamin, Joseph *se donne à connaître* et presse ses frères réconciliés d'aller chercher leur père et leurs familles et de s'établir en Égypte. (J.)
- 46-47. 27. i) Avec l'assentiment de son Dieu, Jacob quitte Canaan et s'établit *en Égypte*, tandis que Joseph acquiert d'année en année de nouveaux titres à la reconnaissance de Pharaon. (Act. 7. 11-16.) (S. J. E.)
47. 28-49. j) Avant de mourir, Jacob a encore la joie de bénir les enfants de Joseph et les siens, en leur léguant les promesses divines relatives à la possession de Canaan et à un avenir glorieux. L'esprit prophétique lui fait donner à *Ephraïm*, le cadet, le *droit d'aînesse*, en sorte qu'il peut constater par lui-même que Dieu n'aurait pas eu besoin de sa perfidie pour lui assurer son héritage. (E. S. J.)
50. k) Avant de mourir à son tour, Joseph a encore l'occasion

EXODE

de montrer à ses frères les beaux fruits de sa foi en la Providence de Dieu, et il leur laisse *son cercueil* comme un gage de leur retour dans ce pays de Canaan d'où il les a fait venir. (S. E. J.)

La Genèse donne une révélation progressive du caractère et des attributs de Dieu. On y voit apparaître successivement sa puissance et sa sagesse (1), son amour et sa miséricorde (3), sa justice et sa sainteté (6-9), sa souveraineté (10), sa grâce et sa fidélité (les patriarches). Le meilleur commentaire de ce livre est celui qu'en donne l'Épître aux Hébreux. (11. 2-22.)

EXODE

Comme son nom (= sortie) l'indique, ce livre raconte à la suite de quelles circonstances et par quelle série de miracles les descendants de Jacob, s'étant multipliés d'une façon extraordinaire, quittèrent l'Égypte pour retourner en Canaan. Lors de l'élévation de Joseph, le pouvoir royal était aux mains d'une dynastie asiatique, les rois Hycsos ou bergers; c'est ce qui explique en partie la faveur dont jouirent les frères de Joseph. Cette dynastie ayant été détrônée, il était naturel que la nouvelle dynastie se défiât de cette horde, asiatique aussi, qui pullulait d'une façon inquiétante. De là les mesures d'oppression et de servage qui provoquèrent l'indignation de Moïse et les plaintes de ses compatriotes.

Ces souffrances, Dieu les permettait pour prévenir la fusion de son peuple avec les Égyptiens, et pour entretenir dans les cœurs des enfants d'Israël le désir d'aller en Canaan. C'est ainsi que Whitefield priait: « Si jamais, Seigneur, tu me vois faire mon nid ici-bas, de grâce viens y mettre une épine de ta couronne! »

Lorsque le moment vint où Dieu jugea bon de répondre aux cris de détresse des descendants d'Abraham, le problème qui se posait pour Moïse paraissait insoluble. Accablées par une servitude cruelle et avilissante, ces tribus disloquées manquaient de moyens de s'entendre et de s'organiser, aussi bien que d'énergie et de confiance. Il fallait, non seulement leur fournir le pouvoir de secouer le joug égyptien, mais leur communiquer d'abord le vouloir, ressusciter la

foi au Dieu vivant, qui semblait être morte avec Joseph, la confiance en ses antiques promesses, reconstituer l'idée nationale, faire une nation avec ce qui n'était plus guère qu'un ramassis de malheureux esclaves. Pour une tâche pareille, pas un des miracles racontés par l'Exode n'était superflu. Sans ces miracles, manifestations de la toute-puissance et de la sollicitude de Jéhova, le résultat obtenu serait incompréhensible.

Mais si les miracles suffisaient à la personnalité puissante de Moïse pour faire sortir d'Égypte ses compatriotes, ils ne sauraient encore expliquer la constitution d'Israël comme peuple élu, dépositaire de l'idée religieuse, berceau du prophétisme, et par lui de l'Évangile. Pour qu'il prit conscience de son rôle religieux, il fallait tout un ensemble d'institutions inculquant des habitudes religieuses et déterminant une mentalité religieuse particulière. De là la nécessité de cette législation spéciale, qui nous paraît compliquée, mais qui était admirablement adaptée au but à atteindre : institution du sabbat, du tabernacle, du culte lévitique, et de toute la législation mosaïque, dont le décalogue est à la fois le joyau et le noyau.¹

Ce n'est pas tout. Pour que le peuple pût être en quelque sorte sans distraction à l'école où Dieu le plaçait, il était bon qu'il prolongeât son existence nomade au delà de la durée d'une génération. De là l'utilité de ces quarante années de pérégrinations au désert que raconte le livre des Nombres. (cf. Os. 2. 16, 17. Jér. 2. 2.)

Quant au livre de l'Exode, il est formé de deux grandes parties, résumées l'une et l'autre au chap. 29. 46.

1-15.
21.

PREMIÈRE PARTIE

LA SORTIE D'EGYPTE

(Ps. 105. 24-45 ; 106. 6-12 ; 114.)

1-4.
48.
(S. E. J.)
1, 2

A. — Préliminaires. Vocation de Moïse.

Tandis que les descendants de Jacob souffrent en gémissant sous le joug d'une tyrannique et cruelle oppression, Dieu leur prépare lentement un libérateur, en plaçant d'abord à la cour même de Pharaon le jeune *Moïse*, pour son instruction et son développement. Après une tentative avortée

¹ La critique actuelle n'admet pas que le tabernacle ait existé tel que le décrivent les chap. 25-30 de l'Exode. Mais il est permis de croire que la science n'a point encore dit son dernier mot.

d'émancipation, il doit s'enfuir en Madian, où s'achèvera son éducation. Il y est accueilli par *Reüel*,¹ cheik et sacrificateur d'une tribu madianite, qui lui donne une de ses filles en mariage. Enfin Dieu se révèle à lui comme *Jéhova*, le Dieu vivant est saint, compatissant et tout puissant, qui saura se servir d'un chétif instrument humain pour réveiller la foi de son peuple et contraindre Pharaon à le laisser partir.

3-4. 18.

B. — Moïse rentre en Égypte.

Une maladie soudaine l'arrête en route : l'œuvre qu'il va entreprendre exige une *consécration* nouvelle de tout ce qui est à lui à l'Eternel, le Dieu de l'alliance. *Aaron* le rejoint ; le *peuple* prend confiance ; mais *Pharaon* repousse avec mépris la requête de Moïse et renforce les mesures oppressives sous lesquelles gémit le peuple. En réponse à la détresse de Moïse, l'Eternel lui réitère la révélation de son nom glorieux et ses promesses encourageantes. Généalogie de Moïse et d'Aaron ; leurs relations mutuelles.

4. 19-

7. 7.

(E. J. S.)

4. 19-31,

5. 6-7. 7.

C. — Les neuf premières plaies.

Après un miracle dont les magiciens fournissent la contre-façon, trois premières plaies frappent l'Égypte, d'abord en la personne de son dieu le plus vénéré, puis dans le sol même qui la constitue : le Nil devient *sanglant*, il pullule de *grenouilles*, et une infinité de *moustiques* arrachent enfin aux magiciens l'aveu de leur impuissance : « C'est le doigt d'un Dieu ! »

7. 8-

10.

(S. J.)

7. 8-8.

15.

La résistance obstinée de Pharaon attire trois nouveaux fléaux sur toute l'étendue de son pays, sauf sur le territoire de Gosen, réservé à Israël : des *scarabées*,² qui dévorent les provisions, la *mortalité* ou la peste *du bétail*, et des *ulcères* (ou anthrax) qui atteignent les hommes comme les bêtes.

8. 16-9.

12.

Mais un châtiment pire est l'incapacité où se trouve désormais Pharaon de se repentir : il a « endurci son cœur ; » il faut maintenant qu'il aille jusqu'au bout, et dorénavant c'est « l'Eternel qui lui enduret le cœur. »

¹ *Reüel* (= familier de Dieu) est peut-être un titre plutôt qu'un nom, de même que *Jéthro* (= son excellence) (3. 1.).

² On traduit ordinairement par « mouches venimeuses. » Mais il s'agit plus probablement d'une sorte de petit scarabée, grand destructeur de grains, dont une invasion pouvait bien « dévaster » le pays. (v. 20.) Il convient de se rappeler que les Égyptiens vénéraient le scarabée, emblème de l'immortalité. (*Bible annotée.*)

9. 13-10. Aussi une nouvelle série de trois plaies, plus terribles que les précédentes, fondent-elles du ciel offensé sur Pharaon et son peuple, sans l'amener à capituler; un effroyable orage de *grêle*, suivi au bout de quelques semaines d'une invasion colossale de *sauterelles*, et bientôt d'épaisses et mystérieuses *ténèbres*, qu'un ouragan du désert ne saurait guère expliquer, et qui sont d'autant plus troublantes que le territoire de Gosen est comme toujours (depuis 8. 18) miraculeusement épargné.¹

10-13. 17.
(J. E. S.)

D. — La dixième plaie et la Pâque.

Elle est annoncée d'abord à Pharaon, puis à Israël avec les ordonnances rituelles qui s'y rattachent: l'Eternel va « *passer* » (Pâque = action de passer) pour exterminer tous les *premiers-nés* des Egyptiens, tandis que le sang de l'*agneau* pascal servira de rançon pour ceux des Israélites. Les *pains sans levain* rappelleront le départ précipité du peuple racheté, et la sauce aux *herbes amères*, couleur de briques, rappellera la dure servitude de l'Égypte.

Cette fois, enfin, les malheureux opprimés quittent ce sol longtemps arrosé de leurs larmes. On présume qu'il s'était passé environ cinq mois depuis l'ouverture des hostilités entre Pharaon et Jéhova, ou que la première plaie avait eu lieu en novembre et l'exode vers la fin de mars.

13. 17-15.
21.
(E. S. J.)

E. — Passage de la Mer Rouge.

La détresse du peuple, conduit, protégé et délivré par le Dieu vivant,² est l'occasion de faire éclater la gloire de Jéhova et de révéler son *nom*. A son tour la reconnaissance du peuple éclate en un chant de louanges en l'honneur du Dieu magnifique en sainteté, sans rival et unique.

¹ Aucun de ces phénomènes d'ailleurs n'était absolument nouveau pour les Egyptiens. Mais ils se produisaient maintenant sur l'ordre de Moïse et avec une intensité extraordinaire, tout en ménageant Israël.

² 14. 22 : « les eaux » — c'est-à-dire les lacs Amers au N. et la golfe de Suez au S. — « leur étaient comme une muraille à droite et à gauche ; » on ne pouvait les attaquer de flanc. La Mer Rouge s'allongeait à cette époque plus au N. qu'actuellement.

DEUXIÈME PARTIE

L'ALLIANCE EN VERTU DE LAQUELLE JÉHOVA HABITERA AU MILIEU DE SON PEUPLE

A. — Premières leçons du désert.

15. 22
-40.

15. 22
-18
(J.E.sur-
tout)

Aux difficultés que rencontre le peuple et à ses murmures, Dieu répond en lui donnant des leçons de confiance et de dépendance journalière. Le *sabbat* est institué et inculqué par un miracle régulier et périodique. Sur le conseil de Jéthro, Moïse procède à un commencement d'organisation judiciaire.

Au cours de ces sept semaines, du 14 nisan au 1^{er} jour du 3^{me} mois, de la Pâque à Pentecôte, on peut marquer sept étapes : Mer Rouge, Mara, Elim, désert de Sin, Rephidim, Amalec et Jéthro.

B. — En Sinaï : la loi et l'alliance.

19-
22. 11.
(J.S.)
19, 20.

Dans une scène d'une grandeur et d'une majesté sans égale, le **Décatalogue** est donné au peuple comme contrat d'alliance, avec quelques recommandations préliminaires relatives au culte. Puis deux séries de lois, formées chacune de trois groupes, constituent avec le décatalogue un ensemble de sept chapitres législatifs, renfermant approximativement chacun dix commandements. Les trois groupes de la première série concernent les relations avec le **prochain**, et fixent ses droits, quant à sa **liberté individuelle** (21. 1-11), quant à sa **personne** (12-27) et quant à sa **propriété**. (21. 28-22. 17.) La seconde série établit les droits de **Dieu**, exigeant la protection de certaines personnes, interdisant certaines pratiques païennes (« Vous me serez des hommes saints »), et réclamant les **prémices** et en toutes choses l'équité et la droiture.¹ Le contrat d'alliance se termine par un exposé des conditions. Puis l'alliance est conclue : pour la première fois un autel de douze pierres sert de point de rencontre entre l'Éternel et son peuple,² lecture est faite du traité d'alliance (ou « livre de

21-22.
17.

22. 18-
23. 19.

23.
20-33.
24. 1-11

¹ 23. 19 (= 34. 26) donne une recommandation qui se retrouve Deut. 14. 21, et qui semble destinée à combattre un usage propre à étouffer la sensibilité ou à développer la brutalité.

² 12 = 3 × 4. Tout en étant une allusion aux douze tribus, ce chiffre désigne symboliquement l'alliance de Dieu (= 3) et de l'humanité (= 4). Voir l'Introduction à l'Apocalypse, p. 66 et 90.

l'alliance »), et son acceptation est scellée d'une aspersion de sang et d'un repas sacré.

24.12-31
(sur-tout S.)

C. — Le tabernacle, symbole de la présence constante de Jéhova au milieu de son peuple.

La présence du Dieu saint doit sanctifier le peuple, et d'abord lui apprendre qu'il est souillé et qu'il appartient à un Dieu qui a en horreur le péché. La description du tabernacle, sa structure, les rites du culte, le sacerdoce, tout l'ensemble et la plupart des détails qui remplissent ces chapitres sont destinés à inculquer au peuple cette grande et double leçon : Jéhova hait le péché qui perd l'homme, mais il veut sauver le pécheur en l'attirant à lui. Aussi peut-on voir partout des types de Christ.

25.

La description commence par *l'arche*, admirable symbole de la conscience ; elle est placée au cœur même du sanctuaire, elle renferme la loi, et elle est recouverte du propitiatoire. (Héb. 9. 1-14.) Dans le lieu saint, la *table* des pains de proposition parle de communion avec Dieu (Jn. 6. 51, 56) et le *candélabre* préfigure la clarté qui inonde un cœur où Christ répand son Esprit. (Jn. 8. 12.)

Quant aux conditions de la communion avec Dieu, résumées dans l'esprit d'adoration et de consécration constamment entretenu et renouvelé, elles étaient figurées par *l'autel* de bois doré décrit seulement au chap. 30.

26.

La *tente* était formée d'une charpente en bois d'acacia recouverte de quatre tentures différentes ; la plus précieuse, la tente proprement dite, était un tapis brodé d'un travail extrêmement raffiné, aux couleurs symboliques, orné de chérubins, les êtres les plus dignes de se tenir sans cesse en présence de Dieu. Elle était protégée premièrement par une couverture de drap imperméable, puis par des peaux de béliers, et enfin par des peaux de dauphins (communs dans la Mer Rouge).

27.

On n'entrerait dans le sanctuaire qu'en passant à *l'autel*, séparé déjà du monde par le *parvis*. Mais là règnent encore alternativement le jour et la nuit comme dans le monde, tandis qu'une clarté céleste illumine perpétuellement le sanctuaire. (20, 21.)

28-30.

Aaron et ses fils ayant été mentionnés à cette occasion, ici intervient la description de tout ce qui les concerne. Chaque pièce du *vêtement* du souverain sacrificateur symbolise quelqu'un des caractères du parfait et divin sacrifice.

teur, et spécialement sa sollicitude pour son peuple. Le mystérieux objet appelé « *urim et thummim* » (= lumières et perfections) rappelle au croyant que le Saint-Esprit peut le conduire dans toute la vérité, tandis que les clochettes et les grenades du bas de la robe parlent du double témoignage qu'à l'exemple de Jésus doit rendre chacun des siens, en paroles et en œuvres, la profession et les fruits. Le service ordinaire des sacrificateurs est aussi sommairement indiqué : holocauste perpétuel, offrande du parfum, matin et soir, sur le petit autel doré du lieu saint, dont la description est donnée ici ; puis l'impôt du sanctuaire, la cuve d'airain, l'huile de l'onction et le parfum sacré. Enfin, après avoir désigné les principaux artistes et artisans chargés de la direction des travaux, Moïse transmet au peuple un solennel avertissement relatif au sabbat, qu'on aurait été tenté de violer pendant la confection du tabernacle. Dieu tient plus encore à ce « signe » de l'alliance qu'au prompt achèvement du monument visible de l'alliance.

29

30.
31.

D. — Le veau d'or¹.

La plus grave faute du peuple est l'occasion du plus grand triomphe de Moïse, qui obtient, avec le pardon de Jéhova, une révélation nouvelle de son nom (ou de son caractère) et un renouvellement de l'alliance brisée par le peuple. Aussi le visage du prophète porte-t-il un reflet de la gloire de Dieu.

32-34.
(surtout J.).

E. — Construction du tabernacle.

Après une répétition de la recommandation relative au sabbat, les offrandes affluent, *Bethsaléel* et *Oholiab* sont publiquement désignés et procèdent à la confection des différentes pièces du tabernacle. Elles ne sont plus mentionnées dans le même ordre : le contenant précède le contenu ; puis viennent les comptes, enfin les vêtements sacrés. Dix mois après l'arrivée au Sinaï le tabernacle est achevé, et l'Eternel en prend aussitôt possession.

35-40.
(S.).

Ainsi Israël a changé de maître. De la dégradante oppression sous laquelle il a longtemps gémi, il a passé au service libre et joyeux de Jéhova, le Dieu vivant et saint, qui consent à partager sa vie nomade jusqu'au moment où il l'introduira dans le beau pays qu'il lui destine. (cf. Act. 26. 18.)

¹ Le choix d'un veau ou jeune taureau pour représenter le Dieu qui crée et entretient la vie était peut-être inspiré par les souvenirs de l'Égypte.

LÉVITIQUE

L'alliance étant définitivement conclue entre Jéhova et Israël, comment se maintiendra-t-elle ? Qu'est-ce qu'implique pour Israël le fait d'être le peuple de Jéhova ? Quelles obligations renferme ce mot : « *Vous me serez saints ?* » C'est à quoi répond le Lévitique (spécialement destiné à la tribu de Lévi, ou plus exactement à la famille d'Aaron), auquel on pourrait donner comme épigraphe le passage 20. 26. Des relations toutes nouvelles existent entre Israël et son Dieu : sur quelles bases sont-elles établies ? Le fait qui domine toutes ces prescriptions est la sainteté de Jéhova. Elle exige celle du peuple. Mais celui-ci est souillé. De là la nécessité de toutes les prescriptions que renferme ce livre, dont l'Épître aux Hébreux fournit fréquemment un précieux commentaire.

Le Lévitique (tout entier tiré de S.) peut se diviser en trois parties de neuf chapitres chacune :

- | | |
|------------------|---|
| 1-9. | 1 ^{re} partie : La <i>communion avec Dieu</i> ;
Deux conditions sont nécessaires à sa réalisation : |
| 10-18,
19-27. | 2 ^{me} partie : <i>séparation</i> d'avec le mal, et
3 ^{me} " <i>consécration</i> à Dieu. |

PREMIÈRE PARTIE

1-9. COMMUNION AVEC JÉHOVA. SACRIFICES
ET SACRIFICATEURS

Résumé : 7. 37. Pensée dominante : 10. 3.

1-5. A. — Les différentes sortes de sacrifices.

1. L'*holocauste* (= « entièrement brûlé ») représente le don que le croyant fait de sa propre personne à Dieu pour lui être agréable ¹. (Rom. 12. 1.) On peut offrir indistinctement

¹ 1. 3, litt. : « de façon à être agréé. » (cf. 19. 5.) (La traduction d'Osterwald : « de son bon gré » n'est pas exacte.)

du gros ou du menu bétail, ou même un oiseau ; il sera toujours agréé, pourvu qu'il soit donné tout entier. (1 Cor. 8. 12.)

L'oblation non sanglante de fleur de farine peut de même être offerte de diverses façons, cuite ou non, pétrie avec de l'huile ou seulement arrosée d'huile, etc., pourvu qu'on n'y mette point de levain, symbole de la corruption, mais de l'encens et du sel. Cette oblation représente l'offrande que le croyant fait à Dieu de son activité et en général de sa vie, la fleur de farine symbolisant en même temps le caractère « doux et humble de cœur, » avec l'onction d'En-Haut (l'huile), la bonne odeur de Christ (l'encens) et l'esprit de renoncement (le sel, Mc. 9. 49, 50.)

Le sacrifice d'actions de grâces (litt: « de paix ») exprime le bonheur reconnaissant du croyant qui jouit de la paix de Dieu et de sa communion : il mange à sa table, pour ainsi dire.

Le sacrifice d'expiation et le sacrifice de culpabilité ou de réparation donnent tous deux essor au besoin de pardon et de justification. Le premier est le type de Christ mourant pour le pécheur : la victime varie, non selon la nature ou la gravité de la faute, mais selon le rang ou l'importance du coupable ; l'aspersion du sang lui obtient son pardon. Le second² est le type de Christ mourant pour les péchés : la victime est invariablement un bœuf ; le caractère du pécheur peut varier, selon ses inclinations naturelles ou l'éducation qu'il a reçue, sa responsabilité est plus ou moins grande, sa chute plus ou moins grave, mais, dans son essence, le péché est toujours de même nature, et la loi violée exige toujours une réparation identique.

B. — Prescriptions concernant plus spécialement les sacrificateurs.

Il s'agit de règles minutieuses destinées à prévenir toute profanation des choses saintes et montrant qu'aux privilèges des sacrificateurs correspondent des responsabilités équivalentes. L'onction confère certains droits (7. 35), mais impose aussi des devoirs.

¹ Dans Osterv. : 4-6. 7.

² 5. 1-13 se rapporte encore aux sacrifices d'expiation. Aux v. 6 et 7, il faut traduire : « il offrira à l'Eternel, comme preuve de sa culpabilité... »

³ Dans Osterv. : 5. 14-6. 7.

⁴ Dans Osterv. : 6. 8-7.

8, 9.

C. — Installation des sacrificateurs.

Une semaine de fête, débutant et s'achevant par un cérémonial compliqué, dont chaque détail a une signification et une valeur qu'il vaut la peine d'étudier de près. Comme couronnement, et, comme preuve de l'acceptation de Dieu, « la gloire de l'Eternel apparut à tout le peuple » au moment où Moïse et Aaron « bénirent le peuple, » et « un feu sortit de devant l'Eternel pour consumer l'holocauste. »

DEUXIÈME PARTIE

10-18.

PURETÉ ou SÉPARATION D'AVEC LE MAL

Textes centraux : 15. 31 ; 18. 24.

La fin de la première partie a montré que la communion avec Dieu était réalisable, que Dieu s'y prêtait volontiers ; la joie déborde, et le peuple adore.

Mais plus le privilège est grand, plus la responsabilité est lourde. Si la *grâce* de Dieu atteint jusqu'aux cieux, sa *fidélité* s'élève jusqu'aux nues. (Ps. 36. 6.) Il accueille le pécheur, mais il a les yeux trop purs pour supporter la vue du mal. (Hab. 1. 13.) C'est ce qu'annonce ou rappelle le tragique événement raconté au début de la deuxième partie, dont il forme en quelque sorte le texte en même temps qu'il contraste étrangement avec la fin de la première : Point de « feu étranger ! » point de mélange du monde et du ciel ! (Jn. 3. 6. Rom. 8. 5-16. Gal. 5. 16-25 ; 2. 20. Hébr. 12. 14-29.)

10. 1-7.

Aux droits que confère l'onction correspondent de solennels devoirs, une responsabilité proportionnelle. Aux sacrificateurs d'instruire le peuple par l'exemple et par la parole. Il s'agit de lui inculquer par tous les moyens la grande loi de la *pureté* : la *séparation* d'avec toute souillure. Telle est la principale raison des multiples et minutieuses prescriptions qui remplissent cette deuxième partie du livre : la distinction, fort intéressante aussi au point de vue hygiénique, entre animaux purs et impurs¹ ; les ordonnances relatives aux mères, et surtout les règles à suivre en cas de lèpre et de maladies ou d'accidents en rapport avec la pudeur, la

11.

¹ 11. 5. Les versions usuelles mentionnent le *lapin*, tandis que Lausanne dit : le *daman*, (d'autres : le *shaphan*) espèce de gros rat qui habite les rochers (Prov. 30. 26), et la *Bible annotée*, après Gesenius, la *gerboise*.

lèpre étant évidemment regardée comme l'emblème le plus saisissant de la souillure morale. Mais le point culminant de cette partie et du livre tout entier est la description du cérémonial solennel de la grande journée annuelle dite des expiations (le 10 Tisri), dans laquelle le sang d'un bouc expiatoire était porté par le souverain sacrificateur jusque sur le propitiatoire qui recouvrait l'arche, tandis qu'un autre bouc était censé remporter au désert « à Azazel,¹ » c'est-à-dire sans doute à Satan lui-même, l'auteur du mal, les péchés dont il avait réussi à rendre Israël coupable. Cette double cérémonie était bien propre à donner à l'Israélite pieux l'assurance que Dieu jetait loin de lui sa souillure et lui pardonnait.

Le chapitre suivant est une sorte d'appendice ajouté à ce chapitre central pour mettre en relief la valeur du sang et donner ainsi l'explication du rôle qu'il joue dans cette grande journée et en général dans les rites institués par la loi.

Enfin, cette deuxième partie se termine par une série de recommandations tendant à distinguer fortement Israël des païens : « Vous ne suivrez point leurs usages ; vous écouterez mes ordonnances... L'homme qui les mettra en pratique vivra par elles. [C'est] moi, Jéhova, [qui le dis. »]

TROISIÈME PARTIE

SAINTETÉ ou CONSÉCRATION A DIEU

Textes centraux : 20. 7, 8, 26.

La rupture avec le mal (2^{me} partie) n'est que la condition négative de la communion avec Dieu (1^{re} partie) ; il faut y ajouter le don de soi-même à Dieu (3^{me} partie). Se convertir, c'est tourner le dos au péché en s'offrant à Dieu en sacrifice vivant. (cf. 1 Th. 1. 10.) Être saint, ce n'est pas seulement être moral, c'est encore être mis à part pour Dieu, se considérer comme la propriété de Dieu. Tel est le thème de la

¹ Le mot Azazel vient probablement d'une racine qui signifie « renvoyer, séparer, détourner, » de là l'expression bouc émissaire. Mais la préposition pour montre que ce nom désigne plutôt celui à qui le bouc est envoyé. Aujourd'hui encore, en arabe, ce nom désigne un mauvais esprit. (cf. Luc. 11. 24. Es. 13. 21 : les boucs, litt : les velus, probablement les esprits impurs.)

LES NOMBRES

- troisième partie du Lévitique, la pensée qui inspire les prescriptions et les ordonnances fort diverses qui s'y succèdent parfois sans liaison apparente.
- 19,20. A. — Ainsi les deux chapitres du début montrent comment être saint implique la consécration de la vie entière à Dieu, du corps et de l'âme, des relations d'homme à homme, d'enfants à parents, de riches à pauvres, de citoyen à étranger : « tu aimeras ton prochain comme toi-même, » et « vous aimerez l'étranger comme vous-mêmes. »
- 19,18,34. B. — Puis viennent deux chapitres exposant les conséquences du même principe appliqué à plus forte raison au sacrificeur, — « l'huile d'onction de son Dieu étant sur lui un diadème, — » et d'une façon plus générale aux sacrifices.
- 21,22. C. — Au chapitre 16 de la seconde partie correspondent ici les chapitres 23-25, ajoutant au jour des expiations toutes les « fêtes de Jéhova. » du sabbat à l'année du jubilé, toutes destinées à rappeler à Israël qu'il était le peuple de l'Eternel. Au milieu s'entremêle, comme ayant une signification analogue, le fragment relatif à l'entretien du candélabre et des pains de proposition, ainsi que le récit du châtiment d'un blasphémateur.
- 22,17-33. D. — Comme conclusion, le chap. 26 montre d'une façon saisissante et le privilège immense et la solennelle responsabilité du peuple qu'unit à Dieu une sainte alliance.
- 23-25. E. — Quant au dernier chapitre, c'est un appendice (voir 26. 46) relatif aux vœux, mais un appendice qui est bien à sa place dans cette partie du livre qui montre ce que c'est que d'être « saint à Jéhova. »

LES NOMBRES

Le livre dit des Nombres, parce qu'il raconte les deux dénombrements d'Israël, pourrait s'appeler avec plus de raison les annales du pèlerinage ; car il nous permet de nous faire quelque idée des allées et venues du peuple errant pendant trente-huit ans dans le désert et de l'éducation que Dieu lui donna par les vicissitudes

mêmes de cette existence : à la suite de quelle faute cette vie nomade s'est prolongée pareillement, — car elle n'était pas primitivement voulue de Dieu ; — à quoi elle a servi cependant, et à quoi elle a abouti ; comment la longue épreuve a opéré le triage du peuple et a fait éclater la patience de Dieu, sa puissance et sa bonté, sa grandeur et sa magnanimité, sa grâce et sa fidélité. (Es. 63. 7-10, 14. Néh. 9. 19-21. Deut. 1. 31 ; 8. 5, 15, 16 ; 29. 5-8 ; 32. 9-14 ; Ez. 20. 13-22.) Aussi ce livre ne renferme-t-il pas uniquement des récits, mais aussi des lois et des ordonnances rituelles. On l'appelle fréquemment en hébreu « dans le désert » (un des premiers mots du livre), et ce nom en donne bien la caractéristique générale : dans le désert, non seulement loin des autres humains, mais fréquemment loin de Dieu, dans les lieux arides et désolés qu'affectionnent les démons (p. 27, note.) Texte central : 14. 34. Les Ps. 78 et 106 complètent l'idée que l'on doit se faire des dispositions du peuple au cours de ce long pèlerinage. (cf. Am. 5. 25.)

Ce livre se divise comme le précédent en trois parties, racontant d'abord les derniers préparatifs du départ du Sinaï, puis quelques-uns des incidents qui ont marqué les trente-huit années du désert, enfin les dernières dispositions prises par Moïse pour préparer l'entrée en Canaan. Il est formé surtout du document S, avec quelques emprunts à J et à E.

PREMIÈRE PARTIE

PRÉPARATIFS DE DÉPART

1-10.
10.

Sur l'ordre de l'Eternel, Moïse procède d'abord à un *recensement* général des douze tribus guerrières et de la tribu sacerdotale, mais avec cette restriction que, dans le peuple de Dieu, — et il en est toujours ainsi, — l'on ne peut compter que les hommes capables d'aller à la guerre ou d'accomplir quelque service, les « mâles » valides et armés. (cf. Eph. 6. 10-17 ; 2 Tim. 2. 3.)

1-4.

Puis viennent une série de *règles à observer* pour maintenir les fils d'Israël dans un état moral et spirituel tel que Dieu puisse habiter au milieu d'eux. Le vœu de *naziréat*, en particulier, a ceci de remarquable qu'il n'a rien d'obligatoire, sinon le cérémonial auquel est astreint celui qui librement se lie de cette façon. Mais il est réglé de telle sorte qu'il

5, 6.

montre bien le caractère sacré d'une promesse faite à Dieu, en même temps qu'il donne à entendre qu'une grande bénédiction est cachée dans le fait de se consacrer à Dieu.

6. 22-27. Toutefois ce n'est pas aux nazaréens seulement, c'est à tous les enfants d'Israël que s'adresse la formule, toujours admirablement riche dans sa simplicité, selon laquelle, de siècle en siècle, on bénit de la part du Dieu qui aime à bénir. Elle est donnée ici sans doute comme devant être et ayant été en effet employée pour la première fois au moment du départ du Sinaï. C'était le premier départ accompli conformément aux instructions détaillées au chap. 2, c'est-à-dire par la nation organisée et « sous la loi, » et non plus par la horde nomade sortie d'Égypte un an auparavant.

7. C'est encore parmi les préparatifs de ce départ que se range la description, d'une monotonie voulue, des douze offrandes présentées par les douze chefs de tribus. Les six chariots serviront au transport des principales pièces du tabernacle, et les sacrifices sanglants seront l'occasion de joyeux festins avant de reprendre la vie errante des nomades.

7. 89-8. 4. Bien que le tabernacle ne fût dressé que pour sept semaines, (cf. Ex. 40. 1, et Nomb. 10. 11.) les brèves notices qui terminent le chap. 7 et commencent le chap. 8 montrent qu'il n'était pas dressé pour rien : Moïse y rencontrait Dieu, et les lampes saintes l'éclairaient. (cf. Ex. 25. 37.)

8-10. 10. Les *Lévites* sont mis solennellement à part pour leurs fonctions de serviteurs des sacrificateurs ; la *Pâque* est célébrée à la date voulue, sauf par ceux qu'une souillure légale oblige à retarder cette célébration ; enfin les instructions nécessaires sont données pour que chacun comprenne les *signaux* donnés soit par la nuée divine soit par les trompettes d'argent.

10. 10-21.

DEUXIÈME PARTIE

DU SINAÏ A LA FRONTIÈRE DE MOAB ou TRENTE-HUIT ANS AU DÉSERT

10. 10-12.

A. — Du Sinaï à Kadès.

Le signal du départ donné, les kéhatites désignés pour porter l'arche s'emparent de leur précieux fardeau et s'avan-

cent, sous la direction et la protection de la nuée¹, à trois journées de marche vers le N., tandis que toute la nation s'ébranle dans l'ordre indiqué au chap. 2, accompagnée probablement du beau-frère de Moïse, qui pouvait rendre de précieux services par la connaissance qu'il avait du désert et de ses ressources, ainsi que des dialectes usités dans les tribus plus ou moins nomades de la région.

Du Sinaï à Kadès, trois noms marquent trois étapes et sont comme trois monuments de la perversité du peuple et de la patiente bonté de son Dieu : *Tabééra* (embrasement), *Kibroth-Hattaava*,² (les sépulcres de la convoitise) et *Hatséroth*, où Moïse a l'occasion de faire preuve d'une magnanimité peu commune, en n'ouvrant la bouche que pour intercéder en faveur de sa sœur justement frappée de lèpre.

11, 12.

B. — A Kadès : les espions.

13, 14.

Arrivé à Kadès, ou Kadès-Barnéa, aux confins des déserts de Tsine et de Paran, à onze journées de marche du Sinaï (Deut. 1. 2.), le peuple était presque aux portes de Canaan : cent vingt kilomètres environ seulement le séparaient d'Hébron, la ville des sépulcres d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Dans la demande qu'il adresse à Moïse d'envoyer des hommes en tournée d'exploration (Deut. 1. 22), le prophète reconnaît une indication de la volonté de Dieu lui-même, et il accède volontiers à ce désir. Les douze tribus guerrières fournissent douze explorateurs, qui s'en vont probablement deux par deux et parcourent tout le pays jusqu'au Liban.³ Si favorable que soit leur rapport quant aux riches produits du sol, ils sont pour la plupart tellement épouvantés par l'aspect belliqueux des diverses tribus cananéennes qu'ils parviennent à communiquer leur terreur au peuple entier, en dépit des paroles pleines d'une foi virile de Caleb et de Josué. Tous les miracles dont Israël a été témoin et qui l'ont amené jusque-

¹ 10. 34. C'est des porteurs qu'il s'agit dans ce passage, et non du peuple entier comme dans le v. précédent.

² 11. 4 : « Qui nous donnera de la viande ? » Le peuple possédait de grands troupeaux. Mais il fallait les ménager en vue de l'établissement en Canaan, et ils n'auraient pu nourrir de viande plusieurs semaines toute cette multitude.

³ 13. 21. Beheh devint une ville lévitique de la tribu d'Aser, à l'extrémité N. du pays. Mais elle resta toujours plus ou moins aux mains de ses anciens habitants, (Jos. 19. 28 ; 21. 31. Jng. 1. 31 ; 18. 28 ; 2. Sam. 10. 6, 8.) A propos des trois puissants chefs mentionnés au v. suivant, voir Jos. 15. 14.

là semblent oubliés. Aussi l'attitude de Moïse, intercédant pour ce peuple ingrat, incrédule et rebelle, touche-t-elle au sublime. Il ne peut rien alléguer en sa faveur et ne peut faire valoir que cet unique argument : la gloire de Dieu lui-même est engagée à ce qu'il achève ce qu'il a commencé. Et Dieu pardonne. Seuls les dix espions dont le rapport pusillanime a entraîné le peuple dans la rébellion sont frappés de mort sur-le-champ. Mais le peuple entier sera châtié ; il lui sera fait selon son incrédulité : l'entrée en Canaan sera refusée à tous ceux qui, étant majeurs, ont déclaré n'y pouvoir entrer. Leurs enfants seuls jouiront de ce bon pays.

Quarante ans au désert ! A l'ouïe de cette terrible sentence, le peuple veut tenter l'impossible pour y échapper. Mais il faut qu'il apprenne ce que c'est que d'être privé de la présence de son Dieu (14. 34.), que s'il peut tout avec l'Éternel, il ne peut rien sans Lui.

15. C. — Adjonctions à la loi.

Comme pour affirmer à nouveau que, malgré sa faute, le peuple finira par être installé en Canaan, un court appendice donne ici cinq *prescriptions rituelles ou pénales* pour le temps où le peuple habitera son pays : sur l'oblation qui doit accompagner les sacrifices sanglants, sur les prémices de la moisson, sur l'expiation des péchés involontaires ou non prémédités, sur le sabbat, et enfin sur l'usage de porter aux quatre coins de la tunique des glands bleu foncé, non comme parure, mais comme mémorial, rappelant à tout Israélite qu'il fait partie du peuple de Jéhova, qu'il n'est donc point son propre maître.

16-19 D. — Révolte de Coré, Dathan et Abiram, et le droit de l'onction.

Rien dans ce récit ne précise à quel moment se passe cette scène terrifiante. Il semble probable que c'est encore dans les débuts des trente-huit années de pèlerinage au désert. Un lévite, Coré, descendant de Kehath comme Aaron et Moïse, entend revendiquer pour toute sa tribu les droits et privilèges réservés à Aaron. A lui seul, il n'aurait pu faire grand' chose, n'étant pas soutenu par ceux qui lui tenaient de près. Mais il réussit à entraîner dans sa révolte 250 Israélites, et à leur tête trois Rubénites, Dathan, Abiram et On, en les soulevant à leur tour contre l'autorité de Moïse, qu'ils font passer pour une sorte d'usurpateur.

Mais Dieu se charge de la défense de ses serviteurs et met promptement fin à toute contestation : le sol entr'ouvert englutit les meneurs, un feu consume les autres rebelles, et enfin une redoutable plaie entame le reste du peuple, qui reprochait à Moïse et à Aaron leur sévérité. Après quoi la *verge d'Aaron*, en se couvrant miraculeusement de fleurs et de fruits, confirme le choix divin du souverain sacrificateur ; et à ce propos les prérogatives respectives de la famille d'Aaron et du reste des Lévites sont stipulées à nouveau et précisées. On peut encore adjoindre à ce morceau concernant les droits de l'onction le chapitre relatif à l'*eau de purification*, préparée au moyen de la cendre d'une jeune vache couleur de sang. (cf. Hébr. 9. 13.)

E. — Mort de Marie et d'Aaron. — Premières conquêtes. 20, 21.

Passant par-dessus les trente-huit années au désert, ces chapitres racontent les incidents et événements qui en ont marqué les dernières étapes, et en particulier la raison pour laquelle ni Aaron ni Moïse ne purent pénétrer en Canaan. Le peuple se retrouve à Kadès, à l'endroit même où avait été prononcé l'arrêt qui l'avait condamné à errer si longtemps dans le désert. L'eau manque ; le peuple murmure ; ses chefs, plongés dans le deuil par la mort de leur sœur, cèdent à un mouvement d'orgueilleuse impatience, au lieu de sanctifier l'Eternel aux yeux du peuple,¹ et Moïse frappe à deux reprises le rocher à qui il devait simplement enjoindre de donner de l'eau.

Edom refusant le passage à travers son territoire, Israël est obligé de redescendre vers le sud. Toutefois il s'avance encore auparavant vers le N.-E. jusqu'à la montagne de Hor, d'où, avant de mourir, Aaron peut apercevoir peut-être quelque chose au moins de ce bon pays vers lequel tendaient toutes les espérances et toutes les aspirations du peuple.

Puis, après que *Horma* (= destruction absolue) eut marqué la première victoire remportée par Israël sur un peuple cananéen, l'immense caravane fit le tour du pays d'Edom, par un long circuit qui la ramena jusque sur la rive de la Mer Rouge. Ici se place l'admirable leçon de foi donnée par le *serpent d'airain*, type merveilleux de la croix. (Jn. 3. 14.)

¹ 27. 14 : « Vous ne m'avez pas sanctifié » = vous ne m'avez pas respectueusement laissé prendre la place et le rôle qui me conviennent, vous avez usurpé ma place, en disant : « Vous ferons-nous sortir de l'eau...? »

Déjà l'on atteint les frontières N. de Moab,¹ et, à la suite des brillantes et célèbres victoires sur Sihon et Og, les rois audacieux des Amorcéens et de Basan, toute la rive gauche du Jourdain tombe au pouvoir d'Israël, sauf le pays de Moab.

22-36

TROISIÈME PARTIE

DANS LES PLAINES DE MOAB

22-25. A. — Balaam.

Epouvanté par la défaite successive de ses puissants voisins, le roi de Moab, Balak, imagine d'employer la sorcellerie contre cette nation qui balaie tout devant elle. Il fait chercher au loin² une sorte de sorcier-prophète d'une grande réputation, Balaam, personnage mystérieux chez qui la connaissance du vrai Dieu s'allie étrangement aux pratiques de la sorcellerie et au culte de la richesse. Il parvient à vaincre ses scrupules et à le faire venir, mais non pas à lui faire prononcer les malédictions désirées. Il se trouve au contraire que les oracles extrêmement remarquables du devin dévoilent les merveilleux plans de Dieu à l'égard du peuple élu et bien-aimé. Mais, vexé de n'avoir pu gagner le salaire espéré, Balaam prend sa revanche en donnant un conseil perfide, qui, sans le zèle d'un Phinées, aurait équivalu à une malédiction. (Voir Mich. 6. 5. 2 Pi. 2. 15, 16. Jud. 11. 1 Cor. 10. 8.)

26-36. B. — Dernières dispositions en vue de l'entrée en Canaan :

26. a) Un nouveau *dénombrement* fait en vue du partage du pays, et montrant que, si, au cours de ces 38 années, certaines tribus se sont accrues (Juda, Issachar, Zabulon, Manassé surtout, etc.), d'autres ont diminué (Siméon surtout, Ephraïm, etc.), en sorte que le total général a peu varié ;

27. 1-11. b) une loi établissant les *droits d'héritage des filles* ;

¹ Le pays de Moab, à l'E. de la moitié méridionale de la Mer Morte, ne devait pas faire partie de la terre sainte. Les v. 21. 13-15, et en particulier la citation tronquée du *Livre des Guerres de Jéhova*, sont surtout destinés à établir une distinction bien marquée entre le territoire de Moab et celui des Amorcéens. Le v. 18, relatif à Béer (= puits), semble faire allusion aux propriétés hydrométriques fort curieuses de certains bois, qu'on emploie aujourd'hui encore pour découvrir les sources souterraines.

² Sur les bords de l'Enphrate, d'après le v. 5 (le fleuve). Pethor ou Pitrou était en effet situé sur un affluent occidental de l'Enphrate supérieur.

c) la transmission de l'autorité suprême à <i>Josué</i> ;	27.12-23.
d) des <i>prescriptions rituelles</i> , qui sont à leur place au moment où va recommencer la vie sédentaire et agricole ;	28, 29.
e) le code relatif aux <i>vœux</i> , fixant entre autres le degré d'indépendance et de responsabilité de la femme ;	30.
f) la <i>vengeance de l'Eternel</i> à l'égard de <i>Madian</i> et de <i>Balaam</i> , exécutée par 12000 guerriers israélites ;	31.
g) l'établissement de <i>deux tribus et demie</i> sur la rive orientale du Jourdain ; ¹	32.
h) la liste sommaire des <i>quarante étapes</i> du long pèlerinage ;	33. 1-49.
i) quelques <i>ordonnances</i> et recommandations relatives à la prise de possession et au partage de Canaan, notamment (35) en faveur des lévites, des meurtriers par accident (villes de refuge) et des pères de famille sans héritiers mâles.	33.50-36

L'impression d'ensemble donnée par ce livre n'est-elle pas admirablement exprimée par ce Psaume qui ne voit qu'une seule raison à tout ce qu'exécute l'Eternel, *sa grâce* qui dure éternellement ? (Ps. 136.)

DEUTÉRONOME

Le dernier livre du Pentateuque se distingue des précédents en particulier en ce qu'il ne renferme, à part quelques courts fragments historiques, que des discours de Moïse, les dernières exhortations du grand prophète et législateur. De là un cachet tout particulier de solennité, en même temps qu'un souffle à la fois de grandeur et de bienveillance, de sévérité et de douceur, de sérieux et de bonté qui en pénètre chaque page. C'est un mourant qui fait ses adieux, mais un mourant encore plein de vie. Il parle bien en législateur, mais surtout en prophète, et cette répétition de la loi (Deutéronome=deuxième loi) a bien moins la forme d'un code que d'une exhortation, dans laquelle le grand vieillard s'ap-

¹ 32. 23 b ; il convient de corriger ici la version de Segond, et de traduire, avec Ost. et Lausanne : « et sachez que votre péché vous trouvera » (et non pas : « sentez votre péché quand il vous atteindra »).

plique à faire sentir à son peuple la valeur infinie de cette loi et sa vraie signification, son importance et son inspiration.¹

On peut diviser le livre en trois parties qui se suivent et s'enchaînent logiquement: le *but* de la loi, le *contenu* de la loi, et le *fruit* de la loi.

1-11.

PREMIÈRE PARTIE

LA LOI. — SON POURQUOI.

A. — Avant de mentionner la loi, Moïse rappelle sommairement quelques-uns des incidents du long pèlerinage du désert en montrant partout la main fidèle et puissante de l'Eternel dirigeant et protégeant son peuple, combattant pour lui, et établissant ainsi son droit à une confiance et à une obéissance filiales. Il ne veut que le bonheur des siens : « Observe donc ses commandements, afin d'être heureux... » Tel est le dernier mot de ce premier discours et de toutes les dispensations providentielles que Moïse rappelle à son peuple.

1-4, 40².

B. — Quelle est cette loi divine ? Moïse ici redonne le *décatalogue* en rappelant dans quelles circonstances Dieu l'a fait entendre à Israël et en insistant encore sur son désir de voir son peuple heureux. Ce que Dieu a voulu et veut toujours, c'est gagner le cœur de l'homme. « Tu aimeras l'Eternel, ton Dieu, de tout ton cœur... » Israël est donc exhorté à ne jamais oublier tout ce que l'Eternel a fait pour lui, de quelle tendre sollicitude il l'a entouré, et cela gratuitement, par pure bonté, sans que ce peuple ingrat et rebelle eût rien fait pour mériter ces bienfaits. Bien au

4. 44³
-11.

6. 5.

¹ Il va sans dire que le chap. 34 n'a pas été écrit par Moïse. Mais, bien que la critique suppose que le livre tout entier date du temps de Josias ou de Jérémie, ou tout au plus de Josaphat (on le rapproche de 2 Chr. 17. 7, et 19. 4-11), il n'existe pas de raisons suffisantes pour affirmer que ces discours d'une si haute inspiration aient été faussement attribués à Moïse. La rédaction définitive du livre tel que nous l'avons, composé entièrement de D, sauf quelques passages où l'on croit reconnaître tantôt J. tantôt S. (entre autres 34. 1-9), peut être attribuée aux écoles de prophètes.

² Il faut probablement placer 1, 2 comme une parenthèse après 1, 19. On ignore comment ce verset a été déplacé.

³ Les v. 41-44 sont un appendice racontant l'exécution de l'ordre donné par l'Eternel et mentionné Nomb. 35. 9-34.

contraire, il a constamment mis à l'épreuve la patience de Dieu par ses rébellions : « Vous avez été rebelles contre l'Éternel depuis que je vous connais. » Mais Dieu a eu égard à l'intercession de son serviteur ; il a épargné son peuple, et il va l'introduire dans le bon pays promis. Qu'Israël réponde à tant de bienfaits par un amour inaltérable : « Vous circoncierez donc votre cœur, » ordonne le grand législateur, montrant ainsi la signification profonde et spirituelle des prescriptions légales. Et Moïse conclut ce grand discours par une mise en demeure pressante de ne pas traiter à la légère son exhortation : « Voici je mets aujourd'hui devant vous la bénédiction et la malédiction... »

C'est dans ce discours que Jésus a puisé les armées dont il s'est servi pour repousser la triple attaque de Satan au désert. (Matth. 4. 1-11.)

DEUXIÈME PARTIE

LES LOIS, ou les parties diverses dont se compose LA LOI.

A. — Lois religieuses.

Tandis que les habitants païens de Canaan avaient autant de dieux que de villes, Israël ne doit connaître et adorer que Jéhova. A cette unité de culte doit correspondre un sanctuaire unique. Aussi l'énumération des devoirs imposés au peuple dans les circonstances nouvelles où il va se trouver commence-t-elle par la recommandation de détruire tous les hauts-lieux et de n'avoir qu'un centre religieux. A tout prix, il faut prévenir tout ce qui pourrait porter atteinte au monothéisme.

Après ces recommandations adressées à l'ensemble du peuple considéré comme la nation sainte, viennent les ordonnances relatives à la sainteté individuelle : règles concernant l'alimentation, les dîmes¹, l'année de relâche, la consécration des premiers-nés, les fêtes, tout autant d'observances qui

¹ Les v. 6, 7 et 8, 9 forment deux courtes parenthèses destinées sans doute à montrer par des faits (la mort d'Aaron seulement 38 ans plus tard, et la consécration de la tribu de Lévi) que Dieu avait réellement exaucé et pardonné.

² Il s'agit probablement de dîmes nouvelles prélevées après celles dont vivent les Lévites et les sacrificateurs. (Nomb. 18. 23-32.)

marquent les droits de Dieu sur la personne de chaque Israélite et sur tout ce qui lui appartient.

B. — Fonctionnaires.

16. 18-18. Il s'agit d'extirper du sein de la nation toute chose mauvaise : « *Tu ôteras le mal* du milieu de toi. (17. 7, 12; cf. 13. 5, et pp.). Il faut pour cela des hommes chargés d'exercer la justice, des *juges*, et peut-être un jour un *roi*, jouissant d'une autorité absolue, mais dans la dépendance de l'Eternel, choisi par lui et nourri de sa loi; puis *les sacrificateurs et les lévites*, chargés entre autres d'enseigner la loi (31. 9-13; cf. Néh. 8. 7-9. Agg. 2. 11. Zach. 7. 2, 3. Mal. 2. 4-7), ont leur part de responsabilité, et par conséquent aussi des privilèges correspondants. En revanche, point de magiciens ou de sorciers, point de ces charlatans qui s'arrogent la domination sur les âmes. Seul, l'Eternel a le droit de susciter des *prophètes*, s'il le juge bon, et il en suscitera d'analogues à Moïse lui-même.¹

C. — Lois pénales.

Après les lois religieuses, et après avoir indiqué qui sont ceux qui ont la charge de les faire connaître et de les faire respecter, Moïse passe aux lois réglant les rapports d'homme à homme et enseignant l'inviolabilité de la personne humaine, de sa vie ou de ses biens. C'est ainsi qu'il rappelle l'institution des *villes de refuge* en insistant sur les cas où le meurtrier n'a pas le droit de s'y réfugier; sur le respect de la *propriété*, de la *parole de l'accusé* lui-même; puis des règles à observer à la *guerre*;² de la procédure à suivre en cas de *crime* dont l'auteur reste inconnu.

D. — Lois concernant la vie privée.

Le législateur pénètre ici dans la vie de famille de l'Israélite, et bientôt il donne des règles et des prescriptions touchant à tous les domaines de la conduite personnelle, montrant comment, jusque dans son vêtement, le descendant

¹ 18. 15, 18 : « Un prophète, » c'est-à-dire chaque fois que ce sera nécessaire. Plus tard, ce mot a été pris dans un sens plus spécial, et l'on a pu y voir une prédiction relative à Christ, le Prophète par excellence, comme il a été le vrai Souverain sacrificateur et le Roi suprême. (Act. 3. 22; 7. 37. Jn. 1. 46; 5. 45-47; 6. 14.)

² 20. 19^b On peut traduire littéralement : « Car l'arbre des champs, c'est l'homme » = c'est ce qui fait vivre l'homme.

d'Abraham doit respecter en sa personne la propriété de Jéhova, le Dieu saint qui a le mal en horreur. Il n'est à ses yeux pas de détail insignifiant : « Tu ôteras le mal du milieu de toi » est un refrain qui s'applique à tout. (21. 21; 22. 21, 22, 24; 24. 7.) D'autre part, la rigueur de la loi doit produire la douceur des mœurs. Le législateur impitoyable est plein de compassion pour tous les opprimés, plein d'égards pour tout ce qui est faible et réclame protection. Il ne trouve point au-dessous de sa dignité de se faire l'avocat de la nichée sans défense, ou du bœuf occupé dans l'aire, aussi bien que de la jeune captive prise à la guerre, de la veuve ou de l'orphelin, ou du pauvre en général. « Quiconque commet une iniquité est en abomination à l'Eternel, ton Dieu. » Témoin ce perfide *Amalek*, dont il ne saurait oublier l'attaque lâche et cruelle, dirigée contre les malheureux que la fatigue et l'épuisement avaient quelque peu séparés du gros de la troupe.

25. 16-19.

F. — Conclusion.

26.

Pour conclure, Moïse en revient au point de départ de cette deuxième partie du livre : Israël doit se rappeler sa vocation sainte; il est le peuple mis à part pour Jéhova par Jéhova lui-même; et, pour ne pas l'oublier, il apportera chaque année en offrande à l'Eternel les prémices de ses récoltes en accompagnant ce don d'un humble et reconnaissant merci. Une solennelle mise en demeure clôture cette deuxième partie du livre.

TROISIÈME PARTIE

27-34

A QUOI ABOUTIRA LA LOI

A. — Condamnations prononcées par la loi.

27, 28.

Si la loi a pour but le bonheur de ceux à qui elle est donnée, elle cause pourtant leur malheur et leur est une malédiction s'ils ne l'observent pas. C'est la vérité que devait graver au fond des cœurs la répétition solennelle des *anathèmes* prononcés contre ses transgresseurs, comme aussi la simple lecture des bénédictions et des malédictions énumérées ensuite.

B. — Renouvellement solennel de l'alliance sainte.

29, 30.

Le peuple s'engage à servir l'Eternel, qui de son côté pro-

met même de pardonner l'infidélité probable de cette nation ingrate, dès qu'elle s'humiliera. Il ramènera ses captifs, il circonciendra son cœur, il prendra plaisir à son bonheur.

31-33. C. — Dernières paroles de Moïse.

L'alliance est renouvelée dans des conditions d'admirable prévoyance ; et cependant Moïse ne peut encore abandonner sa tâche sans prendre toutes les précautions suprêmes que lui dictent sa sollicitude et la connaissance profonde qu'il a de ce peuple inconstant et oublieux. On peut comparer ces derniers chapitres aux derniers entretiens de Jésus avec les siens dans la chambre haute et à la prière sacerdotale. Comme Lui, il a achevé son œuvre et manifesté le nom de Dieu à ceux qu'il lui a donnés. (Jn. 13-17.)

Il recommande Josué au peuple ; à Josué et aux sacrificateurs leurs tâches respectives ; puis, sur l'ordre exprès de l'Eternel, il écrit et prononce un *cantique* admirable, proclamant le nom de *Jéhova*, c'est-à-dire son caractère, sa manière d'agir à l'égard des siens : il est le *Rocher*, celui sur qui l'on peut s'appuyer et compter sans crainte d'être jamais trompé. Enfin, comme pour adoucir la sévérité du jugement porté sur Israël dans le cantique, il laisse à chaque tribu, dans un langage poétique et prophétique, une *bénédiction* en rapport avec son passé ou son caractère particulier. Seule, la tribu de Siméon n'est point mentionnée, n'ayant pas reçu, à proprement parler, un territoire qui fût sien, à cause de la faute grave de son ancêtre.

34. Appendice. — Récit sommaire de la fin mystérieuse de Moïse, « serviteur de l'Eternel, » acceptée par lui « sur l'ordre de l'Eternel,¹ » et courte oraison funèbre ou éloge de ce prophète sans pareil.

Le Deutéronome est, en résumé, une sorte de *commentaire* spirituel de la loi. Il en fait ressortir admirablement la beauté, la signification et la valeur : elle doit rendre heureux ceux qui la pratiquent (4. 40 ; 5. 16, 29, 33 ; 6. 3, 18, 24 ; etc., etc.) Elle se résume en effet dans le grand commandement de l'amour (5. 10 ; 6. 5 ; 7. 9 ; 10. 12 ; 11. 13, 22 ; 13. 3 ; etc.) et elle apparaît comme une manifestation de la grâce de Dieu, qui d'ailleurs éclate dans toutes les dispen-

¹ 34. 5, litt : « sur la bouche de l'Eternel, » ce que les commentaires juifs traduisent poétiquement : « d'un baiser de l'Eternel. »

sations de l'Eternel à l'égard de son peuple (7. 7, 8; 9. 5, 6; 10. 15; etc.) Aussi Moïse ne laisse-t-il échapper aucune occasion de mettre en lumière les privilèges exceptionnels dont Israël est favorisé. (4. 7, 8, 32-38; 7. 6; 14. 2; 26. 19; 28. 1, 13; 33. 29; 32. 6, etc.)

Parmi les expressions qui, par leur fréquence, contribuent à donner au Deut. sa physionomie particulière, on peut encore noter les mots : « aujourd'hui » (4. 4, 26, 38; 5. 1, 8, 19, etc., etc; voir en particulier 26. 16, 17, 18; et 30. 2, 8, 11, 15, 16, 18, 19; etc.), « souviens-toi » ou « n'oublie pas » (4. 9, 23; 15. 15; 6. 12; 7. 18; 8. 2, 14, 18, 19; etc., etc.), « je prends à témoin contre vous le ciel et la terre » (4. 26; 30. 19; 31. 28; cf. 32. 1.); le nom de « Rocher » appliqué à l'Eternel ou aux faux dieux (sept fois au chap. 32, où Dieu est appelé aussi « ton père, ton créateur »); « prendre possession » ou « posséder » (1. 8, 21, 38, 39; 2. 9, 12, 31; etc.). On peut remarquer encore d'autres expressions caractéristiques, telles que la « circoncision du cœur » (10. 16; 30. 6.), « manger » et « se réjouir devant l'Eternel » (12. 7, 12, 18; 14. 23, 26; 15. 20), etc. D'une façon générale, la loi est présentée dans le Deut. d'une façon plus populaire que dans les livres précédents, dont les prescriptions rituelles s'adressent surtout aux sacrificateurs.

JOSUÉ

Le livre dit de Josué, — qu'on pourrait résumer dans le passage 21. 43-45, — raconte l'accomplissement de l'antique promesse faite d'abord à Abraham (Gen. 13. 15, 17; 15. 7, 18-21; 17. 7, 8), puis confirmée aux autres patriarches (Gen. 26. 3; 28. 13; 35. 12; 48. 21; 50. 24), à Moïse (Ex. 3. 8, 17) et à Josué lui-même (Deut. 1. 38; 3. 28), la promesse solennelle relative à la prise de possession du pays de Canaan par le peuple de l'Eternel. S'il s'appelle livre de Josué, ce n'est pas que Josué en soit l'auteur; mais il en est le personnage principal, comme étant le successeur de Moïse à la tête du peuple. Quant à l'auteur, il est inconnu. Il a

probablement utilisé encore le document dit jéhoviste, pour la première partie du livre surtout, et le document sacerdotal pour la seconde.

Il fait principalement ressortir dans son récit, d'une part, le fait que c'est l'Eternel qui met Israël en possession du pays, de l'autre, qu'à l'initiative de l'Eternel doit répondre la foi vaillante et entreprenante du peuple. (Héb. 11. 30, 31.) Son but est d'attacher Israël à son Dieu par le double lien de la reconnaissance et de la dépendance: il doit tout à l'Eternel, il ne peut rien sans l'Eternel, il périra si l'Eternel l'abandonne, ce qui arrivera infailliblement s'il est infidèle.

Aussi les principales leçons qui se dégagent de ce livre peuvent-elles se résumer ainsi:

a) Ce que Dieu a promis, il est puissant pour l'accomplir en son temps.

b) Mais ce qu'il donne à ses enfants, ceux-ci n'en jouissent qu'à la condition de s'en emparer.

c) D'autre part, Dieu n'ordonne pas une conquête sans donner aux siens le secours dont ils ont besoin.

d) Lors donc que nous sommes en présence d'un ordre divin, la question qui se pose n'est pas si nous avons le pouvoir de l'accomplir, mais si nous avons une foi suffisante: sommes-nous sûrs que l'ordre est de Dieu? et croyons-nous que Dieu nous donne le moyen de l'exécuter?

e) Pareille foi nécessite une absolue consécration à Dieu: point d'interdit (7), une entière dépendance de Dieu seul (9).

Le livre se divise naturellement en deux grandes parties suivies de leur conclusion naturelle et logique. Après que Dieu lui a donné le pays et l'a partagé entre les douze tribus, il attend de son peuple qu'à son tour il lui promette obéissance et fidélité.

1-12.

PREMIÈRE PARTIE

LA CONQUÊTE

5. 13-15.

Le passage central de cette première partie est le récit mystérieux de l'apparition du Chef de l'armée de l'Eternel, répondant aux appréhensions et aux questions muettes de Josué, qui se demande comment il pourra s'emparer de Jéricho: « Ote tes souliers de tes pieds, car le lieu sur lequel

tu te tiens est saint, » c'est-à-dire : Tu crois que le pays appartient aux Cananéens ; mais, en réalité, il est à moi ; c'est une terre sainte, et je saurai la donner à mon peuple. Ne l'ai-je pas déclaré : « Tout lieu que foulera la plante de votre pied, je vous le donne ? » (1. 3.) Aie seulement confiance en moi ; ce n'est pas toi, c'est moi qui suis le chef de l'armée. (cf. Rom. 7. 24, 25 ; 8. 37 ; 2 Cor. 2. 14.)

A. — Préparatifs.

1-5

Il faut que Josué lui-même prenne confiance, qu'il devienne en quelque sorte majeur, dépendant directement de Dieu après avoir été si longtemps sous les ordres de Moïse. Il faut ensuite qu'il constate que Dieu incline en sa faveur le cœur du peuple, et qu'il a aussi préparé le terrain parmi les nations qu'il s'agit de combattre. Après quoi, toujours pour affermir sa foi et celle de son peuple, autant que pour épouvanter leurs ennemis, Dieu ouvre miraculeusement ¹ le chemin devant Israël, montrant ainsi que rien ne peut s'opposer à la marche conquérante du peuple de l'Eternel.

1. 1-9,

10-18.

2.

3, 4.

5. 1.

Toujours pour consolider la foi du peuple, Dieu lui rappelle l'antique alliance conclue jadis avec Abraham et renouvelée avec Moïse, en lui demandant de se soumettre au rite de la *circoncision* et de fêter la *Pâque*, commémoration de la sortie d'Egypte.

B. — Destruction de Jéricho et d'Aï.

6-8

Jéricho est la clef du pays. Il faut que la façon dont elle sera prise montre à l'évidence que c'est l'Eternel qui la livre entre les mains d'Israël. C'est pour cela aussi qu'Israël n'a pas le droit d'en rien garder pour soi : le vrai conquérant, ce n'est pas lui, c'est Jéhova. Aussi le crime d'Acan est-il châtié avec une rigueur qui doit en faire sentir toute la gravité. « Ce n'est pas à des hommes que tu as fait tort, c'est à Dieu, » aurait pu dire Josué, à peu près comme Pierre à Ananias. (Act. 5. 4.) Et les décombres d'Aï fument encore que, pénétrant jusqu'au cœur du pays, Josué dresse un autel à l'Eternel et proclame sa loi comme étant la seule règle à laquelle tous doivent obéissance.

6.

7.

8.

¹ 3. 15, 16. Le miracle n'est pas dans l'arrêt de l'eau, causé probablement par un éboulement de terrain plus haut dans la vallée ; mais dans le fait que l'eau s'arrêta précisément au moment voulu, et recommença à couler de même.

9-12

C. — Conquête du reste du pays.

9,10

a) Du Midi d'abord, dont les rois se lignent contre *Gabaon* pour la punir d'avoir perfidement passé à l'ennemi commun. C'est alors que Dieu accorda à la foi de Josué le miracle extraordinaire et encore inexpliqué de l'arrêt apparent du soleil et de la lune.¹

11.

b) Après la coalition des rois du Midi, celle des rois du Nord subit à son tour un immense désastre près du petit lac *Mérom*, et le triomphe de Josué est complété par l'extermination de la race géante disséminée un peu partout dans le pays.

12.

Pour conclure ces récits, l'auteur donne la liste des trente et un rois vaincus par Josué après Sihon et Og, battus par Moïse.

13-21

DEUXIÈME PARTIE

LE PARTAGE

Le pays étant conquis, l'Eternel donne à chaque tribu son héritage adapté à ses besoins et à ses forces. Mais chaque tribu doit néanmoins déployer encore toute son énergie et sa vaillance pour prendre possession du territoire qui lui est alloué. Les principaux rois ont été complètement battus par Josué; mais les vassaux, les petits chefs de clans tiennent bon encore. (cf. Col. 2. 15; 3. 3,5.) C'est par les décisions du sort que la répartition est faite: il faut que chaque tribu sache que c'est l'Eternel lui-même qui lui a choisi sa part. Mais il est tenu compte cependant des désirs et des besoins de chacun.

13-17

A. — Première répartition générale.

Après avoir rappelé que Lévi ne devait pas avoir de territoire proprement dit, et que Ruben, Gad et la demi-tribu

¹ Signalons cependant l'hypothèse d'un astronome belge, M. Ch. La-grange, qui suppose que la *croûte terrestre* seule aurait subi un ralentissement momentané, alors que la *masse sphérique* en fusion aurait poursuivi sa course dans les espaces sans cesser de tourner sur elle-même. Si étrange qu'il soit, ce miracle se trouve confirmé par les mythologies et les traditions d'un grand nombre de peuples, qui ont conservé le souvenir lointain d'un jour ou d'une nuit de 24 heures. Les légendes grecques parlant d'une double nuit, il faudrait admettre qu'en Palestine le soleil n'était pas levé depuis longtemps lorsque commença le merveilleux phénomène.

de Manassé avaient déjà reçu leurs portions à l'est du Jourdain, le chroniqueur montre tout le pays situé entre le Jourdain et la Mer Méditerranée sommairement partagé entre les deux grandes tribus rivales de Juda et de Joseph, Juda ayant le midi et Joseph le nord.

Le récit de ce partage commence par un incident touchant, la requête adressée à Josué par son unique contemporain, le vieillard *Caleb*, qui demande à son ancien compagnon d'exploration de lui accorder la ville d'Hébron et son territoire. Ce qui lui dicte ce choix, ce n'est pas le fait que c'est là que reposent les patriarches; c'est simplement qu'il s'y trouve des géants et des cités fortifiées, et qu'il faut un homme de foi pour s'en emparer.

Comme pendant à ce récit, le chroniqueur rapporte la requête inverse des *descendants de Joseph*, qui, mécontents de leur lot, réclament davantage. A quoi Josué répond qu'ils n'ont qu'à prendre *tout* ce qui leur est alloué; que ce qui leur manque, ce n'est pas l'espace, c'est la foi qui triomphe de tout.

B. — Répartition complémentaire.

Sept tribus ne possédaient encore rien. Josué donne les ordres nécessaires pour que chacune ait sa part, et, en exécution de ces ordres, le partage s'achève bientôt. **Benjamin** a son territoire entre Juda et Joseph. (C'est ainsi que *Jérusalem* passe de la tribu de Juda dans celle de Benjamin). **Siméon** se trouve disséminé en Juda. (cf. Gen. 49.7.) **Zabulon, Issachar, Aser et Nephtali** se partagent le N.-E. du pays, depuis la longue chaîne de collines du Carmel, et **Dan** reçoit entre Benjamin et la Méditerranée une modique portion, à laquelle il ajoute de lui-même un petit territoire à l'extrême N. du pays, au pied de l'Hermon.

Puis **Josué** lui-même se voit allouer sa propriété particulière, au sein de sa tribu.

Enfin six villes sont consacrées comme **villes de refuge** et sont données aux **lévites** avec quarante-deux autres villes, disséminées dans tout le pays. (cf. Gen. 49. 7.)

CONCLUSION

Puisque c'est l'Eternel qui a mis Israël en possession de ce bon pays de Canaan, il sera le Dieu du peuple, qui promet de n'en point avoir d'autre.

14.

17.12-18.

18-21

19.49,50.

20, 21.

22-24

22. C'est d'abord ce que font les hommes de guerre des deux tribus et demie dont le territoire était situé à l'E. du Jourdain. Au moment de regagner leurs foyers, ils construisent un monument en forme d'autel. Le malentendu suscité par cet acte est heureusement dissipé, après avoir été pour ces guerriers une occasion d'exposer leur foi.

23. Puis, avant de mourir, Josué réunit d'abord les représentants du peuple, pour leur adresser de sérieuses exhortations,
24. ensuite le peuple entier, pour obtenir de lui le renouvellement solennel de son alliance avec Jéhova. Ici aussi un monument restera comme un témoin durable de cette grande journée, dont les souvenirs sont consignés par Josué lui-même dans un livre sacré.

LES JUGES

On donne ce titre aux libérateurs que Dieu suscita à son peuple pendant la longue période de déchéance chaotique qui fut la conséquence de l'établissement d'Israël au milieu des nations païennes de Canaan. Manquant de cohésion, il se trouva incapable de résister à l'influence délétère de ce milieu nouveau, et incapable aussi de se soustraire à l'oppression que tantôt l'une tantôt l'autre de ces nations faisait peser sur telle ou telle tribu. Mais dès que la souffrance portait quelque fruit et que l'on criait à l'Eternel, un libérateur surgissait, qui mettait à profit le prestige que lui valaient ses victoires pour « juger » le peuple, c'est-à-dire pour faire régner la justice, l'ordre moral et religieux, la soumission à la loi de l'Eternel (cf. entre autres 2. 16; 3. 9, 10¹; 4. 4.). Cette autorité, néanmoins, toute personnelle, ne pouvait se transmettre héréditairement, et l'influence funeste du paganisme ambiant reprenait bientôt le dessus. Aussi les sombres expériences faites pendant ces trois siècles environ de troubles, de luttes, d'oppressions et de délivrances, d'assoupissement spirituel entrecoupé de beaux réveils, aboutissent-elles entre autres à la conclusion qu'il serait désirable pour le peuple de Dieu qu'il eût un roi, un pouvoir central fort reconnu de tous, non

¹ 3. 10. litt : L'Esprit de l'Eternel fut sur lui, il jugea Israël. il partit pour la guerre, et...

seulement entouré d'un certain prestige, mais revêtu d'une autorité divine, ce roi étant considéré comme gouvernant au nom de l'Éternel et de sa part. Aussi voit-on reparaitre à plus d'une reprise cette espèce de refrain, qui est bien moins donné comme une circonstance atténuante des infamies qui souillent le pays que pour justifier le désir qui va germer parmi le peuple d'avoir un roi : « En ce temps-là il n'y avait point de roi en Israël, et chacun faisait ce qui lui semblait bon. » (17. 7; 18. 1.; 19. 1; 21. 25.) (cf. Prov. 20. 8, 26.)

L'autorité des juges, d'ailleurs, n'était guère reconnue qu'au sein de leur propre tribu, et ne dépassait en tout cas pas les frontières des tribus les plus rapprochées. Aussi ne faut-il pas se représenter les douze juges mentionnés dans ce livre comme ayant exercé le pouvoir successivement et dans le même endroit. Tandis que l'un d'entre eux conduisait à la victoire les tribus du nord, ou celles de l'est du Jourdain, celles du sud gémissaient peut-être encore dans une honteuse servitude. Il est bien probable que c'est pendant les démêlés de Samson avec les Philistins qu'Ibtsan, Elon et Abdon, le Pirathonite¹, maintinrent les tribus septentrionales dans le droit chemin. (12. 8-15.)

Nous n'avons quelques détails que sur six de ces juges, qui apparaissent comme des héros dont la foi bouillante, mais peu éclairée, ne parvient point à faire des saints. Il serait injuste de les juger à la lumière de la révélation même de l'Ancien-Testament en général. Vivant dans un temps d'épaisses ténèbres, au milieu de populations sur lesquelles la corruption et l'ignorance païennes avaient ornementé déteint, ils ne possédaient aucun moyen d'éclairer leur conscience, et l'essentiel, pour eux, est que l'on serve Jéhova, même si ce culte se mélange d'éléments idolâtres qui nous paraissent horribles. (Voir, p. ex., 8. 27² et 11. 31-40.)

Le livre des Juges n'est pas proprement un recueil biographique. Il ne raconte que certains événements importants de la carrière de six juges, tandis qu'il relate en revanche d'autres incidents ou événements qui se sont passés au cours de cette même période de l'histoire d'Israël, mais sans qu'un juge y ait été mêlé. Son but est

¹ Pirathon était probablement une petite localité éphraïmite. Ibtsan était de Bethléhem en Zabulon. (Jos. 19. 15.)

² Un *éphod*, ou vêtement sacré, dont on se servait pour consulter Dieu. On a pensé aussi, sans raisons suffisantes d'ailleurs, qu'il s'agissait ici d'une idole proprement dite.

³ On a cru pouvoir admettre que, par ce vœu, Jephthé voulait simplement sa fille au célibat. Mais il paraît plus probable qu'il l'offrit réellement en holocauste.

en effet surtout de caractériser le triste état moral et religieux dans lequel était tombé le peuple, et cela pour faire éclater la grâce de Dieu et pour montrer à quel point son intervention est en tout temps nécessaire. C'est une admirable leçon de choses enseignant à Israël qu'il a tout profit à former un seul troupeau conduit par un seul berger, Jéhova, représenté dans le domaine civil, judiciaire et politique par un roi jouissant d'une autorité incontestée. C'est une sorte de protestation de fait contre l'idolâtrie et contre l'émission religieuse et politique. En montrant vers quels abîmes conduit la désorganisation morale et religieuse, alliée à la dislocation politique qui en est à la fois une des conséquences et une des causes, ce livre fait éclater la grandeur et la beauté de l'œuvre de restauration commencée par Samuel et menée à bien par David.

Il est résumé presque entièrement dans le passage 2. 14-19, ainsi que Ps. 106. 34, 45. (Voir aussi, à un point de vue fort différent Héb. 11. 32.)

Après une sorte de double *preamble* (1-3. 6), l'histoire proprement dite des *douze Juges* remplit quatorze chapitres (3. 7-16.) Le reste du livre est formé de *deux appendices* (17, 18 et 19-21) racontant deux événements probablement contemporains des plus anciens Juges, s'ils ne sont pas même plus anciens encore.

On ne sait rien de l'auteur du livre. Il paraît probable qu'il vivait dans les premiers temps du règne de David (cf. 1. 21 « jusqu'à ce jour, » et 2 S. 5. 6, 7.)¹.

1-3. 6. PREAMBULE.

1-2. 5. A. — Une première section montre les diverses tribus poursuivant la conquête du pays, mais sans y mettre l'énergie et la rigueur nécessaires, ce qui leur attire une sévère remontrance et une sombre menace d'un mystérieux « envoyé de l'Eternel. » « Les habitants du pays et leurs dieux épargnés vous seront un piège. »

2.6-3.6. B. — La seconde section résume et caractérise la période des juges, et complète le verdict de l'« envoyé de l'Eternel, » en montrant comment Dieu saura pourtant tirer parti, pour le bien de son peuple, de ces nations épargnées.

¹ 18. 30 ; les mots « jusqu'à l'époque de la captivité du pays » ont probablement été ajoutés plus tard et se rapportent aux événements racontés 2 R. 17. — Dans le même passage, il convient de remplacer, d'après un ancien texte, « Manassé » par « Moïse. »

LES DOUZE JUGES.

A. — Trois juges dans le Midi.

Othniel, en Juda, met fin à l'oppression du roi de Mésopotamie.

Ehud, de Benjamin, tue le roi de Moab, l'oppresseur de son peuple.

Schamgar humilie les Philistins.

Pensée centrale : Ps. 107. 10-15.

B. — Trois juges dans le Nord.

a) Débora.

Le nord du pays gémit sous le joug cruel de Jabin, roi de Hatsor¹. La prophétesse Débora tire parti de son prestige pour juger le peuple et, le moment venu, pour sommer Barac de lever l'étendard de la révolte. En vain, Sisera, le plus guerrier des vassaux de Jabin et le chef de son armée, accourt avec ses formidables chariots de fer. L'Eternel combat pour Israël, et Sisera doit s'enfuir à pied pour aller périr misérablement de la main d'une jeune Kénienne², qui pense faire œuvre pie en prenant fait et cause pour Israël, comme autrefois Rahab. Dans un chant poétique d'une sauvage beauté, Débora célèbre cette grande délivrance et exalte l'exploit de Jaël.

Pensée centrale : 1 Cor. 1. 27.

b) Gédéon.

C'est encore le nord du pays qui souffre : il est la victime des déprédations de Madian. Un prophète prépare les esprits. Puis Gédéon est personnellement appelé à devenir le libérateur de son peuple. Dieu emploie divers moyens pour fortifier sa foi et faire de lui le vaillant héros nécessaire pour la réussite d'une entreprise surhumaine. Enfin, avec ses trois cents hommes croyants et déterminés, Gédéon remporte une victoire complète, et parvient même à s'emparer successivement de deux princes et de deux rois madianites, qui sont tous

¹ Qu'il ne faut pas confondre avec le souverain du même nom mentionné Jos. 11. 1. « Jabin » était sans doute un titre héréditaire plutôt qu'un nom proprement dit.

² D'après 1. 16, et Sam. 15. 6, les Kéniens, descendants de Hobab. (Nomb. 10. 29) habitaient le S. du pays. Mais cf. 4. 14. — Tsaanaim ou Tsaananim faisait partie de Nephtali. (Jos. 19. 33).

3. 7-
16.
3. 7-31.

4-10. 2.
4, 5.

6-9.

mis à mort. Tout en refusant la royauté héréditaire qu'on lui offre, Gédéon trouve le moyen de donner à sa personne une importance qui détrône en quelque sorte l'Éternel, et les faits se chargent de montrer le danger d'une pareille usurpation, qui tend à rendre le pouvoir héréditaire sans l'assentiment divin. Les démêlés meurtriers d'Abimélec, de ses frères et des Sichémistes forment un douloureux contraste avec l'histoire de Gédéon.

10. 1, 2.

c) Comment Thola rétablit l'ordre, on n'en sait rien, le chroniqueur se bornant à indiquer son nom, son origine, le lieu de son habitation et de sa sépulture, et la durée de son ministère.

10. 3-
12. 7.
10. 3-5.

C. — Deux juges en Galaad.

De même que pour Thola, on est sans détails sur l'activité déployée par Jaïr et par ses trente fils. Elle s'exerçait à l'est du Jourdain, dans le vaste et fertile territoire montagneux de Galaad, occupé par Ruben, Gad et une partie de Manassé.

10. 6-
12. 7.

L'histoire dramatique de Jephthé, au contraire, abonde en détails qui permettent de se faire une idée de l'état des mœurs et des esprits de ces temps de barbarie et de ténèbres. C'est à l'occasion d'un beau réveil religieux que Dieu donne à son peuple pour libérateur ce héros, dont des préventions injustes, mais instinctives dans l'âme populaire, avaient fait un aventurier: sa naissance était marquée d'une flétrissure. Mais dans la détresse causée par l'attitude belliqueuse et menaçante des Ammonites, on est trop heureux d'avoir recours aux services de cet homme fort et vaillant. Une remarquable tentative de conciliation ayant échoué, Jephthé implore le secours de l'Éternel en faisant un vœu imprudent, promptement et douloureusement châtié. Cela encore faisait partie de l'éducation du peuple et devait lui faire sentir le besoin, non seulement d'un pouvoir politique central puissant et vraiment royal, mais aussi d'une autorité religieuse capable de faire connaître à tous la loi de l'Éternel (cf. Mal. 2. 6-7. Agg. 2. 11. Zach. 7. 2, 3). L'eût-il mieux connue, Jephthé n'aurait sans doute pas prononcé un vœu pareil, ou tout au moins aurait-il compris que le Dieu saint ne pouvait pas en agréer l'accomplissement.

12. 8-15.

D. — Trois nouveaux juges dans le Nord.

A part leurs noms, on ne sait à peu près rien d'Ibsan, Elon et Abdon, ni de leur activité, qui s'étendit sur un

quart de siècle sans incident notable, à ce qu'on peut conclure du laconisme même de la relation, en contraste frappant avec le récit suivant. En faisant régner la justice, qui rend à Dieu comme au prochain ce qui lui revient, ils ont aussi fait régner la paix et préservé le peuple de toute oppression étrangère. (cf. Es. 32. 17, 18.)

E. — Samson.

13-16.

Le douzième et dernier des juges mentionnés dans ce livre est une personnalité extrêmement complexe et à certains égards déconcertante. Suscité pour briser le joug que les Philistins faisaient peser sur les tribus méridionales, ce héros, voué dès avant sa naissance au naziréat, comprend bien que sa force extraordinaire ne lui appartient pas, qu'il la tient de Dieu et doit l'employer au service de la bonne cause; il sait qu'il la perdra dès qu'il sera infidèle à son vœu de consécration à l'Eternel. Mais la chair est si faible, ou les passions si fortes, qu'après quelques merveilleux exploits, qui montrent de quoi il eût été capable, il se laisse vaincre misérablement par la femme dont il avait fait son idole. (cf. 2 Pi. 2. 19^b.) Sans relever précisément son prestige, son dernier triomphe reste comme un monument de la grâce du Seigneur, qui « ne rejette pas à toujours. » (Lam. 3. 31, 32.)

PREMIER APPENDICE

17, 18.

MICA ET LES DANITES

Ce voleur qui institue un culte avec le produit de son larcin, et qui est volé à son tour par une troupe de Danites, vivait sans doute aux temps des plus anciens juges. Et le récit de sa mésaventure, qui établit l'antique origine du haut-lien de Dan, a surtout pour but de dépeindre l'état de chaos moral, religieux et social dont souffrait Israël à cette époque.

19-21.

DEUXIÈME APPENDICE

DESTRUCTION DES BENJAMITES

Le récit qui clôt le livre renforce l'impression d'abandon de ce peuple sans gouvernement. C'est un tableau de mœurs aux couleurs plus sombres encore qui montre comment, livré à lui-même, l'homme même qui voudrait bien faire, punir les crimes et réparer les brèches, ne sait trouver que des remèdes presque pires que les maux qu'il voudrait guérir.

RUTH

En contraste saisissant avec le livre des Juges, les 85 versets qui forment le livre de Ruth montrent que, même dans ces temps troublés où la nation israélite semblait bien près de sombrer, l'Eternel avait, comme au temps d'Achab, ses sept mille fidèles, dont la vie tout entière avait un parfum de piété simple, mais solide. Ce livre est un tableau d'une remarquable fraîcheur, dans lequel apparaît le campagnard israélite pris sur le vif. Un souffle pur embaume toute son existence, celui d'une foi vivante pénétrant et épurant chaque détail de sa vie journalière. Nulle part ailleurs le nom de l'Eternel ne se trouve pareillement mêlé à tout, sans qu'on puisse jamais dire qu'il soit pris en vain. On voit ici la beauté d'une vie vécue tout entière devant Dieu.

Au reste, le but de l'auteur inconnu de ce petit écrit semble avoir été simplement de sauver de l'oubli des souvenirs de famille précieusement conservés jusqu'alors dans les annales des ancêtres de David, et expliquant comment il se fait qu'il ait eu pour bisaïeule une Moabite. (cf. Matth. 1. 5.) A un concours tout providentiel de circonstances, tantôt douloureuses, tantôt heureuses, vient s'ajouter la piété communicative de Naomi, qui fait la conquête de sa belle-fille, non seulement pour elle-même, mais pour l'Eternel (1. 16 ; 2. 12), le touchant dévouement de Ruth, active et modeste, chaste et vertueuse, et la royale bienveillance de l'opulent et pieux Boaz,

le modèle des patrons dans ses rapports avec ses subordonnés. Chacun des héros du livre obéit à la loi royale de l'amour : « Nul de nous ne vit pour soi-même. » (Rom. 14. 7.) Et en se chargeant joyeusement des fardeaux les uns des autres, ils travaillent tous avec succès à leur bonheur commun.

Illustration de paroles divines telles que Ps. 37. 18, 19, 25, ce petit récit se trouve être en même temps comme l'accomplissement anticipé de la prophétie qu'Osée prononça bien des siècles plus tard, et que l'apôtre Paul rappela et confirma à son tour. (Os. 2. 1, 25 ; Rom. 9. 25, 26 ; cf. Act. 10. 35.)

L'histoire se passe « au temps des juges, » (1. 1) probablement vers la fin de cette époque troublée, et elle paraît avoir été rédigée sous le règne de Salomon ou d'un de ses successeurs immédiats.

LES DEUX LIVRES DE SAMUEL

Cet ouvrage historique, partagé en deux par les LXX après le récit de la mort de Saül, ne porte le nom de Samuel qu'en considération du rôle décisif qu'y joue ce grand prophète, le dernier et le plus profondément pieux des juges, en même temps que le fondateur de la royauté. Mais c'est moins l'histoire de Samuel lui-même qui se déroule dans ces pages que celle du peuple de Dieu, et spécialement celle du développement de la monarchie théocratique et de son influence sur l'existence même de la nation israélite. A mesure que les diverses tribus adorant le même Jéhova prennent conscience de leur unité fondamentale, elles sentent aussi le besoin d'un pouvoir central fort, reconnu par tous. Et d'autre part ce pouvoir central développe à son tour le sentiment de l'unité de la nation dans la mesure où il travaille à faire reconnaître par tous la royauté suprême de Jéhova. Tandis que l'histoire du premier roi, Saül, montre les écueils qu'un roi doit éviter ou ce qu'un roi théocratique ne doit pas être, l'histoire de David met en lumière ce que peut pour Israël un roi selon le cœur de Dieu. Aussi David reste-t-il le type populaire et immortel de Celui qu'on appellera avec prédilection le Fils de David. (2 S. 23. 1-7. cf. Ps. 72.)

A côté de ces grandes leçons concernant la royauté, les livres de Samuel renferment une foule d'enseignements précieux, illustrés

par des faits, ou plutôt renfermés le plus souvent dans des récits d'où il est aisé de les dégager. Une grande vérité qui domine tout le livre est exposée déjà dans le cantique d'Anne (1 Sam. 2. 7, 8), c'est que la souveraine grâce de Dieu ne fait point d'acception de personnes, ne juge point selon l'apparence, et choisit ses instruments où les met de côté avec une entière indépendance. (cf. 1 S. 9. 21; 15. 17; 16. 7; 2 S. 12. 24.)

On ne sait rien de l'auteur de ces livres ni de l'époque à laquelle il les a écrits, antérieure probablement au schisme. Mais il utilisa certainement des documents de première main, tels que les écrits de Samuel lui-même, de Nathan et de Gad, mentionnés 1 Chr. 29. 29.

Le Premier livre de Samuel peut se diviser en quatre parties :

PREMIÈRE PARTIE

1-8

SAMUEL (=entendu de Dieu) ou le Dieu qui entend la prière. (Ps. 65. 3.)

1-2. 11. Les personnages principaux de cette première partie, à part Samuel, sont : **Anne**, la mère modeste, qui sait prier, mais qui sait aussi rendre grâces, et dont la reconnaissance éclate à la fois en cantiques et en actes;

2. 12-23. **Eli**, le sacrificateur pieux, mais faible, qui, même après avoir été rendu attentif au fait que sa faiblesse paternelle est un outrage à l'Eternel, n'ose pas user de fermeté et contraint Dieu à mettre un enfant dans sa confiance à la place du vieux sacrificateur;

4. les fils d'Eli, enfin, dont l'arrogante présomption entraîne pour tout leur peuple un immense désastre.

Outre les leçons qu'illustrent d'une façon saisissante ces divers personnages, tous les récits de cette première partie montrent admirablement comment l'Eternel cherche à faire l'éducation de son peuple en révélant par des faits son caractère de sainteté et sa spiritualité. « Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité. » (Jn. 4. 24) Il entend la prière muette d'Anne, mais il a en abomination le culte sacrilège des fils d'Eli, et même la piété inconséquente de leur vieux père. Il ne se laisse point contraindre à protéger son peuple et son arche; il laisse tomber celle-ci entre les mains des Philistins; mais il ne permet point à ceux-ci de triompher de leur victoire ni de l'attribuer à une

1. 13.
2. 12-17,
22.
29-36.

4. 5.

prétendue supériorité de leurs dieux. La même peste bubonique¹ qui oblige les Philistins à restituer leur capture châtie aussi l'esprit profane des gens de Bethschémesch². En revanche, s'il fait attendre l'exaucement, Dieu finit cependant par se laisser fléchir par les supplications de Samuel, et il lui accorde le réveil désiré, en même temps qu'une victoire signalée sur les ci-devant vainqueurs d'Israël. Ce magnifique printemps spirituel est pour Samuel le début d'une belle carrière de juge et de prophète, sommairement racontée en trois versets, si belle, semble-t-il, que le peuple eut l'intuition qu'il ne se trouverait plus d'hommes capables de prendre la place du grand vieillard, pas même ses propres fils, et qu'il faudrait après lui une institution nouvelle, la royauté, remplaçant en quelque sorte par son prestige extérieur la puissance spirituelle de ce géant de l'intercession. (cf. Ps. 99. 6; Jér. 15. 1.)

DEUXIÈME PARTIE

SAMUEL ET SAÛL (= désiré), ou l'importance de l'obéissance. (15. 22.)

Cette partie se subdivise elle-même en deux sections, dont la première est toute à l'avantage de Saül, tandis que la seconde marque les étapes successives de sa rapide déchéance.

Dans la première section, tout est lumineux. Humble et fidèle à son devoir filial, Saül est providentiellement conduit auprès de Samuel: en cherchant des ânesses, il trouve une couronne royale. Il est si petit à ses propres yeux (15. 17.), que Samuel, pour l'amener à croire à sa fortune inouïe, est obligé de lui donner trois signes qui lui montrent successivement que Dieu a travaillé et travaillera pour lui, qu'il saura incliner en sa faveur les cœurs de ses concitoyens, et qu'il saura aussi changer son propre cœur et le revêtir de la puissance d'En-Haut. Bientôt Dieu lui fournit l'occasion d'agir en roi et Samuel peut lui transmettre définitivement son autorité, non sans ajouter la promesse qu'il continuera, comme par le passé, à intercéder pour ce peuple ingrat.

¹ Tumeurs et souris (5. 4.) semblent bien manifestement désigner cette peste, dont les rats sont les habituels propagateurs.

² Le chiffre de 50000, conserve encore car nos anciennes versions (6. 49) est évidemment une erreur de quelque copiste.

Un accident arrivé au texte est peut-être cause que l'on ne sait pas exactement à quel moment du règne de Saül commence le déclin de sa piété. N'avait-il régné encore que deux ans, comme semble l'indiquer le texte habituellement admis ?¹ Ce n'est pas impossible. Mais dans ce cas, Jonathan étant déjà un homme, il faut admettre que Saül avait au moins 40 ans lors de son avènement. Quoi qu'il en soit, ce récit a pour but de montrer comment commença et d'où provint la prompte déchéance de ce règne aux si brillants débuts. Saül n'a pas compris qu'un roi théocratique n'est qu'un « serviteur. » Au « nul de nous ne vit pour lui-même » illustré par le livre de Ruth, les livres de Samuel ajoutent que nul ne doit *régner* pour lui-même. (cf. Act. 13. 36.) Ce que Saül cherche dans la royauté, ce n'est pas avant tout le bien du peuple, qu'il doit paître pour son vrai Berger, c'est sa propre popularité, son prestige, sa gloire personnelle et son avantage particulier. Aussi, bien que ses diverses désobéissances paraissent peu graves à un lecteur superficiel, elles suffisent pour le faire rejeter, parce qu'elles révèlent une attitude morale inconciliable avec le rôle d'un roi théocratique.

13.

L'avènement d'un roi en Israël semble avoir réveillé la haine traditionnelle des Philistins. Craignant que les Israélites ne se contentent le joug de fer qu'ils faisaient peser sur eux, ils se mettent en campagne. C'était le moment convenu entre Saül et Samuel pour un sacrifice à Guilgal, c'est-à-dire pour une rencontre solennelle avec l'Eternel en vue d'obtenir son appui et ses directions pour la guerre. Saül n'a pas assez de foi pour attendre paisiblement Samuel ; à ses yeux la cérémonie est tout et doit avoir une sorte de pouvoir magique. Il ne comprend pas que ce n'est pas à un sacrifice offert dans un esprit d'insoumission et d'épouvante, mais à l'obéissance, que l'Eternel accordera faveur et bénédiction. Cette inintelligence, qui était une sorte d'insulte à l'Eternel, est aux yeux de Dieu une preuve suffisante de l'incapacité de Saül et de son indignité, et dès ce moment il lui fait savoir qu'il est mis de côté comme impropre à la royauté.

10. 8²

14.

La suite du récit ne fait que confirmer ce jugement et justifier la sentence portée contre Saül, tout en montrant

¹ Le text. de 13. 1. doit peut-être être rétabli ainsi : « Saül était âgé de [30] ans lorsqu'il devint roi, et il régna [vingt-] deux ans sur Israël. » (cf. cependant A. 13. 24.)

² 10. 8. On peut traduire : « Plus tard, quand tu descendras devant moi à G., vo ci je ... ; et tu attendras alors sept jours... » La suite du récit se comprend mieux ainsi.

chez son fils Jonathan des qualités qui font regretter que les fautes de son père l'excluent à son tour du trône.

C'est peut-être la raison pour laquelle Saül est envoyé contre Amalek, et soumis ainsi à une nouvelle épreuve, qui montre à nouveau ce qui manquait à ce malheureux roi pour être un roi théocratique : au lieu de donner au peuple l'exemple de l'obéissance à Dieu, il n'a, semble-t-il, d'autre ambition que d'accroître à tout prix sa popularité, et au lieu de mettre sa royauté au service de l'Eternel, il prétend mettre l'Eternel au service de sa royauté ou de son prestige.

15.

TROISIÈME PARTIE

16-24.

SAMUEL ET DAVID

(=bien-aimé) l'homme selon le cœur de Dieu.

Au chagrin d'avoir été lui-même mis de côté par son peuple s'ajoute pour Samuel la douleur de voir celui qu'il avait oint mis de côté par l'Eternel. Mais tout n'est pas fini par là. Et Dieu lui donne une suprême consolation, celle de voir de ses yeux le nouveau roi qu'il s'est choisi, de l'indire en secret, de suivre encore quelques années et d'admirer sa carrière mouvementée, et d'être même pour lui comme un père et un conseiller.

On ne peut en effet qu'admirer l'intervention providentielle de Dieu dans les circonstances de la vie de cet arrière-petit-fils de Ruth la moabite. Quelle préparation à la royauté que ses occupations de berger, qui développaient à la fois sa vaillance et sa sollicitude, sa sagacité et son dévouement, son endurance et son savoir-faire, son habitude de ne compter que sur soi, son esprit inventif, jamais à court de ressources inattendues, et en même temps sa piété profonde, primesautière, vraiment spirituelle et indépendante des hommes, et son talent musical et poétique ! C'est ce talent qui servit à l'introduire à la cour de Saül ; mais c'est sa foi héroïque, son amour pour son Dieu, dont il ne peut voir le nom méprisé, et son courage exceptionnel, qui lui gagnent la faveur populaire et l'amitié unique et précieuse de Jonathan. Mais cette faveur et cette amitié portent ombrage à Saül, atteint depuis un certain temps déjà d'une sorte de maladie noire, dont les accès, d'abord rares, deviennent peu à peu toujours plus fréquents et plus violents, rebelles, semble-t-il, à l'in-

16.14-23;

17 ;

18. 1-4 ;

- fluence calmante de la musique. C'est sur la personne de David que se concentre la haine jalouse du malheureux tyran, qui pressent en lui le rival dont a parlé Samuel. D'autre part, la haine injuste de Saül ne fait qu'exalter l'amitié de Jonathan, et lui fournit l'occasion de montrer ce que vaut une amitié cimentée par une foi commune. Obligé de s'enfuir, David va d'abord se retremper auprès de Samuel, qui le garde quelque temps dans sa retraite de Najoth¹, l'encourageant et le fortifiant. Mais bientôt David se trouve être la cause involontaire de la destruction totale d'un village de sacrificateurs, et chacun comprend alors que rien ne saurait plus mettre un frein à la fureur sanguinaire du sombre despote, et qu'il n'y a plus de sûreté dans le pays pour la famille de David, non plus que pour quiconque pourra être soupçonné de lui vouloir du bien. Aussi son parti s'accroît-il rapidement de tous ceux qui pensent avoir quelque raison de redouter les soupçons de Saül, ou qui ont à se plaindre de ses procédés arbitraires. Et David en profite pour agir déjà en roi en combattant les Philistins, au péril de sa vie. Ainsi s'engage une sorte de chasse à l'homme, dans laquelle David a l'occasion de déployer toutes les ressources de son esprit inventif, en même temps que toute la vaillance et la magnanimité de son âme vraiment royale, qui se fait une haute idée de l'onction, aussi bien de celle qu'il a reçue lui-même que de celle qui à ses yeux fait encore de Saül le roi d'Israël.

QUATRIÈME PARTIE

SAÛL et DAVID

25-31.

- Samuel mort, David va se trouver seul en face de Saül, sans autre conseiller que ses gens, qui sont le plus souvent de fort mauvais conseillers, en dépit de leur dévouement et de leur courage. Bien qu'à ce moment Dieu lui ait fait rencontrer Abigail, femme prudente et avisée, une nouvelle tentative de regagner la confiance de Saül par une preuve de royale générosité est bientôt suivie d'une sorte d'éclipse de sa noblesse de caractère. Il adopte une vie de dissimulation et de ruse, compatible sans doute avec le degré de dévelop-

¹ Najoth = cabanes, probablement l'endroit où Samuel réunissait ceux qui desirerient passer quelque temps auprès de lui dans le recueillement, et où il les instruisait et les développait (école des prophètes).

pement des consciences de ce temps-là, mais dans laquelle il dut être humilié parfois de voir le roi philistin Akish agir plus loyalement et plus royalement que lui. Aussi aboutit-elle à une catastrophe, qui d'ailleurs réveille sa foi et sa grandeur d'âme.

30.

Enfin, le règne de Saül touche à sa fin. Le malheureux roi, se sentant abandonné de Dieu, veut en quelque sorte contraindre Samuel à quitter son repos pour lui redonner une parole d'espérance. Mais, dans une scène aussi grandiose que mystérieuse, il n'obtient rien que la confirmation de son désespoir; et il doit marcher au combat en condamné à mort, le cœur serré par l'horrible certitude que cette bataille sera fatale à l'élite de son peuple, à ses fils et à lui-même : tous y laisseront la vie.

28. 3-25.

31.

SECOND LIVRE DE SAMUEL

Après Saül, le roi tel que Dieu n'en veut pas, voici David, le roi selon le cœur de Dieu, le type de Celui qu'on a appelé le Fils de David. Le trait dominant de son caractère royal est peut-être la haute idée qu'il se fait de l'onction royale. Lui-même n'est rien à ses yeux, et il ne veut être autre chose que l'oint de l'Eternel. Plus Dieu l'élève, plus il est frappé de son néant et de son indignité.

Des trois parties de ce livre, la première peut avoir comme épigraphe cette question typique : « Qui suis-je ? » (7. 18.), la seconde, ce mot d'une touchante humilité et d'une confiance filiale : « Me voici, qu'il me fasse ce qui lui semblera bon ! » (15. 26.) et la troisième, cette autre question qui répond à la première : « Qui est Dieu, sinon l'Eternel ? » (22. 32.)

PREMIÈRE PARTIE

AVÈNEMENT ET SUCCÈS CROISSANTS

1-8.

A. — Dès que lui parvient la nouvelle de la fin tragique de Saül et de ses fils, David agit en roi : il châtie le téméraire qui ose se vanter, — à tort ou à droit, — d'avoir porté la main sur l'oint de l'Eternel; il chante dans une admirable

1-4.

1-2 4.

complainte funèbre les vertus de Saül et de Jonathan ; puis il consulte l'Eternel sur la marche à suivre dans ces nouvelles conjectures. Et aussitôt il est acclamé roi par la tribu à laquelle il appartient.

2. 5-4.

Quoiqu'il agisse royalement aussi à l'égard des habitants de Jabès, louant le noble sentiment qui les a poussés à agir comme ils l'ont fait à l'égard des restes de Saül, toutes les autres tribus lui opposent encore un prétendant au trône en la personne d'un personnage peu capable, et insignifiant en lui même, mais qui se trouve être fils de Saül. Cependant son nom, *Isch Bosheth*¹, (= homme de honte) ne paraissait guère devoir le désigner à la faveur populaire. David éprouve encore, semble-t-il, une sorte de scrupule à s'emparer du trône par la violence. Il permet sans doute à ses neveux d'essayer de le conquérir pour lui, mais il ne peut se réjouir de leurs succès lorsqu'ils ne combattent pas selon les lois de la guerre, et le lâche assassinat dont son rival est la victime éveille chez lui un beau mouvement d'horreur et d'indignation.²

5.

B. — Enfin, après sept années de patience, il peut régner sur tout Israël. Et son premier soin est de donner au pays une capitale, en choisissant habilement pour cela une ville benjamite que sa situation centrale et presque imprenable allait d'emblée faire agréer de tout le peuple. Le seul choix de Jérusalem eût suffi à immortaliser David et à montrer combien il se distinguait avantageusement de Saül. Les Philistins semblent l'avoir compris, et ils font par deux fois un effort désespéré pour l'en déloger.

6, 7.

Cependant David n'oublie point qu'il est un roi théocratique, que le vrai roi, c'est Jéhova, et que Jérusalem ne sera vraiment la capitale du pays que si elle en est la capitale religieuse, la ville de Dieu. (Ps. 48. 2, 3.) Il faut donc y transporter le signe visible de la présence de l'Eternel au milieu de son peuple, l'arche de l'alliance, et, si possible, y établir un culte central et unique. Mais Dieu lui-même refuse pour le moment la maison que David veut lui bâtir, peut-être pour bien montrer qu'elle n'est pas l'essentiel, et qu'un temple vivant et spirituel lui importe infiniment plus qu'un palais

¹ Son vrai nom était probablement *Isch-baal* (= feu de Baal) ou destructeur de Baal. On remplaçait volontiers le nom de Baal par *boscheth* (= honte); et Esch devint *Isch* (= homme) peut-être seulement après la mort de Saül.

² Le passage 4. 6 se comprend mieux dans les LXX: « Or le portier de la maison avait vanné le blé; il s'était assoupi et il dormait, et les frères Récab et Baana passerent inaperçus. Ils entrèrent dans la maison..... »

de cèdre et de pierres. Quoi qu'il en soit, il témoigne à David sa satisfaction en lui promettant qu'il sera le père du Messie. Et là-dessus, la grandeur et la puissance royales de David semblent ne plus connaître de bornes. Après les Philistins, définitivement abaissés,¹ toutes les nations voisines sont ou vaincues ou gagnées comme alliées.

8.

DEUXIÈME PARTIE

9-20.

FAUTE ET CHATIMENT

Les derniers versets du chap. 8, comme la fin du chap. 20, marquent bien la fin d'une section du livre. Cependant on peut considérer le chap. 9 comme une sorte d'appendice de la 1^{re} partie, commentaire et illustration de ces mots de 8. 15: « David régna sur tout Israël, et il faisait droit et justice à tout son peuple. » Il s'agit d'un acte vraiment royal qui dépeint admirablement le caractère de David, surtout lorsqu'on songe aux préventions que l'on entretenait contre les malheureux atteints d'une infirmité quelconque.² (cf. Jn. 9. 2.)

9.

Le récit de la faute de David est amené par celui de la guerre contre Ammon et de l'incident qui en fut l'occasion. C'est lors de la reprise de cette guerre que David, étant resté à Jérusalem, moralement affaibli par une existence trop facile, succomba à la tentation. Dieu ne permet pas que le crime passe inaperçu. Il le laisse porter ses fruits amers, et, abandonné à lui-même, David ajoute, avec la complicité trop complaisante de Joab, un crime à l'autre pour échapper à sa honte, jusqu'au moment où enfin Dieu lui envoie le prophète Nathan pour l'arrêter dans sa vie de péché et de dissimulation. Ici encore David agit royalement et se condamne sans chercher ni excuse ni circonstance atténuante.³ Aussi le second enfant que lui donne Bath-schéba peut-il s'appeler Salomon (dérivé de Shalom = paix) et Jedidja (= bien-aimé de l'Éternel) en souvenir du pardon reçu. Mais ce pardon ne signifiait point que David échapperait complètement au châtiment qu'il méritait. Il ne fallait pas que l'on pût penser qu'il y a pour les rois des accommodements et une morale

10-12.

¹ 8. 1: « il ôta aux Philistins la suprématie. »

² Mephiboscheth = « Celui qui jette à terre Baal. » (litt.: la honte.)

³ Le Ps. 51, — à part les v. 20 et 21 qui semblent une adjonction postérieure — peut fort bien être de David.

13-19

relâchée. Non seulement le premier enfant donné par Bath-schéba à David lui avait été repris, mais dès lors la vie domestique du pauvre roi fut assombrie par une lugubre série de crimes et de douleurs sans nom : c'est d'abord **Tamar**, qui est la victime innocente de la farouche passion d'Amnon, c'est **Amnon** qui, à son tour, est assassiné par ordre d'**Absalom**, puis c'est **Absalom** qui, d'abord fugitif, en exil, plus tard réconcilié, fomenta un coup d'état pour usurper le pouvoir, et qui tombe enfin victime de son ambition, transpercé lâchement par le terrible **Joab**, qui se sait tout permis depuis qu'il a aidé David à se débarrasser d'Urie. Le cœur paternel de David est comme broyé par ce dernier coup, mais il n'oublie pas qu'il a reçu l'onction royale et qu'il se doit à son peuple et à son Dieu, et il porte noblement sa douleur. Le coup porté à son autorité avait été cependant rude, et son trône ébranlé mit quelque temps à retrouver son équilibre. Il fallut encore étouffer le soulèvement provoqué par le benjamite **Schéba**, ce qui ne se fit pas sans effusion de sang.

20.

21-24.

TROISIÈME PARTIE

APPENDICES

complétant la caractéristique de David, le roi selon le cœur de Dieu.

21. 1-14.

8. 15-18,
cf. 20.
23-26.

A. — De même que le chap. 9 forme une sorte d'illustration des derniers versets du chap. 8, le premier récit du chap. 21 doit montrer comment David chercha à accomplir toute justice et à redresser les torts du règne de son prédécesseur. Saül avait cru devoir sévir cruellement à l'égard des **Gabaonites**, violant ainsi la promesse sacrée datant du temps de **Josué**. (Jos. 9. 15. 18. 19.) Il faut que le sang innocent soit vengé, quoi qu'il en puisse coûter au cœur généreux de David. Il se comporte néanmoins de façon à ce qu'on sache bien qu'il agit en serviteur de la loi et non en tyran.

21. 15-23;
23. 8-39.

B. — Un double appendice montre comment la présence d'un David sur le trône suffit pour susciter une pléiade de héros, électrisés par son exemple et par l'attachement qu'il sait éveiller dans les cœurs.

22,
23. 1-7.

C. — A titre d'échantillons du génie poétique de David, le rédacteur du livre insère ici le Ps. 18, avec quelques variantes sans importance, et il y ajoute les « dernières paroles »

LES HAGIOGRAPHES

poétiques du vieux roi, son testament à la fois royal, prophétique et poétique, dans lequel il bénit l'Auteur de toute grâce excellente de ce qu'il lui a permis d'être pour son peuple, soit comme « chanteur agréable d'Israël », soit comme roi, « régnant dans la crainte de Dieu. » L'onction qu'il a reçue n'a point été vaine.

D. — Enfin, un dernier appendice racontant un dénombrement du peuple et le châtement qu'il attirera sur « ces brebis », achève le portrait du berger d'Israël et prépare en même temps le récit de l'érection du temple sur l'emplacement consacré par Dieu lui-même en cette occasion solennelle.

24.

* * *

On trouvera dans le fascicule 2, « *Introduction aux livres des prophètes d'Israël* », (p. 9-20,) de brèves notices sur les autres livres historiques de l'A.-T. Faute de place, nous sommes contraint d'y renvoyer le lecteur.

LES HAGIOGRAPHES

Ce nom (=écrits sacrés) désigne habituellement les cinq¹ livres poétiques ou philosophiques que nos Bibles groupent entre les livres historiques et les prophètes, et qui forment ainsi le centre de l'A.-T., alors qu'ils en sont plutôt la conclusion. Ces livres ont en effet ceci de commun qu'ils sont comme le fruit dont les autres livres de l'A.-T. sont l'arbre. On y trouve tantôt l'expression de la piété telle qu'elle a été façonnée et alimentée par les révélations précédentes, tantôt l'exposé des problèmes non encore résolus par ces révélations, et qui attendent et réclament une révélation plus complète.

On a pu résumer ainsi leur contenu² : « Le premier enseigne l'art de souffrir, le second l'art de prier, le troisième l'art de réussir, le quatrième l'art de jouir, et le cinquième l'art d'aimer. »

Ce sont en général des livres *poétiques*, c'est-à-dire non pas rimés, mais au style poétique, style qui se reconnaît soit à des expressions

¹ Les juifs en comptent douze, parce qu'ils comptent comme hagiographes Ruth, Jonas, Daniel, Esther, les Lamentations et les Chroniques.

² Bible annotée *Hagiographes*, p. 3.

poétiques, soit surtout à ce qu'on appelle le *parallélisme* des phrases. C'est une façon tout orientale de partager la pensée en deux ou parfois trois fragments qui semblent souvent simplement se répéter, mais qui réunis, se complètent ou tout au moins s'enrichissent mutuellement. Cette forme provient sans doute de la manière dont les Orientaux pratiquent fréquemment le chant. Ils se partagent en deux chœurs, dont l'un répond à l'autre, phrase après phrase, de sorte que le second, au lieu de répéter simplement le premier, complète et enrichit par une phrase nouvelle la pensée qu'il a exprimée. D'autres fois, il n'y a qu'un chanteur d'un côté, tandis que tout un chœur lui répond, répétant alors constamment la même phrase. (p. ex : Ps. 136.)

JOB

Contenu et but. — Ce merveilleux poème expose sous une forme dramatique et vivante le mystérieux problème des souffrances qu'on dit imméritées, de ces coups qui viennent parfois frapper le juste sans qu'il puisse y voir le châtiment de quelque faute particulière. (cf. Ps. 73 ; 44. Eccl. 8. 14.) Le héros, Job, est un modèle de croyant de l'époque patriarcale, qui doit précisément à sa grande piété d'être choisi pour souffrir et servir d'exemple aux croyants de tous les temps appelés aussi à passer par la fournaise de l'affliction. (Jac. 5. 11.) Ce qu'il y a de typique dans sa situation, c'est qu'il ignore pourquoi il souffre pareillement, et qu'il résulte des circonstances mêmes qui ont motivé ses malheurs qu'il ne doit pas en connaître la raison. Atteint successivement dans ses biens, dans ses affections et dans sa santé, brisé, anéanti, abandonné de tous, il doit tout endurer dans les plus angoissantes ténèbres. Tous ses pourquoi doivent rester sans réponse, pour que l'épreuve à laquelle il est soumis soit sincère et décisive.

Il se trouve en effet chargé, sans le savoir, de fournir la preuve que la piété n'est pas une opération mercantile, une « bonne affaire », mais un amour vrai, profond, désintéressé ; que le cœur de l'homme a si bien été créé pour Dieu qu'une fois enraciné en Dieu il ne sera point détaché de lui par les souffrances les plus inexplicables, mais au contraire fortifié par une confiance inébranlable en la sagesse et en la tendresse de Celui-là même dont la main frappe si rudement son enfant. Or, si Job savait pourquoi il est frappé ; s'il savait qu'il est en quelque sorte le champion de l'honneur de l'Eternel ; s'il

savait que de sa patience et de sa fermeté dépendent à la fois dans une mesure immense le triomphe de son Dieu sur le grand accusateur et la foi et la fidélité de tous les croyants appelés à leur tour à souffrir, il lui serait relativement facile de souffrir. Mais la preuve désirée ne serait pas faite. Il faut donc qu'il tienne bon dans l'obscurité la plus affreuse, vrai type de Celui à qui l'angoisse suprême arrachera plus tard le cri le plus douloureux qui se puisse imaginer : « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? »

Mais si Dieu consent à laisser son fidèle serviteur dans un pareil creuset, c'est qu'il saura aussi retirer de ce creuset un or plus pur ; c'est qu'il vaut encore mieux verser des larmes, pourvu que Dieu lui-même les essue, que d'échapper à l'affliction. (Ps. 119. 67, 71. Act. 14. 22. Jacq. 1. 12. 1 Pi. 4. 6, 7. Rom. 5. 3-5 ; 8. 28-39.) Et lorsque Job est enfin hors de la fournaise et que Dieu peut déverser sur lui le trop plein de son cœur débordant d'amour, il ne pense même pas à regretter d'avoir été conduit par ce sentier étroit, ténébreux, embroussaillé d'épines qui lui déchiraient le cœur.

Ainsi ce poème admirable, qui n'a nullement la forme ou les allures d'un traité philosophique, entraîne le lecteur sur les sommets du haut desquels sa vue domine les vicissitudes de la vie et plonge dans les profondeurs du cœur de l'homme et de celui de Dieu lui-même. Dans un langage d'une haute poésie, et en faisant toucher du doigt vers quels abîmes mène la théorie populaire de la souffrance qui n'est qu'un châtiment toujours proportionné à la faute, il l'écarte d'abord en tant que préjugé dangereux, tout en maintenant que la justice rétributrice de Dieu se laisse parfois reconnaître dans les jugements qui frappent certains individus. (cf. Luc 13. 2, 4. Jn. 9. 2.) Puis il montre l'utilité que peut avoir la souffrance, bienfaisante et douloureuse discipline sous laquelle l'âme affinée s'épure et la foi s'approfondit. (Héb. 12. 5-11.) Enfin il fait comprendre qu'en face de la souffrance, l'attitude du croyant doit être l'humble et confiante soumission d'un enfant qui sait que son Père ne se trompe jamais, ne change jamais, ne cesse jamais d'agir avec une tendresse infinie et une parfaite sagesse. (1 Pi. 4. 19 ; 5. 6.) N'est-il pas le Créateur ? Ne connaît-il pas les besoins, la fragilité, les sentiments de ses créatures ? Les ressources de sa toute-puissance sont-elles limitées ? Ne pouvons-nous pas attendre en silence la délivrance (Lam. 3. 26), et laisser là nos pourquoi ? (Es. 45. 9, 10, 15.)

Auteur et date. — Que Job ait réellement existé, cela ne peut faire l'ombre d'un doute. (Ez. 14. 14. Jacq. 5. 11.) Quant à découvrir quel est le poète inspiré qui a su, des souvenirs conservés par la tradition, créer ce livre merveilleux, ce manuel du parfait martyr, aussi admirable par son langage poétique que par la pro-

fondeur de la pensée, c'est un problème très probablement insoluble. Tout au plus est-il permis de supposer qu'il vivait à l'époque de Salomon.

Plan et analyse. — Le plan de l'ouvrage est des plus simples, mais, avec un art admirable, il force l'attention en faisant constamment croître l'intérêt pour le héros, aux yeux de qui le lecteur voudrait pouvoir soulever le voile qui lui cache le monde invisible, en sorte que le malheureux ignore et doit ignorer jusqu'à la fin le pourquoi de l'épreuve mystérieuse qui l'accable.

A. 1. 2. Un prologue en prose soulève précisément pour le lecteur ce voile. « L'accusateur de nos frères » jette un défi à l'Eternel, qui se voit en quelque sorte contraint de l'accepter et de livrer Job sans défense à la malignité cruelle de Satan. Bien qu'il ne comprenne pas la raison des catastrophes successives qui fondent sur lui, Job ne perd point sa confiance, et d'un mot sublime il ferme la bouche à sa femme, qui voudrait le pousser au blasphème et au suicide.

Mais il n'a pas encore savouré la lie de sa coupe amère. Ce n'est rien de souffrir tout ce qu'il souffre, encore que son cœur meurtri, aussi bien que son corps dévoré par une sorte de lèpre, ne soit plus qu'une plaie. Ce qui va faire déborder la coupe, c'est que ses amis, venus pour lui exprimer leur sympathie, se sentent incapables de parler en présence d'une pareille infortune, et se laissent peu à peu envahir par des soupçons injustes, mais naturels. Et quand enfin Job ouvre la bouche, exhalant sa plainte, et demandant pourquoi il a dû vivre pour voir son malheur, ils lui donnent à entendre qu'à leurs yeux il est inadmissible qu'il ne soit pas l'objet d'une juste vengeance divine : il doit avoir commis quelque crime monstrueux ; . . qu'il avoue humblement sa faute, qu'il s'en repente sincèrement, et Dieu le lui pardonnera certainement et le relèvera. Telle est en substance le teneur des « consolations » que lui apportent ses trois amis, **Eliphaz**, un sage de **Théman**, dans un langage ferme, sévère, mais relativement calme, **Bildad**, avec plus de violence et d'emportement, et **Tsophar**, avec une rudesse et une dureté particulières.

4-12.
13-21.
22-26.

A ces accusations plus ou moins nettement formulées, Job ne peut opposer que l'honnête indignation d'une conscience sans reproche. Quelle preuve pourrait-il donner de son innocence ? Toutes les apparences ne sont-elles pas contre lui ? Et plus il crie son innocence, plus ses amis s'affermissent dans

leurs soupçons. Pas de fumée sans feu, ou, pour parler comme Bildad, pas de joncs sans marais! (8. 11.) Et par trois fois (sauf Tsophar qui renonce à son troisième tour), chacun d'eux essaie en vain d'arracher à Job l'aveu de son crime. Celui-ci se défend avec une énergie croissante. Il en appelle de ce Dieu qui le frappe, semble-t-il, aveuglément, au Dieu vivant qui le sonde et le connaît, et qu'un jour il verra face à face. « Je veux plaider ma cause devant Dieu. » (13. 3.) « C'est Dieu que j'implore avec larmes. » (16. 20.) « Sois auprès de toi-même ma caution. » (17. 3.) « Je sais que mon vengeur est vivant. Quand je n'aurai plus de chair, je verrai Dieu, je le verrai, et il me sera favorable. » (19. 25, 26.)

En présence d'un tel entêtement, les « amis » renoncent à la discussion, qui leur paraît sans issue possible. Job semble être resté maître du terrain. Mais il n'en est nullement apaisé. A ses yeux, en effet, si ses amis ont tort de l'accuser sans preuves et de ne point accepter ses dénégations, il n'en reste pas moins que la loi qu'ils invoquent se vérifie en général dans le monde. Toutefois il remarque qu'il y a beaucoup d'exceptions, beaucoup de coupables qui échappent ici-bas au châtiment que mériteraient leurs crimes, beaucoup d'innocents atteints par le malheur. (9. 22; 21; 24.) Aussi, dans un admirable monologue, ne peut-il que protester à nouveau de son innocence, tout en affirmant sa foi en la justice de Dieu et en sa sagesse insondable, et en évoquant les riants souvenirs d'une vie heureuse, toute consacrée à la pratique du bien.

C. 27-31.

Mais il ne faut pas que le silence des trois accusateurs de Job lui donne à penser qu'il n'y a rien à répondre à sa justification. Resté jusqu'alors dans un respectueux silence par déférence pour ces vieillards, le jeune Elihu essaie à son tour de justifier Dieu, mais sans condamner Job. Dans un langage où l'autorité s'allie admirablement à la modestie qui sied à la jeunesse, il rappelle d'abord à Job que Dieu est plus grand que l'homme, et qu'il n'a point à rendre compte de ses actions. (33. 12, 13.) Puis il affirme sa confiance en l'honnête conscience de Job. Il n'est point, comme on le donne à entendre, un monstre d'iniquité. Mais si, comparé à d'autres, il a le droit de se classer en bon rang, passé au crible du jugement divin, il serait obligé de confesser que Dieu n'a point outrepassé ses droits en le frappant. (v. 27.) La souffrance, d'ailleurs, n'est point nécessairement un châtiment expiatoire; elle est parfois une mesure disciplinaire préven-

D. 32-37.

tive (v. 16-18), un moyen d'enseigner à l'homme à se connaître lui-même. Seulement, au lieu d'écraser de mépris d'injustes soupçons celui qui souffre, il faudrait plutôt remplir auprès de lui le rôle d'un « ange intercesseur. » (v. 23) C'est alors que l'affliction pourra porter son fruit béni : épurer la foi de celui qui passe par cette fournaise. Dans ce sens Job avait raison de le dire : « Celui qui souffre a droit à la compassion de son ami. » (6. 14.) Quoi qu'il en soit, Dieu est juste (34. 10, 11), et le fait même qu'il a doué d'une âme altérée de justice cette merveilleuse créature qui s'appelle l'homme n'est-il pas une garantie suffisante de sa justice ? (v. 12-19.)

Plus Elihu avance dans son argumentation, plus il sent le besoin de faire sentir à Job ce qu'il y a d'insensé de la part d'un homme à vouloir contester avec son Créateur, si infiniment grand, si infiniment élevé au-dessus de la créature. (35. 5-8.) Il y a mieux à faire qu'à gémir et à maudire : lorsqu'on a une vraie confiance filiale en son Créateur, on peut chanter au sein de la nuit la plus sombre (v. 10), sûr qu'au mal Dieu saura un jour tirer le bien, et qu'avec des puissances tels que nous on ne peut s'attendre à ce que Dieu atteigne son but en quelque sorte magiquement, sans cette lente et profonde éducation dont la souffrance est le moyen. (36. 22.) Sur quoi Elihu se borne à rappeler quelques-unes des manifestations de la grandeur, de la sagesse et de la puissance divines, qui à ses yeux prouvent suffisamment que Dieu sait ce qu'il fait, qu'il ne peut se tromper, et qu'au lieu de se regimber, Job devrait s'humilier avec soumission et confiance sous la main puissante qui le frappe. (36. 10, 15; 37. 13, 14, 23.) Job ne répond rien, sans doute parce qu'il n'a rien à répondre. S'il n'est pas entièrement convaincu, du moins l'amertume causée par les soupçons de ses amis est dissipée. Dieu peut lui parler, et en effet Dieu lui parle, pour l'amener à une humiliation franche et explicite.

E. 38-42. 6. Si, dans cette dernière section poétique de l'ouvrage, l'Éternel prend enfin lui-même part à la discussion, ce n'est point, comme on pourrait s'y attendre, pour discuter à son tour, pour justifier sa conduite, pour exposer devant Job et ses amis les raisons qui l'ont obligé d'agir comme il l'a fait. C'est simplement pour rappeler qu'il n'a de compte à rendre à personne, et pour donner à entendre qu'il a en revanche le droit d'attendre de sa créature intelligente une confiance sans bornes et une soumission absolue. « Que ta volonté so

faite sur la terre comme au ciel. » Ainsi doit prier le vrai croyant. L'Eternel n'a qu'à faire défiler en quelque sorte devant la mémoire de Job quelques tableaux, échantillons de sa sagesse infiniment variée et des ressources de sa toute-puissance, pour le jeter à ses pieds, dans la poussière, et lui arracher l'humble aveu de son outrecuidance. (39. 37, 38; 42. 2-6.)

Le but de Dieu est atteint, et l'épilogue raconte sommairement, en simple prose, d'abord à quelles conditions les accusateurs de Job obtinrent à leur tour le pardon de l'Eternel, offensé de ce qu'ils n'avaient su défendre sa cause qu'en affligeant outre mesure leur ami. ¹ Puis comment Dieu sut témoigner à Job dès ici-bas sa satisfaction, en lui accordant un bonheur et une prospérité qui n'étaient que les symboles de sa récompense spirituelle et les arrhes de sa récompense éternelle.

F.
42. 7-17.

LES PSAUMES

Les cent cinquante morceaux poétiques réunis sous le nom de Psalms (héb. : « louanges ») ont ceci de commun qu'ils sont l'expression et par conséquent le fruit de la piété israélite. Composés par des auteurs fort divers, à des époques fort diverses, dans des circonstances et des occasions infiniment diverses, séparées par des générations et des siècles entiers, ils fournissent une expression éternelle aux expériences et aux besoins les plus variés de tous les croyants de tous les temps. Tandis que dans les autres livres de la Bible c'est Dieu qui parle à l'homme, ici c'est presque toujours l'homme qui parle à Dieu. On y apprend ainsi comment il faut lui parler. On y pénètre dans le vrai sanctuaire, dans le cœur de l'homme en communion avec Dieu. Aussi a-t-on pu dire que le livre des Ps. était comme le cœur de la Bible. Ce n'est plus la religion expliquée ou commandée, c'est la religion vécue, c'est l'adoration en esprit et en vérité qui s'exprime et qui apparaît réalisée. Aussi comprend-on que Jésus en ait fait sa nourriture et sa force suprême jusque sur la croix.

L'extrême variété des Ps., en même temps que le caractère intime et personnel de beaucoup d'entre eux, déjoue toute tentative de classification rationnelle. On peut, il est vrai, distinguer des Ps. prophétiques ou messianiques, des Ps. pénitentiels, des Ps. de louanges, des Ps. didactiques, etc. Mais il est non seulement fort malaisé de trouver des catégories convenant à tous les genres, mais

¹ 42. 7, 8 : « Vous n'avez pas parlé de moi convenablement. » (litt. : « solidement. »)

parfois plus difficile encore de rattacher tel Ps. à telle catégorie plutôt qu'à telle autre.

Les dimensions de ce *Guide* exigeant une extrême brièveté, nous nous en tiendrons à quelques indications sommaires, et cela d'autant plus volontiers que, par leur nature même, les Ps. se prêtent mieux à être savourés par le cœur que disséqués et examinés par la raison ; que l'important n'est pas de retrouver en quel siècle et par quelle voix ils ont été chantés pour la première fois, mais bien plutôt de revivre les sentiments qui les ont inspirés, de se laisser pénétrer et remplir par la foi, l'amour et l'espérance de leurs auteurs. Les Ps. sont plus qu'aucun autre le livre de l'âme humaine et croyante, de l'âme qui vit, pleure, prie ou chante devant son Dieu, et un travail scientifique n'est point nécessaire pour apprendre à redire avec le psalmiste : « Pourquoi t'abats-tu, mon âme, et frémis-tu au dedans de moi ? » (42. 6.) ou : « Mon âme, bénis l'Éternel, et que tout ce qui est en moi bénisse le nom de sa sainteté ! » (103. 1.) ou encore : « Mon âme a soif de toi !... » (63. 2.)

Auteurs, suscriptions. — Une moitié des Ps. sont attribués à David (sauf deux à Salomon). De l'autre moitié, 50 sont anonymes, et 25 attribués à d'autres auteurs. Mais les suscriptions ou annotations placées dans nos Bibles en tête de la plupart des Ps. soulèvent bien des problèmes difficiles. Il est de mode d'y attacher peu d'importance et de créance. Elles sont cependant fort anciennes, puisque les traducteurs de la version des LXX, deux siècles et demi avant J.-C., ne les comprenaient déjà plus. Dans bien des cas elles se trouveront éclairées d'une clarté toute nouvelle par cette simple remarque, faite récemment, que les annotations concernant la musique se rapportent, non au Ps. en tête duquel elles sont, mais au Ps. précédent (d'après l'analogie avec Hab. 3. 1, 19).¹ C'est ainsi que la « colombe » de Ps. 56. 1 est évidemment une allusion à 55. 7 ; ainsi encore que les trois Ps. 7, 80 et 83 ont une étroite parenté musicale, indiquée par les mots mystérieux : « Sur les Guittith » (ou plutôt « Guittôth ») (8. 1 ; 81. 1 ; 84. 1), qu'il faut probablement traduire : « sur les pressoirs », c'est-à-dire « pour chanter à la fête des tabernacles » (ou de la récolte), tandis que ceux auxquels se rapportent les mots « sur les Shôshannim » (= sur les lis) se chantaient à la Pâque. (44, 68, 59, 79.)

¹ C'est dire que primitivement les Ps. se succédaient sans intervalles et sans numérotation, ces suscriptions ou annotations relatives à l'auteur et les indications musicales étant seules intercalées entre les Psaumes. Les LXX ont séparé les Psaumes et les ont numérotés, mais, ne comprenant déjà plus complètement ces annotations, ils les ont toujours rattachées tout entières au Ps. suivant, au lieu de les parler et de rattacher au Ps. précédent ce qui avait rapport à la musique.

Le livre des Ps. a été formé de cinq recueils successifs, par analogie sans doute avec la Loi (ou Pentateuque) dont le Ps. 1. fait l'éloge. Le premier livre prophétique, Esaïe, est également formé de cinq parties.

Le premier livre, 1-41, dont le premier et le dernier Ps. commencent par le mot « bonheur, » — ce qui est bien dans l'esprit du livre des « Louanges, » — renferme presque uniquement des Ps. attribués à David. Le Ps. 2 est nettement messianique. D'autres, comme le 8, le 16, le 22, le 40, n'ont eu toute leur valeur et leur signification qu'en Christ. Le milieu du recueil est marqué par les Ps. 20 et 21, qui forment une sorte de paire royale d'un genre spécial, le second répondant à la prière formulée dans le premier en faveur du roi. Les autres Ps. de la première moitié du recueil sont pour la plupart des prières très personnelles, sauf cependant les Ps. 8, hommage au Dieu créateur de l'homme¹, 14, constatation douloureuse de la déchéance de l'homme, 15, description du vrai fidèle, et 19, cantique d'adoration inspiré par la contemplation de la création et de la loi, le vrai soleil de l'âme. Le Ps. 18 se retrouve tel quel 2 Sam. 22.

Dans la seconde moitié du recueil, qui commence par des Ps. très connus, le 24 reprend le 15 et le complète; le 25, le 34 et le 37 sont alphabétiques, c'est-à-dire que chaque verset commence par une lettre de l'alphabet, ce qui devait en aider la mémorisation; le 29 exalte la puissance de la voix de l'Eternel et fait une sorte de pendant au 8, de même que le 32 répond en quelque sorte au 6, en célébrant la joie du pardon, qu'implorent le 6 et le 38.

Enfin le dernier Ps. du 1^{er} recueil se termine par une doxologie ou bénédiction, de même que les trois recueils suivants. Quant au 5^e recueil, on peut dire que le dernier Ps. est tout entier une sorte de doxologie.

Dans le second livre, le nom de « l'Eternel » ou Jéhova est à peu près partout remplacé par « Dieu, » sans que l'on puisse expliquer cette particularité autrement qu'en supposant que les psaumes qui le composent ont été réunis en un recueil à un moment où l'on redoutait de prendre en vain le nom saint de l'Eternel. Il ne semble pas en effet qu'il y ait une différence de point de vue religieux entre les Ps.

1^{er} livre:
1-41.
Prières
de
David
(jého-
viste).

2^e livre:
42-72.
De
David
et
des fils
de
Coré
(élo-
histe).

¹ En souvenir de la mort de Goliath, d'après 9. 1. : « sur la mort du champion. »

de ce recueil et ceux du précédent. (cf. entre autres 14 et 53, ou 40. 14-18 et 70.)

Le livre s'ouvre par une série de Ps. attribués aux fils de Coré, ou plutôt peut-être simplement tirés d'un recueil dit « des fils de Coré », c'est-à-dire collectionné par leurs soins et pour leur usage. Jaloux, semble-t-il, de laver leur nom de sa tache originelle, les descendants de ce mécontent se sont toujours montrés pleins de zèle pour la maison de l'Éternel, acceptant les moindres offices. (Nomb. 16 ; 26. 11 ; 1 Chr. 9. 19 ; 26. 1-19.) Le premier dont le nom soit parvenu jusqu'à nous, Hémán (Ps. 78. 1.) semble avoir, au temps de David, et grâce à l'impulsion donnée par le « chantre agréable d'Israël » à la musique sacrée, fait prendre aux siens un rang honorable parmi les musiciens officiels. (1 Chron. 6. 31-38 ; 15. 17 ; 25.) Il se peut donc que la plupart de ces sept Psaumes aient été composés par l'un ou l'autre de ces fils de Coré ; mais il se peut aussi que tel autre, comme le 42-43 (qui n'en forme qu'un) soit encore de David, dont il a le style et le souffle. Aucun des autres ne pourrait d'ailleurs être attribué à David, et la plupart datent d'une époque bien plus tardive. Le 45 est un des Ps. messianiques les plus remarquables ; 46-48 célèbrent la royauté de Dieu, « le Grand Roi » qui règne sur le monde entier, et 49 rappelle la brièveté de la vie humaine.

Asaph, à qui sont attribués le Ps. 50 et les onze premiers du 3^e recueil, est bien connu comme collègue d'Hémán au temps de David (1 Chr. 6. 31, 32, 39 ; 15. 17 ; 16. 5, 7 ; 25. 1.) et même comme prophète. (2 Chr. 29. 30.) Il semble probable cependant que plusieurs de ces Ps., d'une époque plus tardive, sont plutôt l'œuvre de quelque descendant d'Asaph qui en aura fait honneur à la mémoire de son aïeul. On retrouve en effet plus d'un « fils d'Asaph » dans l'histoire de la musique sacrée israélite. (2 Chr. 20. 14 ; 29. 13 ; Esd. 2. 41 ; 3. 10.) Le Ps. 50 expose quel est dans la vie ordinaire le *sacrifice agréable à Dieu*, et le suivant, de David,¹ quel il est à la suite d'une faute. Puis viennent, de 52-71, une série de cantiques, la plupart attribués à David,² prières ou chants de louange. Parmi eux, le 68 est bien

¹ Sauf les v. 20 et 21, qui sont probablement une adjonction postérieure.

² On ne peut de même attribuer à David le 14 ou 53 qu'en admettant que le v. 7 a été ajouté plus tard.

connu comme le chant de guerre des huguenots et le 69 comme un beau Ps. messianique. Le 70, « pour remémorer, » n'est que la répétition de 40. 14-18. Le 72, enfin, de Salomon, a une signification messianique évidente.

Les onze Ps. d'Asaph qui ouvrent le troisième livre lui donnent en quelque sorte sa couleur générale ou la pensée qui s'y retrouve constamment: l'Éternel (généralement appelé « Dieu » jusqu'à 83. 17, 19) y apparaît surtout comme le *Juge suprême* (comme déjà d'ailleurs dans le Ps. 50, d'Asaph aussi). D'emblée, Asaph fait appel à cette justice, souvent voilée, et s'assure qu'elle ne sera jamais en défaut, quelles que soient les apparences. « Quoi qu'il en soit, Dieu est bon pour Israël, pour ceux qui sont nets de cœur. » (73. 1.) On peut donc compter qu'il rétablira tôt ou tard l'équilibre rompu provisoirement en faveur des « méchants, » dont rien ne trouble le bonheur insolent (73), des ennemis d'Israël, qui « ont tout ravagé jusque dans le sanctuaire » (74), des arrogants qui triomphent dans leur iniquité (75); des envahisseurs étrangers, qui ont menacé Sion¹ (76), ou qui triomphent, comme si « la droite du Très Haut n'était plus la même. » (77, 79, 80, 83.) Mais non, elle n'a point changé, c'est Israël qui oublie perpétuellement ce qu'il doit à son Dieu; Asaph le lui rappelle (78, 81), comme il rappelle aux juges qu'ils ont au-dessus d'eux un Juge suprême auquel ils devront rendre compte. (82.)

Puis viennent de nouveau quatre Ps. de la collection des *filis de Coré*, coupés par une belle prière attribuée à David. (86.) Le 84 exprime admirablement le bonheur que donne la communion avec Dieu, et le 85 les conditions évangéliques de cette communion. Dans ce sens, il est vraiment messianique. (cf. v. 11² et Jn. 1. 17.) Le 87 montre qu'à cette communion avec Dieu correspond la communion fraternelle, résultant de la merveilleuse fraternité qui provient d'une commune origine: Sion est le lieu de naissance des peuples les plus divers, « toutes leurs sources sont en elle. » Le Ps.

¹ Dans les LXX, la suscription du Ps. 76 porte encore les mots: « Contre les Assyriens. »

² 85. 11: « La grâce et la vérité se rencontrent. » Il est fâcheux que nos versions ne puissent pas toujours rendre de la même façon ces deux mots, qui reviennent constamment, surtout dans les Ps.: *la grâce*, qui vient au devant du pécheur, et la *vérité* ou *fidélité* qui ne peut supporter le péché, et on vertu de laquelle Dieu doit rester fidèle à son caractère de sainteté absolue.

3^e livre:
73-89.

D'Asaph
et des
filis
de Coré.

Le Juge
suprême.

88 est le seul attribué nommément à Héman, le chef des fils de Coré du temps de David, et le seul aussi dans lequel la nuit de l'âme en détresse paraisse sans étoiles, et presque sans aurore: on n'y trouve que la plainte et la supplication, sans une parole qui laisse entrevoir que l'exaucement est proche. Enfin le Ps. 89, d'Ethan (1 Chr. 6. 44; 15. 17; appelé Jeduthun 25. 1, 3.), célèbre la grâce et la fidélité de l'Eternel, et y fait appel à l'occasion de la détresse dans laquelle se trouve pour l'heure Israël (peut-être au temps de Roboam et de Schischak; 1 R. 14. 25, 26.).

4^e livre:
90-106.
Moïse
et le
Grand
Roi.

La pensée qui revient sans cesse au cours du quatrième recueil de Ps. est celle de la *majesté royale de Jéhova*. Le premier Ps. de ce recueil, qui correspond aux Nombres, le 4^e livre du Pentateuque, rappelle le pèlerinage du désert. Il est de Moïse lui-même, dont le nom se retrouve encore aux Ps. 99 et 105. D'ailleurs, à part ce premier Ps. et deux qui sont attribués à David, tous les autres Ps. de ce recueil sont anonymes. Après la prière de Moïse, saisi d'émotion à la vue de la fuite rapide des jours, le Ps. 91 dépeint le vrai sabbat de l'âme croyante et montre le moyen d'y entrer (ce qui donnerait à penser que la suscription du Ps. 92 se rapporte en réalité au Ps. 91.) Puis les Ps. suivants, de 92 à 100, parlent tous, d'une manière ou d'une autre, de la royauté de l'Eternel: « *Jéhova règne...* » et ses ennemis périssent, tandis que les justes prospèrent (92); et les fleuves en vain soulèvent leurs flots et élèvent leur voix puissante (93); et le sang innocent sera vengé (94); et son peuple à son tour doit lui apporter l'hommage de sa parfaite obéissance, s'il veut jouir du repos (95); et toute la terre se réjouit à la pensée que le Roi va enfin prendre possession de sa royauté (96 et 98), mais surtout son peuple particulier (97 et 100), tout en se rappelant que sa sainteté ne peut accepter aucun compromis avec le péché. (99.) Aussi David, le roi selon le cœur de Dieu, exterminera-t-il aussi tout le mal de son royaume. (101.) Puisque Dieu règne à jamais, il rebâtira Sion en deuil et en prière (102); son enfant, David, peut et doit le bénir avec une filiale confiance en son amour, d'une royale grandeur, soit qu'il le contemple dans ses dispensations journalières et sa sollicitude fidèle (103), soit qu'il l'admire dans la création (104),¹ soit qu'il se rappelle ses exploits et sa bienveillance

¹ Le Ps. 104 donne poétiquement la signification religieuse de la création, reprenant la description de Gen. 1. et la suivant à peu près pas à pas.

en faveur de son peuple à travers les âges (105 et 106), d'autant plus merveilleux que le dernier n'y a répondu que par une perpétuelle ingratitude. (106.)

Les 44 Ps. du cinquième livre, qui pourraient se résumer dans le mot « Alléluia » (= « louez Jéhova »), sont groupés en un certain nombre de petits recueils, comme une sorte de mosaïque symétrique. Au centre se trouvent les 15 petits « cantiques des Mahaloth » ou « des montées », c'est-à-dire les Ps. destinés aux pèlerins qui montaient à Jérusalem pour les fêtes. (120-134.) Ce petit recueil lui-même est formé de deux séries de 7 Ps. séparés par un Ps. central, attribué à Salomon. (127.) Chaque série est formée de deux groupes, de 4 et 3 Ps., renfermant tous quatre un Ps. attribué à David, et dans chacune se trouvent 12 fois le nom de Jéhova. Le 132 est messianique.

Des 13 Ps. qui précèdent ce recueil central, le premier (107) donne bien la note dominante du 5^e livre entier; c'est le cantique des rachetés, échappés à une mort imminente par une intervention secourable de la grâce de l'Eternel, et le dernier est ce long Ps. alphabétique qui consacre 22 strophes de 8 versets commençant tous par la même lettre, à exalter l'excellence de la loi de Jéhova et le bonheur de ceux qui s'y soumettent. (119.) Entre eux, au milieu, un Ps. qui commence et finit par « alléluia! » (113) précédé de 5 Ps., dont 3 attribués à David (108 [= 57. 8-12 et 60. 7-14], 109, 110) et 2, alphabétiques, qui commencent par « alléluia! » (111, 112.); et suivi aussi de 5 Ps. dont 3 finissent par « alléluia! » (115, 116, 117.) Le 114 rappelle poétiquement la sortie d'Egypte, pour montrer ce que peut la présence royale de l'Eternel; le 115 compare l'Eternel aux faux dieux et rappelle que seul Jéhova règne effectivement: « Il fait tout ce qu'il veut; » le 116 montre cette royauté déployant ses effets dans la vie personnelle du psalmiste, le 117 réclame l'allégresse de toutes les nations, et le 118 exalte encore la puissance royale du Grand Roi. Son caractère messianique est frappant, ainsi que celui du 110. Chacun de ces deux groupes de 5 Ps. a donc son Ps. messianique, de même que le recueil des Mahaloth. Les Ps. 113-118 formaient le recueil appelé « le Grand Hallel », qui se chantait toujours à la Pâque. (cf. Mt. 26. 30.)

Des 16 derniers Ps. (135-150), 8 sont encore attribués à David. (138-145.) Ce sont en général des prières ou chants

5^e livre:

107-150.

Allé-
luia!

a) 120-

134

120-126,

127,

128-134.

b) 107-

119.

107,

108-112.

113,

114-118.

119.

c) 135-

150.

c) 135-150.

de louange qui sont bien de son style et de sa manière; ¹ seul le 139, royal et digne de David quant à la pensée et au style, comme par la forme personnelle donnée à la grande leçon qu'il renferme sur la toute-présence et la toute-science de Dieu, renferme des expressions chaldéennes qui, à moins de provenir de retouches postérieures, font dater le Ps. d'après l'exil à Babylone. Le 145 est alphabétique.

Des 8 autres Ps., tous anonymes, le 135 rappelle d'autres Ps. de louange et reproduit même une partie du 115. Il est repris en partie dans le 136, qui a dû probablement se chanter par demandes et réponses. La foule répétait à chaque phrase des choristes: « Car sa grâce dure éternellement. » Et ce refrain, en s'adaptant à tous les actes de l'Éternel, faisait comprendre qu'une immuable miséricorde préside à toutes ses dispensations. Le 137 rappelle les douleurs de l'exil et, dans un langage que l'Évangile ne permet plus, demande l'extermination complète de la race cruelle et impie qui a servi de verge à l'Éternel. Les 146-150, qui commencent et finissent tous par « alleluia, » forment « le Petit Hallel. » Les trois premiers, comme le 144, sont attribués par les LXX aux prophètes Zacharie et Aggée. Ils doivent bien, en tout cas, dater de l'époque du retour de l'exil.

Quant à l'ordre dans lequel se suivent les Ps., avec un peu d'attention on peut toujours discerner le lien, parfois bien ténu, qui rattache chaque psaume à celui qui le précède; tantôt certaines analogies de pensées, tantôt un simple rapprochement de mots, ou quelque association d'idées qui nous paraît peut-être arbitraire ou singulière, mais qui peut cependant se justifier.

Les Ps. divisent généralement les hommes en deux grandes classes, les **méchants** (ou les pécheurs) et les **justes**, c'est-à-dire ceux qui s'efforcent de rendre à chacun en toute justice ce qui lui revient, et d'abord à Dieu lui-même l'amour obéissant et confiant auquel il a droit. Quant aux **insensés**, ce sont les « méchants » considérés au point de vue religieux. (14. 1; cf. 10. 4.) Tandis que l'insensé cherche à se persuader qu'il n'y a point de Dieu, le psalmiste dit à l'Éternel: « O Jéhova, tu es mon Dieu! » (31. 15; 91. 2.) Établir et

¹ Certains passages, tels que 143. 3 b (= Lam. 3. 6.), ont dû être ajoutés postérieurement; ou bien on peut admettre que tel de ces Ps., le 145, p. ex.) n'est pas littéralement de David, mais *imité* de David, et composé en partie de citations de Ps. de David. Ainsi le 144 rappelle en partie le 18.

LES PROVERBES

affermir à jamais cette attitude de l'âme à l'égard de Dieu, enraciner le croyant dans sa foi, lui faire prendre pied dans la maison de l'Éternel, l'attacher à son Dieu par des liens indissolubles, éternels, tel est le but dernier des Ps.; et le chemin qui y mène, c'est la louange, la perpétuelle action de grâces. (cf. Ps. 23. 6; 27. 4, 8; 92. 14; — 28. 6-9; 30. 13; 34. 2; 35. 28; 145. 1, 2; 146. 2; etc., etc. — cf. 1 Th. 5. 18.)

LES PROVERBES

Après le premier et le grand commandement, le second, « qui lui est semblable » et qui en découle; après la prière et la louange, l'action; après David, Salomon, et un peu de la même manière; car, si tous les Psaumes ne sont pas de David, tous les Proverbes ne sont pas non plus de Salomon. Mais chacune de ces deux personnalités imprime son cachet particulier au livre auquel son nom est attaché.

Titre (1. 1.) — Le mot hébreu traduit par « **proverbes** » signifie *comparaison* et se traduit ailleurs parabole, parole sentencieuse, oracle, etc. Ce titre indiquerait donc l'intention de donner, au moyen de comparaisons et d'illustrations, une forme concrète à des pensées abstraites, de manière à les rendre à la fois plus saisissables, plus aisées à comprendre et à retenir. « Les paroles des sages sont comme des clous plantés, » auxquels on peut pour ainsi dire suspendre sa pensée. (Eccl. 12. 13.)

Auteur. — Il n'y a pas de raison pour douter que Salomon ne soit le penseur et l'observateur profond auquel on doit la plupart des maximes contenues dans le corps principal du livre des Proverbes. Mais tel qu'il est, ce livre, d'une date beaucoup plus tardive, est l'œuvre d'un écrivain anonyme, qui non seulement collectionna les proverbes attribués à tort ou à raison à Salomon, mais y ajouta d'autres collections de maximes qu'il put recueillir, et fit précéder le tout d'une exhortation poétique d'une rare beauté.

Contenu et division. — Ainsi le livre se compose :

d'un court préambule qui en indique le <i>but</i> ;	1. 1-7 ;
d'une poétique introduction sur le prix infini et la beauté sans égale de la <i>sagesse</i> ;	1. 8-9.
du recueil principal des proverbes de Salomon ;	10-22. 16
de deux petites collections de « paroles des sages ; »	22. 17-24.

- 25-29. d'un nouveau recueil de proverbes de Salomon, rassemblés par « les gens d'Ezéchias ; »
 30. des « paroles d'Agur, » autre petite collection de proverbes ou de pensées diverses ;
 31. et de deux courts appendices : une exhortation maternelle au roi « Lémuel » et un éloge de « la femme vaillante. »

1. 1-7. **Préambule.** — D'après le préambule, le but du livre est de faire connaître et apprécier la sagesse. Au sens biblique du mot, la sagesse n'est point la philosophie, la recherche à tâtons de la vérité, puisque la vérité est révélée, mais l'application intelligente de la vérité à la vie pratique. (cf. Jacq. 1. 2-5 ; 3. 13-17 ; 2 Cor. 1. 12.) Pour être sage, il faut d'abord connaître d'une part les exigences de la vie et les besoins du cœur, et d'autre part les ressources divines dont l'homme dispose pour y faire face, et il faut ensuite savoir utiliser ces ressources pour répondre à ces besoins et satisfaire à ces exigences. Il importe donc de penser correctement, de voir toutes choses sous leur vrai jour, de ne pas se laisser éblouir par les mensonges et les séductions qui perdent tant de gens.

Cette sagesse est toute pratique et ne concerne que la vie pratique, tant individuelle que sociale. Mais elle découle d'une vie spirituelle bien fondée et bien réglée, car elle a à sa base la crainte de l'Eternel. En sorte que l'on pourrait donner pour épigraphe au livre des Proverbes le mot de l'apôtre Paul : « La piété est utile à toutes choses, » (1 Tim. 4. 8.) ou cette parole d'Esaïe (33. 6.) : « Le trésor de Sion, c'est la crainte de l'Eternel. »

1. 8-9. Telle est bien la pensée fondamentale de l'exhortation poétique qui précède et annonce le recueil proprement dit des proverbes de Salomon. La Sagesse qui découle de la piété est d'une valeur si inappréciable qu'il vaut la peine de tout sacrifier pour l'acquérir. Que si l'auteur fait surtout ressortir habituellement les avantages matériels que procure la sagesse, ou du moins son importance pour réussir et être heureux dans ce monde, c'est que, s'adressant spécialement aux jeunes gens, il juge à propos de choisir les arguments auxquels ils sont particulièrement sensibles. Mais il serait injuste de l'accuser de prêcher une morale utilitaire et égoïste. Elle est conforme à la fois à la prudence et à la justice, respectueuse des droits d'autrui et avant tout de ceux de Dieu. (1. 3.) En quoi, en effet, consiste la justice, sinon à rendre

à chacun ce à quoi il a droit. Le *juste* est donc celui qui s'efforce de rendre à Dieu d'abord l'amour obéissant et filial qui lui est dû, et ensuite au prochain l'amour bienveillant et l'intérêt sympathique auquel il a droit. (cf. Phil. 2. 2-4. Voir plus haut p. 76.) Les « méchants, » en revanche, obéissent à leurs caprices, à leur égoïsme, à leur orgueil, à leurs convoitises, oubliant qu'au-dessus d'eux règne un Dieu juste, qui finira certainement par rendre à chacun ce qui lui revient. Aussi sont-ils fréquemment appelés *insensés*. Pour ce Dieu qui tient à l'ordre (1 Cor. 14. 33.), l'injustice est du désordre.

La première considération que fait valoir l'écrivain inspiré et qui doit montrer la valeur de la Sagesse, c'est qu'on ne peut l'acquérir si l'on n'est pas résolu à conquérir une parfaite *indépendance* de caractère. Il faut résister au courant général comme aux sollicitations plus précises du mal. Et l'on sera entraîné si l'on n'a pas « des ailes » (17), c'est-à-dire si l'on est comme retenu au sol par quelque lien ou quelque racine, l'amour de l'argent, p. ex. (19; cf. Ps. 1. 1; 1 Cor. 15. 33; 1 Tim. 6. 9, 10.)

Ce qui donne l'indépendance, c'est l'habitude d'*écouter* la voix de Dieu, c'est le recueillement. Si haut que crie la Sagesse, la plupart ne savent plus entendre ses appels, endormis qu'ils sont dans une trompeuse et mortelle sécurité. C'est peu à peu qu'on s'endort ainsi, et c'est progressivement aussi qu'on acquiert la faculté de discerner la voix divine, selon la loi formulée plus tard par Celui qui était plus que Salomon : « On donne à celui qui a. »

Mais il vaut la peine de faire cet effort persévérant pour obtenir que la Sagesse s'installe dans le cœur (v. 10), et devienne ainsi la sauvegarde de celui qui la possède, la bénédiction suprême de sa vie. Il ne lui obéit plus servilement, mais intelligemment et de bon gré. Il convient de remarquer en passant qu'elle est bien décrite comme un don gratuit (6), mais un don qui n'est accordé qu'à celui qui déploie toute son énergie pour s'en emparer. (cf. Mt. 11. 12.)

En quoi consiste-t-elle ? Elle est résumée dans les deux mots *grâce* et *vérité*. (3; cf. Ps. 85. 11. note, p. 73.) Le sage est celui dont la conduite est inspirée par cette double certitude que le Dieu fidèle, qui ne peut tolérer le mal, fait cependant grâce au pécheur. Il « est lumière » et il « est amour. » (1 Jn. 1. 5; 4. 8.) Alors on sait à la fois se confier en l'Eternel de tout son cœur (v. 5) et le craindre. (v. 7.) On lui

1. 10-19,

20-33.

2.

3. 1-12.

LES PROVERBES

- donne ce à quoi il a droit (9) et on sait accepter filialement l'épreuve. (11.)
3. 13-26. Qu'elle est donc précieuse, la Sagesse! et qu'il est grand, le bonheur de ceux qui la trouvent! Elle communique la *vie*, la vie pleine, dans sa grandeur et sa beauté; car la vie est chose désirable. Ceux qui en disent du mal montrent qu'ils ne la connaissent pas. C'est ce qu'indique l'image de « l'arbre de la vie. » (18.)
- 27-35. ¹ Il importe toutefois de distinguer entre une certaine prudence charnelle et la vraie sagesse, inséparable de l'amour.
4. 1-23. Pour acquérir cette vraie sagesse, dont le dernier mot est la gloire (3. 35), il vaut la peine de tout sacrifier, ² d'accepter l'isolement, de préférer un étroit sentier à la route spacieuse que suit le grand nombre (cf. Mt. 7. 13, 14), de discipliner et sevrer son cœur, d'où jaillissent toutes les sources de la vie. (cf. Mc. 7. 21, 22; Ps. 131. 2.) Mais quelle force on acquiert dans ce bon combat! Et quel contraste entre le « sentier des justes » et « la voie des méchants! »
4. 24-7. Où passe-t-elle, cette voie large? quels sont les **dangers** et les pièges à éviter?
- L'écrivain mentionne tour à tour, ou brièvement ou en s'y arrêtant longuement, le mensonge (4. 24-27), la convoitise ou l'immoralité (5), le désir de complaire au prochain poussé jusqu'à la faiblesse et à l'imprudence (qui cautionne, 6. 1-5), l'amour des aises, ou la paresse et l'insouciance (6-11), les ruses en usage dans le monde pour se débarrasser de rivaux ou d'adversaires (la calomnie, etc., 12-19), enfin de nouveau la convoitise, sous la forme de l'adultère, le plus dangereux des pièges tendus à celui dont le cœur n'est pas bien gardé. (20-7. 27.) Le dernier mot de la victoire du mal, c'est la *mort*. (cf. Rom. 6. 23.)
- 8, 9. En guise de **conclusion**, l'auteur affirme que cette sagesse si précieuse est à la portée de chacun, à la condition de l'aimer et de la chercher. (8. 17.) Elle n'est point une nouveauté inconnue; elle a fait ses preuves; dès la plus haute antiquité elle a été à la disposition des humains. (21-31.) Elle invite chacun à sa table royale. (32-9. 6.) Ceux qui repoussent cette invitation montrent par là même ce qu'ils valent, et ils en porteront la peine: l'invitation de la Folie, qu'ils préfèrent, est une invitation à la mort. (7-18.)

¹ 3. 29 doit probablement se traduire: « Ne soupçonne pas le mal chez ton prochain... »

² 4. 7: «....Acquiers l'intelligence au prix de tout ce que tu possèdes.»

Proverbes de Salomon. — Les proverbes rassemblés dans le recueil qui forme le corps principal de l'ouvrage sont exclusivement des maximes laconiques, dans lesquelles le roi philosophe consigne le résultat de ses observations, de façon à en tirer des règles de conduite ou des conseils pratiques, véritables poteaux indicateurs, grâce auxquels les pèlerins de la vie peuvent prévoir avec certitude où aboutissent les chemins divers qui s'ouvrent devant eux ou dans lesquels ils se sont déjà engagés.

10-22.
16.

Le pêle-mêle dans lequel se trouvent ces maximes provient sans doute de ce que le compilateur les a tout simplement transcrites dans l'ordre quelconque dans lequel il les a recueillies. Il correspond d'ailleurs admirablement à l'imbroglia et à l'imprévu de la vie elle-même. Il résulte de ce même fait que certains proverbes se trouvent répétés, tels quels ou un peu modifiés. Il est probable que le collectionneur a vu une intention providentielle jusque dans ces doublets. N'y a-t-il pas certaines vérités qui, répétées, font plus d'impression ou arrivent plus à propos la seconde fois que la première ?

L'auteur laisse au lecteur le soin et le plaisir de se livrer au travail fort intéressant et profitable de la classification des proverbes d'après les sujets qu'ils touchent. Ces sujets sont infiniment divers, comme le sont les incidents d'une vie humaine, les circonstances infiniment variées qu'elle traverse. Mais si les circonstances varient à l'infini, les grandes lois qui régissent l'univers moral sont peu nombreuses, immuables et inflexibles. Et c'est de ces lois, bien plutôt que de la loi au sens mosaïque du mot, que Salomon constate l'immutabilité au travers de leurs diverses applications. Celle qui domine toute la vie, donnant aux moindres actes une importance qu'on ne peut exagérer, c'est celle que formulera plus tard l'apôtre Paul : « Ce qu'un homme aura semé, il le moissonnera aussi. » (Gal. 6. 7.) Le bien et le mal portent en eux-mêmes leur récompense. Il y a une justice rétributive, puisqu'un Dieu juste règle la marche de l'univers. Ou, si l'on veut, la justice rétributive que réclame notre conscience est la preuve de l'existence d'un Dieu juste et souverain. Aussi les diverses applications de cette loi fondamentale reviennent-elles sans cesse, entremêlées de maximes sur l'emploi des richesses, sur le travail et les bénédictions qu'il procure, ou sur l'usage bon et mauvais de la langue, sur l'éducation, sur le mariage, sur les contestations de tout genre, sur la vantardise, etc., etc.

Constamment les devoirs les plus divers, envers le prochain ou envers soi-même, sont ramenés à des devoirs envers Dieu. Quant aux devoirs qu'on appelle ordinairement religieux, ou à la *piété* proprement dite, elle ne consiste point, pour Salomon, en formes et en cérémonies. La *prière* et les *sacrifices* sont seuls mentionnés, et simplement pour rappeler que Dieu a en abomination ce qui ne correspond pas à une réalité intérieure. (15. 8.)

a) 22. 17-
24. 22.
b) 24. 23-
34.

Paroles des sages. — Ce qui distingue plus spécialement le contenu des deux petits recueils donnés comme « paroles des sages, » c'est d'abord un ton exhortatif qui manque presque totalement aux Proverbes de Salomon, puis une forme généralement moins laconique et moins lapidaire. Tandis que Salomon se borne en général à noter des observations comme saisies au vol, les « sages » inconnus de ce double recueil donnent des conseils qu'ils appuient ensuite des arguments que leur dictent leur prudence et leur expérience.

Quant aux sujets, ils sont à peu près les mêmes, d'une manière générale, mais beaucoup moins nombreux. L'avertissement unique et fort bref donné par Salomon à propos du *vin* (20. 1.) est développé ici avec insistance et d'une façon fort pittoresque. (23. 20, 21, 29-35.) Certaines exhortations ont une beauté et une profondeur particulières. (23. 26; 24. 10, 11, 12, 17. ¹)

25-29.

2^{me} recueil de Proverbes de Salomon. — Des « proverbes de Salomon recueillis par les gens d'Ezéchias, » il n'y a rien de particulier à dire, car ils rentrent tout à fait dans la manière de ceux de la collection centrale. Quelques-uns s'y trouvaient déjà tels quels (25. 24=21. 9; 26. 22=18. 8; — 27. 12=22. 3); d'autres, quelque peu modifiés. (29. 13; cf. 22. 2; — 28. 19; cf. 12. 11; — 27. 21; cf. 17. 3; — 26. 15; cf. 19. 24.) On trouve cependant dans cette nouvelle collection deux ou trois échantillons de proverbes moins laconiques, plus développés que ceux du grand recueil, et se rapprochant du genre des « Paroles des sages. »

30, 31.

Appendices. — Les deux derniers chapitres du livre renferment trois appendices, qui ont été probablement ajoutés au livre des Proverbes, non pas tant comme étant exactement du même genre, que parce que c'était un moyen

* Pour 21. 18, la version Segond donne lieu à une interprétation qui n'a rien d'élevé. Il convient, pour avoir la pensée de l'auteur, d'ajouter comme le fait Osterv. les mots « sur toi, » sous entendus dans l'original.

de conserver ces petits fragments qui, isolés, se seraient sans doute perdus.

Paroles d'Agur. — Le titre du ch. 30 n'a pas, en hébreu, un sens facile à démêler. Peut-être n'a-t-il pas été conservé dans son intégrité. Une légère retouche permet de remplacer les noms énigmatiques d'Ithiel et Ukal par une phrase plus compréhensible. Voici, d'après la *Bible annotée*, comment il faudrait traduire : « Paroles d'Agur, fils de Jaké. La Sentence. (?) Je me suis fatigué, ô Dieu; je me suis fatigué, ô Dieu, et je me suis épuisé, car... » (v. 2.)

Après une brève introduction exaltant la grandeur inaccessible de Dieu et, par une citation du Ps. 18. 31, la perfection de ses paroles, vient une double *prière* qui a la valeur d'un conseil (7-9), puis une série de sept observations ou *constatations*, précédée et suivie de deux *recommandations*. (10 et 32.) Chacune de ces constatations se décompose elle-même en plusieurs observations analogues, qui s'appuient les unes les autres, de manière à faire ressortir de l'ensemble une leçon qui se dégage aisément avec un instant de réflexion.¹

Paroles du roi Lémuel. — Le court appendice qui suit les Paroles d'Agur renferme quelques sages et vraiment royales recommandations données au roi Lémuel par sa mère, et soigneusement transmises par ce roi à la postérité. Quel est ce roi ? On l'ignore absolument. Son nom (= de Dieu ou [consacré] à Dieu) paraît être un pseudonyme destiné à montrer de quel esprit sa mère était animée.

La femme vaillante. — L'appendice qui clôt le livre des Proverbes est une description élogieuse de la « femme qui craint l'Eternel. » C'est une sorte de développement poétique (sous forme d'acrostiche alphabétique) de tel ou tel proverbe de Salomon (12. 4; 14. 1; 18. 22; 19. 14), et c'est à ce titre surtout, sans doute, que ce morceau de poésie intime a été admis à la fin de ce livre.

¹ Plusieurs de ces observations sont comptées d'une façon qui nous semble singulière (de même 8. 16) : « trois... et quatre... » C'est une tournure orientale qui correspond à peu près à notre « trois ou quatre, » mais avec cette différence qu'il s'agit, non seulement d'une indication peu précise, mais aussi mal limitée, comme si nous disions : « trois ou quatre, ou même encore davantage. » — v. 26 « les lapins ; » il s'agit plus probablement des *gerboises* (de même Lév. 11. 5 et Deut. 14. 7. Voir p. 26.)

L'ECCLÉSIASTE

Le nom hébreu, Kohéleth, de ce petit livre n'a guère un sens plus clair que son nom français. On peut à la rigueur le traduire, comme le fait la version allemande, par le **prédicateur**. Mais on peut aussi se demander s'il n'est pas une sorte de pseudonyme formé au moyen d'un anagramme, selon un procédé usité parmi les Juifs (comme Scheshak pour désigner Babylone, Jér. 25. 26; voir *Les Prophètes*, p. 58).

Quoi qu'il en soit du sens de ce mot, il sert à désigner Salomon comme étant l'auteur présumé du livre (1. 1), ou du moins comme celui qui, interrogé sur la somme de bonheur que procurent à la fois la richesse et la sagesse, aurait répondu par le fameux : « Vanité des vanités, tout est vanité. » (v. 2.) Car si, au début, l'auteur semble se donner pour Salomon lui-même, parlant comme l'aurait fait le vieux roi désabusé, il délaisse peu à peu ce masque antique et parle en contemporain de Malachie, si même il ne lui est pas postérieur encore. Son hébreu, en effet, est fortement teinté d'araméen, et à d'autres indices encore on peut conclure que cette espèce de traité philosophique est un des derniers venus des livres de l'A. T.

A première lecture, il déconcerte le croyant. Et quelques théologiens, déroutés par certaines affirmations de l'Ecclésiaste, auraient voulu l'exclure de la Bible, dans laquelle d'ailleurs il n'a été définitivement admis qu'en l'an 90 après J.-C. Pour en comprendre la signification, il faut s'attacher à une expression qui revient sans cesse sous la plume de l'auteur et qui est comme la clef du livre : « **sous le soleil.** » L'Ecclésiaste cherche à montrer l'insuffisance des lumières naturelles pour donner à la vie son sens et sa valeur, et il montre qu'à cette pâle clarté, qu'il désigne symboliquement comme celle du soleil, on n'aboutit qu'à la désolante et décourageante conclusion que tout est vanité, que l'avantage de la sagesse sur la folie est nul, ou peu s'en faut, et qu'il faut tirer le meilleur parti qu'on peut de cette pauvre existence. Toutefois, même réduit à cette insuffisante révélation, qui n'est autre que celle de la conscience, l'homme de bon sens pressent la haute valeur de la crainte de Dieu, et il conclut qu'en définitive le dernier mot de la sagesse n'est que l'écho du premier. (12. 15. cf. Ps. 111. 10, et Prov. 1. 7.) Mais cette conclusion, toute franche et ferme qu'elle soit, ne saurait remplacer la conclusion tacite de l'ensemble du livre, celle que l'auteur

ne formule pas, mais qu'il laisse au lecteur le soin d'en dégager par ses propres réflexions, c'est que la lumière du soleil est insuffisante, et que l'homme a besoin d'une autre clarté: il lui faut une révélation divine. Au soleil doit s'ajouter la loi, première révélation de la pensée et de la volonté de Dieu (Ps. 19); puis la conscience doit être éclairée par le Saint-Esprit; au-dessus des lumières naturelles il faut que se lève le Soleil de justice, « la véritable Lumière, qui, en venant au monde, éclaire tout homme. » (Mal. 4. 2; Jn. 1. 9; 8. 12.)

Pour l'Ecclésiaste, le monde visible est un voile qui lui cache le monde invisible, parce qu'il n'a pour l'étudier que la lumière du soleil. Il faut une autre lumière pour contempler les choses invisibles, qui seules fournissent la clef des angoissants mystères de l'existence actuelle et nous empêchent de perdre courage. (2 Cor. 4. 16-18.) A la clarté du soleil, on s'aperçoit bien que « le monde passe et sa convoitise; » mais il faut une révélation divine pour être assuré que « celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement. » (1 Jn. 2. 17.) On apprend un jour ou l'autre, « sous le soleil, » par de douloureuses et humiliantes expériences, et en allant de déception en déception, de désillusion en désillusion, que « celui qui boit de cette eau-là aura encore soif. » Mais il faut que le Saint-Esprit arrache le voile qui cache le visage du Fils de l'homme pour que l'âme altérée trouve en Lui « le don de Dieu, » la source intarissable de l'eau de la vie. (Jn. 4. 10, 13, 14. Ap. 21. 6.) « Toute chair est comme l'herbe, et tout son éclat comme la fleur des champs. » Voilà ce que répètent à l'envi tous les sages et les poètes du monde qui est « sous les cieux » (1. 13) et qu'éclaire le soleil. Mais il faut que, de la part de l'Eternel, le prophète ajoute: « Mais la parole de notre Dieu subsiste éternellement » (Es. 40. 6, 8), et cette affirmation suffit pour ôter au « tout est vanité » ce qu'il a d'absolu et de désespérément mélancolique. Il y a quelque chose qui ne se flétrit pas.

Ainsi, en résumé, l'Ecclésiaste montre jusqu'où peuvent conduire, dans le chemin de la vérité, les lumières naturelles de la conscience et de la raison réduites à leurs propres ressources: suffisantes pour faire sentir à l'homme l'impuissance et la pauvreté des sources diverses auxquelles il croit pouvoir puiser le bonheur, elles ne peuvent guère que créer en lui la soif de quelque chose de mieux et le pousser à s'attacher à faire de son mieux pour plaire à Dieu, avec l'espoir plus ou moins vague qu'il s'en trouvera bien. En d'autres termes, par la contemplation de toutes les injustices et de toutes les misères de cette vie, la conscience arrive à la conviction que Dieu, qui est juste, amènera tout homme en jugement, de sorte qu'il est à tout le moins prudent d'y penser et de s'y préparer. Mais cette

perspective troublante, propre seulement à éveiller la conscience et à ébranler la fausse sécurité du pécheur, ne saurait lui procurer la paix dont il a besoin. Si donc l'Ecclesiaste ne parle pas de Christ, on peut dire qu'il l'appelle, qu'il prépare l'âme à l'accueillir en lui faisant sentir qu'il lui faut un Sauveur.

Le livre ne suit pas un plan très facile à démêler, bien que la marche générale de la pensée soit claire, partant du « tout est vanité » pour aboutir au « crains Dieu, » qui est la « fin du discours. »

A.
1-4. ¹

PREMIÈRE PARTIE

« TOUT EST VANITÉ »

1. 12-2.

18. 1-15.

16-4. ¹

Vaut-il la peine de vivre ? Retire-t-on quelque profit, quelque chose qui subsiste, de toute la peine qu'on se donne ici-bas ? Non, sous le soleil, tout vous glisse entre les doigts, « tout passe, tout lasse, tout casse, » « tout est vanité. » Bien avant que l'apôtre Paul exhortât les riches à saisir la seule chose qui ne soit pas insaisissable, la vie éternelle, celle qui est réellement (1 Tim. 6. 17-19), Salomon a fait la décevante expérience de l'impuissance des biens terrestres, royauté, prestige, gloire, richesses, sagesse, travail, jouissances de tout genre, à combler le vide du cœur de l'homme. Que si l'on ne tombe pas dans le désespoir (2. 20), c'est d'abord que l'on se figure toujours que le mirage séducteur va être enfin une réalité ; et puis que Dieu lui-même sème quelques fleurs sur ce chemin épineux. Il y a un temps pour tout, c'est-à-dire chaque chose a sa saison, où elle est à sa place, et où elle plait à l'œil ou au cœur. Dieu ne se laisse pas sans témoignage ; qu'on sache qu'il ne manquera pas, le moment venu, de redresser les torts et de rendre à chacun ce qui lui revient. Mais comment ? Tout n'est-il donc pas fini à la mort ? Qui sait ? En tout cas Dieu est juste et bon, et il voit, lui aussi, toutes ces choses déconcertantes dont la vue crée en nous le soupir après des « temps de rafraîchissement. » (Act. 3. 20.) Que de mystères dans ce monde ! que d'oppressions et de cruautés ! que de mauvais mobiles aux actions humaines ! que d'égoïsme insensé ! que de troubles politiques provoqués par des motifs absurdes ! « Vanité des vanités !.... »

¹ Seg. comme le texte hébreu, donne 17 versets au ch. 4. Mais il est préférable de faire, avec Osterv., de 4. 17 le premier verset du ch. 5.

DEUXIÈME PARTIE

B.
5-10.• QUI SAIT?... • CONSIDÈRE L'ŒUVRE DE DIEU. •
(6. 12; 7. 13.)

Ne te hâte pas de juger, sois prudent dans tes appréciations, rappelle-toi que Dieu t'entend et qu'il règne au-dessus de tous ceux qui se croient ici-bas les maîtres. (5. 8.) C'est lui qui répartit le pouvoir, les richesses et le bonheur comme il le juge bon.

5. 1-8.

9-6.

Sans doute, ce bonheur n'est pas sans mélange. La pensée de sa fragilité et de sa brièveté empêche souvent d'en jouir pleinement. Mais il serait ingrat de dénigrer la vie. Elle a ses joies. Tout n'y est pas à dédaigner. Seulement le sage apprend à apprécier précisément ce que l'insensé méprise, à réfléchir au lieu de se plaindre, et à craindre Dieu, au lieu de blasphémer et de haïr la vie. Sans doute il n'y a point d'homme juste, et la femme parfaite est peut-être plus rare encore, mais nos déceptions ne doivent point nous porter à en rejeter la faute sur Dieu. Le sage, au contraire, sait prendre avec sérénité les choses et les gens comme ils sont; il accepte l'ordre de choses établi par Dieu, parce qu'il sait que Dieu assigne à chacun sa tâche et sa durée; et il ne se trouble pas de ce que la justice divine tarde à sévir et de ce qu'il n'a pas encore l'explication de tous les mystères. Il sait attendre en repos, confiant dans la justice et la sagesse du Souverain de l'Univers, qui tient dans sa main puissante le sort des petits et des grands, des méchants et des bons. Aussi, paisible et joyeux, sait-il jouir de tout avec actions de grâce et mettre à profit la courte vie dont il dispose.

6:

7.

8.

9. 1-12,

Et ce n'est pas là le seul avantage qu'on peut retirer de la sagesse. Elle peut rendre à l'occasion des services plus signalés, quoique peut-être mal récompensés. Car la folie est plus tapageuse que la sagesse, elle s'entend à contrebalancer son influence et à entraver son action. Mais ce n'est que pour un temps. Le dernier mot restera pourtant à la sagesse.

13-17,

18-10. 7,

8-20.

TROISIÈME PARTIE

• SACHE QUE DIEU T'APPELLERA EN JUGEMENT. •

C.
11,
12.

C'est parce qu'il y aura un jugement que la sagesse est encore le meilleur calcul. Rien ne se perd, surtout pas un

11,

12. 1-9, bienfait. Un cœur débordant d'amour apporte la bénédiction avec lui où qu'il aille, poussé par le vent comme un nuage, où qu'il tombe, renversé par le vent comme un arbre chargé de fruits.¹ Il s'agit donc d'avoir une vie bien remplie, de ne pas gaspiller sa jeunesse, de ne pas perdre le temps : la vieillesse, c'est-à-dire l'impuissance et la décrépitude, arrive si promptement ! Ici l'Ecclesiaste fait un tableau poétique d'une rare beauté des infirmités de l'âge aboutissant fatalement à la mort : « le cordon d'argent se détachant, le vase d'or se brise, le seau se casse sur la fontaine, la roue se brise sur le puits, ... et l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné. »

10-16. La conclusion est double, v. 10 et 15 : au « tout est vanité, » qui était le point de départ de l'Ecclesiaste, vient s'ajouter un précieux correctif : « Crains Dieu et garde ses commandements, car c'est là tout l'homme, » c'est là ce qui constitue la totalité ou la plénitude de l'homme complet ; s'il ne remplit pas cette condition, l'homme est incomplet, il n'est pas vraiment homme, puisque l'homme a été créé à l'image de Dieu.

Cette conclusion dernière est présentée comme n'étant pas exclusivement celle de l'Ecclesiaste, mais celle de tous les sages. Soit que l'Ecclesiaste l'ait écrite lui-même, soit qu'elle sorte de la plume collective de ses amis, cette déclaration finale (12. 11-16) donne bien la grande et simple leçon qui ressort de l'ensemble du livre.

LE CANTIQUE DES CANTIQUES

Il n'y a pas de livre dans l'A. T. qui ait donné lieu à plus de discussions quant à l'interprétation qu'il faut lui donner. Il paraît si étrange à première vue qu'on s'est souvent demandé comment il avait pu être admis au nombre des écrits sacrés. Peut-être sera-t-il opportun de rappeler qu'il n'était pas permis aux Juifs de le lire avant l'âge de trente ans, et qu'il ne faut en aborder l'étude qu'avec un cœur purifié et rempli du Saint-Esprit. C'est ici surtout qu'il convient de s'appliquer le mot de Dieu à Moïse : « Ote tes souliers de tes pieds, car le lieu où tu te tiens est une terre sainte. »

¹ 11. 3 b. D'autres pensent au contraire que cette image figure l'impuissance où est le riche de faire aucun bien une fois qu'il tombe inerte sur le sol.

On nous permettra de donner ici, à l'exclusion des innombrables explications des théologiens de tout bord, uniquement celle de M. F. Godet, qui peut sembler à quelques-uns trop ingénieuse, mais qui nous paraît à la fois être le mieux en accord avec l'ensemble de la révélation et donner les solutions les plus satisfaisantes aux diverses énigmes renfermées dans ce livre énigmatique. C'est aussi celle qu'a adoptée la *Bible annotée* de Neuchâtel.

D'après M. Godet. Salomon expose dans cet écrit dramatique et symbolique le danger que l'institution de la royauté fait courir à la théocratie : séduit par l'éclat et le prestige d'un roi visible, le peuple de Dieu risque d'oublier son vrai Souverain. Mais le véritable Israël ne se laisse pas prendre aux attraits séduisants de la grandeur mondaine, et il reste inviolablement attaché à son invisible Berger. Telle est la donnée principale du poème. Plusieurs questions sont encore posées et résolues au cours de l'action, au troisième acte surtout, en relation avec cette donnée fondamentale.

Le personnage principal, ou l'héroïne du drame, est la **Sulamith**,¹ personnification du véritable Israël de Dieu. Poussée sans doute par une imprudente curiosité, elle s'est trouvée soudain au milieu des chars et des chevaux de **Salomon** (6. 11, 12²), qui s'est emparé d'elle et l'a amenée dans son palais pour faire d'elle son épouse. Ainsi Israël s'est laissé prendre à l'attrait séduisant du prestige et s'est donné un roi, qui bientôt lui a fait sentir qu'il était un maître et qu'il entendait régner effectivement.

Mais la **Sulamith** résiste, ayant déjà donné son cœur et sa foi à son **Bien-aimé**, un pâtre qui vit sur les hauteurs, loin des villes, et qui n'apparaît qu'à la fin du drame (8. 5, 13) pour disparaître bientôt de nouveau, après avoir seulement demandé à sa fiancée de lui faire entendre sa voix. Ainsi Jéhova a su gagner le cœur de son peuple, qui lui reste fidèle et lui demande seulement de l'attendre sur les « montagnes parfumées » qui sont sa demeure sainte. Le moment viendra où à son tour il sera le vrai Roi, en la personne du Messie; mais ce moment n'est pas encore venu : « Fuis, mon Bien-aimé!... » (14. cf. Ps. 110. 1. Mtth. 22. 43, 44.) En attendant, ce qu'il lui demande, c'est son cantique d'amour et de louange. (Ps. 50. 14, 23; 81. 2-5; Hébr. 13. 15. Eph. 5. 19, 20. 1 Thess. 5. 18.)

Selon un usage fréquent en Orient, un **chœur** de jeunes filles intervient fréquemment dans l'action. Ce sont des jeunes filles de l'entourage de Salomon, qui se rient des scrupules de la **Sulamith**,

¹ *Sulamith* est une sorte de nom féminin dérivé, comme *Salomon*, de *Shalôm*, (=paix, prospérité) et peut signifier « la prospère, la parfaite. »

² 6. 11, 12 doit se traduire : « J'étais descendue au jardin... Je ne sais comment mon âme m'a poussée au milieu des chars d'une suite de prince. »

et représentent bien l'esprit charnel et terre à terre, trop fréquent en Israël comme partout, qui préfère le visible à l'invisible, les avantages palpables et les jouissances matérielles au bonheur spirituel et éternel. (1. 2-4. ¹) Elles s'estiment trop heureuses, quant à elles, de faire partie du harem de Salomon.

Dans cette conception, voici comment se déroule et s'enchaîne l'action.

A. 1-3.
5.
a) 1. 1-8.

Premier acte, en quatre scènes.

a) Le Chœur entoure la *Sulamith* en chantant l'amour du roi. La jeune captive se rend compte de sa situation critique et appelle son Bien-aimé. Réponse ironique du Chœur.

b) 1. 9-2.
7.

b) *Salomon* paraît et donne essor à son admiration passionnée pour cette jeune paysanne. (9-11.) A quoi elle répond, le cœur plein de son Bien-aimé, en décrivant les charmes agrestes des montagnes qu'il habite et qu'elle préfère aux lambris dorés du palais royal. (12-14, 16. 2. 1.) Mais à mesure que les souvenirs se pressent sur ses lèvres, son esprit s'en va errer dans ces montagnes parfumées, et, comme enivrée d'amour, elle demande qu'on ne trouble pas son extase.

2. 3-7.
c) 2. 8-17.

c) La *Sulamith* continue seule à parler, dans l'extase où la plongent ses souvenirs. Elle se rappelle comment son Bien-aimé était venu la chercher, mais aussi comment elle l'avait prié de revenir plus tard, retenue qu'elle était pour le moment par l'ordre qu'on lui avait donné de garder sa vigne: « Prenez-nous les renards... » Cette vigne, c'est Canaan; ces renards, ce sont les tribus pillardes qui l'entourent. Au lieu d'aller aux fêtes religieuses à Jérusalem, les montagnes saintes, ² il faut défendre les frontières, au service du roi. (cf. 1 Sam. 14. 52.)

d) 2. 18-3. 5.

d) C'est encore la *Sulamith* seule qui parle. A son tour, elle aussi s'est mise en quête plus d'une fois de son Bien-aimé. Elle se rappelle comment elle a questionné les guets, et comment elle a fini par trouver et emmener celui qu'elle cherchait.

¹ 1. 2-4, Les v. 2 et 3 pourraient être mis dans la bouche d'une des jeunes filles du chœur. Sur quoi la *Sulamith* interrompt par cette constatation qui l'effraye. « Le roi m'a fait venir dans ses appartements!... » Et le chœur reprend: « Nous nous égayerons... »

² 2. 7, sorte de refrain, qu'on retrouve à la fin du 1^{er} et du 2^e acte (3. 3; 8. 4.) et qu'il faut traduire: « ..., ne réveillez pas l'amour avant qu'il le veuille! »

³ 2. 17, litt. « les montagnes de partage ou de séparation. »

Deuxième acte, en trois scènes.

a) Le *Chœur* aperçoit et décrit un brillant cortège qui s'approche. C'est Salomon, qui, pour gagner enfin sa jeune captive, l'a d'abord fait reconduire chez elle, d'où il la ramène en grande pompe pour lui donner le titre et les privilèges de reine.

B. 3. 6-
S. 4.
a) 3. 6-
11.

b) Le cortège arrive, et l'on assiste à un dialogue entre *Salomon* et la *Sulamith*. Aux déclarations passionnées du roi, la jeune fille ne répond qu'en exprimant son intention d'aller rejoindre son Bien-aimé (4. 6), ou son allégresse à la pensée qu'il voudra bien venir dans son jardin à elle. (4. 16.) Salomon se figure déjà que c'est lui qui est cet heureux convié, et il invite ses amis à partager son allégresse. Mais la *Sulamith* laisse voir toujours plus clairement que son esprit est ailleurs : elle est comme perdue en extase,¹ et de nouveaux doux souvenirs lui reviennent en foule. Comme dans la troisième scène du premier acte, elle croit entendre la voix de son Bien-aimé qui l'appelle de nuit. Ses hésitations sont cause qu'elle ne le trouve plus quand elle veut le suivre. De nouveau elle a affaire aux guets, qui cette fois la maltraitent brutalement. Ces souvenirs l'oppressent, elle est près de prendre mal.

b) 4-6. 3

c) Le *Chœur* jouit de ce spectacle et cherche à le prolonger en questionnant la jeune fille à deux reprises. (5. 9; 6. 1.) Mais la seconde réponse fait comprendre au roi qu'il n'est rien pour ce cœur fidèlement attaché à son fiancé. Tout en admirant sa prisonnière, il se sent mal à son aise sous son regard. (6. 4, 5, 10.)

c) 6. 4-8. 4

Cependant, toujours plongée dans ses souvenirs, elle raconte comment elle a été circonvenue (6. 11, 12) et, en revivant ce moment d'angoisse, elle cherche à s'enfuir. Le *Chœur* la rappelle avec un cri de surprise et d'admiration : elle apparaît à ses regards semblable à un esprit céleste.²

A la description enthousiaste que fait le *Chœur*, *Salomon* joint l'élan de sa passion. Mais il est interrompu au plus beau moment par la *Sulamith* elle-même, qui ne pense tou-

7. 7-10.

¹ 5. 2 : « Je dors, mais mon cœur veille... »

² 7. 1 ; le *Chœur* parle d'abord : « Reviens, reviens... » La *Sulamith* interrompt : « Qu'avez-vous à regarder la *Sulamith* ? » — « Comme la danse de *Machanaïm* ! » répond le *Chœur* (Gen. 32. 1, 2), et il explique ce mot étrange en ajoutant : « Que tes pas sont beaux dans la chaussure, fille de prince ! »

jours qu'à son Bien-aimé,¹ et qui s'exalte à la perspective du bonheur qu'elle entrevoit dans un avenir plus ou moins prochain.

C. S. 5-14. **Troisième acte, en quatre scènes, ou plutôt quatre éni-gmes.**

a) 5-7. a) Comme dans les deux premiers actes, c'est le *Chœur* qui est chargé d'indiquer la situation en présence de laquelle on se trouve. Comme au début du deuxième, il voit s'avancer la *Sulamith*. Mais cette fois Salomon n'est plus là. Elle s'appuie au bras de son *Bien-aimé*. S'adressant à lui, elle lui exprime sa joie de ce qu'il est là et de ce qu'elle a pu le réveiller « sous le pommier, là où sa mère l'a enfanté avec douleur. » N'est-ce pas sous l'arbre de la chute qu'a commencé le douloureux enfantement de la postérité victorieuse ? Et n'est-ce pas par une faute nouvelle de l'humanité, « sous le pommier » encore, ou sur la croix, que Christ sera révélé ? (Jn. 12. 32.) Alors l'amour qui unira la fiancée à son Bien-aimé sera vraiment « fort comme la mort, » ce sera « une flamme de l'Eternel. »²

b) 8-18. b) Mais Israël n'est pas toute l'humanité. « Nous avons une *petite sœur*, » la gentilité, ou l'ensemble des nations que le Bon Berger désire aussi s'attacher. (Jn. 10. 16.) Cette sœur cadette à son tour sera sollicitée par le Prince de ce monde. Si, comme une forte muraille, elle résiste, sa force de résistance ira croissant ; elle sera comme environnée d'un glorieux rempart (« d'argent »). Que si au contraire elle cède comme une porte, on l'entourera d'une clôture. Hélas ! l'histoire humiliante de l'Eglise est là pour montrer que trop souvent la « petite sœur » a cédé à la tentation de s'allier avec le monde et de s'appuyer sur le visible. Elle a été alors comme prisonnière ; elle a perdu sa puissance d'expansion. Toutes les fois, au contraire, qu'elle a été « une muraille, » la force lui a été donnée, et même l'éclat pur de l'argent : le sel de la terre est toujours la lumière du monde.

c) 11, 12. c) Qu'est-ce que ce « vignoble » que Salomon possède à « *Baal-Hamon* » (=maître d'une multitude) et qu'il affirme

¹ 7. 10. C'est elle qui parle depuis les mots : « qui coule droit à mon Bien-aimé, ... »

² 8. 6. « Comme un sceau sur ton cœur, comme un sceau sur ton bras. » Le sceau ou cachet se portait suspendu au cou par un cordon ou une chaînette, ou fixé au bracelet.

à des gardiens au prix de mille sicles d'argent chacun ? Probablement les contrées avoisinant Canaan, dont David avait fait la conquête, et qui rapportaient de beaux revenus annuels. Quant à Canaan, la vigne de la Sulamith, ou la propriété légitime d'Israël, elle est là sous ses yeux,¹ et la Sulamith ne refusera pas de payer au roi les mille sicles qu'elle lui doit puisqu'elle a consenti à lui céder sa vigne, à lui reconnaître la royauté. Mais du moins il devra en prélever deux cents (une double dime) pour ceux qui en gardent le fruit, pour le sacerdoce, grâce auquel la vigne peut produire son fruit pour l'Eternel.

d) Le *Bien-aimé* prend enfin la parole et s'adresse à sa fidèle fiancée, l'« *habitante des Jardins*. » Elle ne peut pas encore demeurer avec lui sur les hauteurs éthérées qu'il habite. Il faut pour le moment qu'elle reste attachée au sol, qu'elle le défriche, le cultive, et lui fasse produire des fleurs et des fruits. Mais, sans quitter son labeur, elle peut lui faire entendre sa voix, chanter son amour, son bonheur et ses espérances. Elle a compris, et au lieu de le supplier de rester ou de l'emmener, ou, comme ci-devant (2. 17), de revenir, elle l'engage à fuir et à regagner sa retraite lointaine.

Tel est le dernier mot de la Sulamith, et, dans un certain sens, le dernier mot de l'A. T. : l'Epoux ne saurait venir chercher son Epouse avant qu'elle ait été par lui rachetée. Mais maintenant qu'il nous a « déliés » de nos péchés par son sang, et qu'il déclare : « Oui, je viens bientôt, » le soupir de l'Epouse doit lui répondre : « Amen, viens, Seigneur Jésus ! » (Ap. 1. 6 ; 22. 20)

¹ 8. 2, litt : « Ma vigne, à moi, est devant moi. »

TABLE DES MATIÈRES

	Page
LA BIBLE	3
L'ANCIEN TESTAMENT	6
LE PENTATEUQUE	8
La Genèse	10
L'Exode	17
Le Lévitique	24
Les Nombres	28
Le Deutéronome	35
Josué	41
Les Juges	46
Ruth	52
Les livres de Samuel	53
Les Hagiographes	63
Job	64
Les Psaumes	69
Les Proverbes	77
L'Ecclésiaste	84
Le Cantique des cantiques	88

Pour les autres livres historiques de l'A. T., voir l'Introduction aux livres des prophètes d'Israël, p. 9-20.
